

DEA APE 2002
sous la direction de
T. PIKETTY

Inégalités de revenus et accumulation du
capital sur longue période en Allemagne
1913-1950

Fabien DELL

«—Si nous vous engageons, dit le Directeur, ne vous attendez pas à des sommes fantastiques. Deux cent marks, c'est beaucoup d'argent aujourd'hui.

— Pour les employés ? demanda Fabian curieux.

— Non, dit le directeur, pour les actionnaires.»

(...) La mère se réjouirait. Elle espérait qu'il deviendrait un membre utile de la société. Un membre utile de cette société, de cette S.A.R.L. ! Erich Kästner, Fabian, 1931.

Abstract

Ce travail étudie l'évolution et la composition des hauts revenus en Allemagne entre 1913 et 1945. Les données fiscales de l'époque ont été systématiquement utilisées pour estimer les revenus moyens et la composition des différentes parties du dernier décile de la distribution des revenus. L'évolution des hauts revenus, et particulièrement des très hauts revenus est particulièrement originale en Allemagne à cette époque pour au moins deux raisons : une effondrement brutal au cours de la Première Guerre mondiale et une remontée spectaculaire avec l'arrivée des nazis au pouvoir. En termes de composition, cette remontée a lieu en même temps qu'un effondrement des revenus des capitaux mobiliers qui représentent traditionnellement la majeure partie des très hauts revenus. Ce sont les revenus industriels «pré-capitalistes» qui ont constitué le canal du redressement des très hauts revenus. Enfin, les effets de la persécution des Juifs allemands par les nazis apparaît dès 1934 dans les statistiques salariales que nous avons exploitées.

1 Introduction

Dans son article séminal de 1955, «Economic growth and income inequality», Kuznets utilisait des données prussiennes pour appuyer sa théorie de l'évolution en U inversé des inégalités au cours du développement économique. Il apparaissait en effet clairement que les inégalités de revenus avaient sensiblement augmenté en Prusse au tournant du siècle. Toutefois, Kuznets n'avait pas à sa disposition de données précises sur la suite de l'évolution en Allemagne.

L'évolution en U inversé des inégalités au cours du processus de développement est une théorie aujourd'hui largement critiquée. Des études récentes ([Piketty, 2001], [Piketty & Saez, 2001]) qui tentent de retracer l'évolution des inégalités sur longue période ont mis en évidence d'une part que les évolutions de court terme pouvaient être très volatiles, et d'autre part que l'évolution sur longue période était loin d'être le résultat d'une loi naturelle du développement mais qu'au contraire elle était fortement influencée par des mécanismes exogènes, parmi lesquels l'impôt sur le revenu avait joué un rôle important au XX^e siècle. L'étude des hauts revenus constitue une approche heuristique pour plusieurs raisons. D'une part l'étude des hauts revenus permet de s'affranchir des difficultés à saisir les distributions de revenus dans leur ensemble (la partie sous le mode est particulièrement difficile à reconstituer plus on remonte dans le temps). D'autre part, disposer d'une description très fine de l'évolution des revenus du haut de la distribution possède un intérêt propre. Ce haut de distribution représente en effet souvent une partie de la population dont l'influence sur la marche de l'économie est loin d'être négligeable. Le présent travail se situe dans cette perspective. Nous avons en effet reconstitué les parts relatives des différentes parties du décile supérieur de la distribution des revenus allemands entre 1913 et 1950. Nous sommes donc à même d'observer la façon dont le poids des hauts revenus a réagi aux deux conflits mondiaux ainsi qu'à l'inflation des années 1920 et à la crise des années 1930, en prenant en compte la composition des revenus aux différents niveaux du décile supérieur.

Les résultats qui ressortent de ce travail mettent en évidence l'extrême originalité de la trajectoire allemande dans l'entre-deux-guerres. A la veille de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale, les hauts revenus allemands représentaient une part du revenu total comparable à celle de leurs homologues français ou américains. Entre ces deux points toutefois, l'évolution allemande est particulièrement mouvementée, et se caractérise notamment par une effondrement brutal des très hauts revenus au cours de la Première Guerre mondiale et une remontée spectaculaire de ces mêmes hauts revenus avec l'arrivée des nazis au pouvoir. L'évolution est donc opposée tant à celle observée en France qu'à celle mise en évidence aux Etats-Unis. De plus, le redressement des très hauts revenus dans les années 1930 coïncide avec une baisse rapide des revenus des capitaux mobiliers, qui pourtant constituent ailleurs à cette époque la part majoritaire des très hauts revenus. Ce sont les bénéfices industriels qui ont constitué le canal de la reconstitution des très hauts revenus allemands à cette époque. La question de l'existence d'une structure originale de capitalisme industriel allemand qui rendrait compte de cette originalité se trouve donc posée.

Cette évolution doit bien entendu beaucoup à l'organisation économique mise en place par les nazis pour préparer la guerre, et que l'on ne peut pas qualifier d'économie de marché. Toutefois dès la Première Guerre mondiale, l'existence d'une trajectoire allemande doit d'une part nous faire nous interroger une fois encore sur la pertinence de la conjecture de Kuznets et d'autre part nous faire réfléchir sur les caractéristiques du capitalisme allemand de l'époque.

Enfin, la période que nous étudions ici se caractérise par la mise en place pour la première fois à l'échelle de toute l'Allemagne d'un impôt sur le revenu progressif pesant sur une importante partie des foyers. Au delà du matériau statistique de cette étude, l'apparition de l'impôt sur le revenu nous donne l'occasion d'étudier l'effet des taxations progressives sur longue période sur l'accumulation du capital. Là où les études ancrées dans le temps présent ne peuvent souvent que déceler les effets en termes de flux de la taxation, l'observation d'une économie sur plusieurs générations permet de faire le lien entre les flux de revenus et les stocks de patrimoine eux mêmes générateurs de revenus. Dans ces conditions la question de l'effet de la taxation progressive sur la dynamique d'accumulation du capital et corollairement sur l'évolution des inégalités sous-tend ce travail.

Nous commencerons par présenter les données et la méthodologie que nous avons utilisées pour reconstituer nos séries. Ce faisant, nous porterons un intérêt particulier au développement de l'impôt sur le revenu sur la période, tant la connaissance du fonctionnement des impôts sur le revenu de l'époque constitue à la fois non seulement une condition d'utilisation robuste des données fiscales mais aussi une clé d'explication

de certaines évolutions que nous avons mises en évidence. Nous présenterons ensuite nos principaux résultats en le mettant en perspective au sein des études comparables existant déjà pour la France, les États-Unis et le Royaume-Uni.

2 La constitution des séries de revenus : données et méthodologie

Les données que nous avons constituées pour mener à bien ce travail sont issues de publications officielles, et sont de surcroît des données administratives. Il s'agit principalement de données fiscales mais aussi de données concernant les assurances retraite et invalidité.

2.1 Les sources

Dans la mesure où la période sur laquelle nous travaillons a vu l'Allemagne changer trois fois de régime politique, les publications que nous avons utilisées sont le fait d'institutions différentes : d'abord prussiennes (années 1913-1919), ensuite du Reich (années 1920-1938) et enfin de la République Fédérale d'Allemagne (années 1949 et 1950)¹.

Nos recherches aux Archives Fédérales Allemandes (*Bundesarchiv*) pour tenter de retrouver les matériaux initiaux à partir desquels les services statistiques² ont produit leurs publications nous ont permis de constater que les documents qui ont survécu à la Seconde Guerre mondiale dans ce domaine sont très peu nombreux³.

Données sur la distribution des revenus Malgré la diversité de ces sources, la relative continuité du système d'imposition des revenus garantit une certaine unité dans la présentation des statistiques que nous avons utilisées. Les tableaux de répartition (voir Annexe E pour un exemple) donnent pour chaque année, pour différentes tranches de *revenu*, le nombre de contribuables qui ont déclaré un revenu dans cette tranche, la somme des revenus déclarés, et souvent l'impôt effectivement payé.

Les statistiques fiscales allemandes ont cependant la caractéristique de séparer l'imposition des salaires de celle du reste des revenus, suivant en cela la distinction apparue dès 1920 entre l'impôt général sur le revenu (*Einkommensteuer*) et la retenue à la source pour les salaires (*Lohnsteuer*). Toutefois, cette séparation n'est effective que sous un certain seuil⁴. Notons que si ce système permet de s'affranchir des données sur les salaires au dessus du seuil – ce qui est un avantage dans la mesure où ces données sont relativement rares –, il implique la possibilité de double comptes au voisinage du seuil⁵.

Les années pour lesquelles nous disposons des deux types de données sont indiquées au tableau 1.

¹Pour une histoire du *Statistisches Reichsamt* de l'entre-deux-guerres, voir [Roeske, 1978] et [Roeske, 1985].

²Ce sont notamment les données concernant les années 1921 et 1922, dont nous savons par ailleurs qu'elles ont dû exister puisque l'impôt a été perçu ces années là, que nous recherchions. Comme les données concernant les premières années de la Seconde Guerre mondiale (1939 et 1940 où l'imposition a dû également avoir lieu dans des conditions normales), ces données ont probablement été détruites après constitution des tableaux récapitulatifs publiés. Il se peut aussi qu'elles aient été détruites au cours de la guerre.

³Les domaines dans lesquels nous avons mené nos recherches sont les Archives du Ministère des Finances du Reich (fonds R2) et celles de l'Office Statistique du Reich (fonds R3102). Dans le fonds R2, nous avons consulté les archives suivantes : 59719, 59711, 59712, 56579, 56625, 56661, 56662, 56666, 56926, 56571, 56577, 56451 et 56553. Dans le fonds R3102, les archives 3307, 2858, 2859, 3674, 3682.

⁴8.000 RM. de 1925 à la guerre ; 3.500 après-guerre.

⁵Voir à ce sujet ci-dessous section 2.4.4

Année	ES	LS	Remarque	Composition
1913	X	O	pas de LS en Prusse	non disponible
1914	X	O	–	–
1915	X	O	–	–
1916	X	O	–	–
1917	X	O	–	–
1918	X	O	–	–
1919	X	O	–	–
1920	X	X	données agrégées	–
1925	X	O	–	non exploitable
1926	X	X	–	–
1927	X	O	–	–
1928	X	X	–	X
1929	X	X	–	O
1932	X	X	–	X
1933	X	O	–	X
1934	X	X	–	X
1935	X	O	–	X
1936	X	X	–	X
1937	X	O	–	X
1938	X	O	–	X
1949	X	O	–	O
1950	X	X	–	X

TAB. 1 – Tableau récapitulatif année par année des données disponibles

Ces données nous ont permis d'estimer les seuils des différents fractiles de revenus du haut de la distribution (P90, P95, P99, P99.5, P99.9 et P99.99) ainsi que les revenus moyens à l'intérieur de ces fractiles et de leurs complémentaires à l'intérieur de fractiles connus⁶.

Grâce à une série de revenu total et moyen, nous avons ensuite pu calculer la part des revenus des différents fractiles dans le revenu total ou encore le rapport entre le revenu du fractile et le revenu moyen. Les séries auxiliaires utilisées pour mener à bien ce travail sont présentées en annexes (Annexes D-1 pour l'évolution du nombre de foyers ; D-2 pour la série d'indices de prix à la consommation et D-3 pour les séries de revenu imposable moyen et total). L'élaboration des séries de revenu elles-mêmes est présentée section 2.4.

Cependant, pour affiner l'analyse de l'évolution de ces séries, il est utile de regarder simultanément l'évolution de la composition des revenus des différents fractiles.

Données sur la décomposition des sources de revenus L'élaboration de la législation de l'impôt sur le revenu en Allemagne s'est accompagnée depuis la fin du XIX^e siècle d'une querelle conceptuelle juridique et économique sur le concept de revenu. Les deux approches en présence étaient la théorie des «sources» (*Quellentheorie*) et celle de l'«apport de bien» (*Reinvermögenzugangstheorie*)⁷. La première postulait que ne pouvait être considéré comme revenu qu'un flux issu d'une source identifiée alors que la seconde défendait que toute augmentation de patrimoine était le résultat d'un revenu. Quoi que l'on puisse penser de la pertinence du débat, son issue dans la sphère juridique (prééminence de la théorie des sources) a amené à ce que la distinction entre différentes sources de revenu (*Einkünfte*) soit intrinsèquement liée aux fondements juridiques de l'impôt : dans les lois successives d'impôt sur le revenu, les revenus ne sont imposables que s'ils émanent d'une source identifiée et cataloguée dans le texte de loi. On distingue ainsi les catégories suivantes, tout au long de la période, et même après la Seconde Guerre mondiale⁸ :

⁶Nous rappelons les notation d'usage : PXX désigne le revenu qu'il faut dépasser pour faire partie des XX% des foyers dont les revenus sont les plus élevés. PXX-YY désigne le revenu moyen de la partie des foyers entre les deux seuils PXX et PYY.

⁷voir à ce sujet principalement : [Ketterle, 1994], [Bd348], p.6ff. et [Gerloff & Meisel, 1927]

⁸Les deux dernières catégories ont été fusionnées après 1934

1. Revenus agricoles⁹
2. Revenus de l'artisanat, du commerce et des PME industrielles¹⁰
3. Revenus d'autres activités professionnelles indépendantes¹¹
4. Salaires¹²
5. Revenus de capitaux mobiliers¹³
6. Revenus de capitaux immobiliers¹⁴
7. Autre revenus récurrents¹⁵
8. Autres revenus¹⁶

L'indication de ces sources de revenu ont cependant été exploitées de façon changeante au cours de la période qui nous intéresse. Les statistiques prussiennes n'ont pas exploité cette information, pas plus que les statistiques pour l'année 1920. A partir de 1925 et jusqu'en 1927 inclus, l'information est disponible mais sous une forme non homogène au reste de la période et que nous n'avons pas encore exploitée¹⁷, enfin à partir de 1928, nous disposons de la part de chaque type de revenu dans chaque tranche de revenu et nous pouvons donc estimer la composition des revenus des fractiles qui nous intéressent (voir tableau 1). La démarche adoptée pour constituer ces séries est présentée section 2.5.

Données annexes Les publications que nous exploitons regorgent d'informations auxiliaires qui peuvent affiner l'analyse des hauts revenus. Outre la donnée d'informations sur les régions et les tailles de communes dans lesquelles les différents niveaux de revenus ont été déclarés et sur la structure familiale des contribuables aux différents échelons, les données sur les salaires sont ventilées par type d'emploi et, avec l'arrivée au pouvoir des nazis, par confession. L'étude de l'évolution comparée de la hiérarchie des salaires dans la population juive et chrétienne entre 1934 et 1936 nous a donc semblé être un complément nécessaire à notre travail sur l'ensemble des revenus à une époque où un arsenal discriminatoire était en train de se mettre en place et où l'exclusion des juifs de l'économie allemande se préparait.

2.2 La littérature existante sur le sujet

Un certain nombre de travaux ont déjà été réalisés sur le sujet et la période dont nous nous occupons ici. La plupart ont en commun de manquer de précisions sur la méthodologie utilisée et les caractéristiques des sources employées.

Il convient tout d'abord de mentionner [Sweezy, 1939], qui est le seul travail, à notre connaissance, qui traite de l'entre-deux-guerres proprement dit. L'auteur conclut à une augmentation globale des inégalités sous le Troisième Reich en exploitant fondamentalement les mêmes sources brutes que nous. Dans la mesure où son centre d'intérêt est la dispersion générale de la distribution, il trace des diagrammes de

⁹(*E. aus dem Betrieb von Landwirtschaft*) : comprend l'agriculture et l'exploitation des forêts ; la pêche et l'exploitation non industrielle du sous-sol (*nicht gewerbliche Bodenbewirtschaftung*) comme la recherche de pierre précieuses.

¹⁰(*E. aus dem Gewerbebetrieb*) : font de plus partie de cette catégorie les revenus d'exploitations minières. Par ailleurs deux sources supplémentaires de revenus sont à compter dans cette catégorie :

- rémunérations (*Vergütungen*) et bénéfices (*Gewinnanteile* ou *Tantiemen*) des sociétaires en nom propre de sociétés en commandite par action (*persönlich haftende Gesellschafter einer Kommanditgesellschaft auf Aktien*).
- gains tirés de la vente de tout ou partie d'une entreprise si le gain dépasse 10.000 RM (1925). Si la participation à l'entreprise dépasse 25%, les cessions d'actions ou de parts sont également à compter dans cette catégorie.

¹¹(*E. aus sonstiger selbstständiger Berufstätigkeit*) : toutes les professions indépendantes : médecins, avocats, architectes, mais aussi écrivains, artistes etc. Egalement dans cette catégorie : revenus des membres d'un conseil de surveillance, mais qui n'ont pas de parts dans la société (*Tätigkeit als Aufsichtsratsmitglied, ohne Mitunternehmer zu sein*).

¹²(*E. aus nichtselbstständiger Arbeit (Arbeitslohn)*).

¹³(*E. aus Kapitalvermögen*) : dividendes, intérêts, gains (*Ausbeute*) d'action ou obligations (*Kuxe* ?) etc.

¹⁴(*E. aus Vermietung und Verpachtung*) : locations et fermages ; contient de plus les droits d'auteur, et les revenus des armateurs.

¹⁵(*Andere wiederkehrende Bezüge*) : rentes viagères, assurances vie etc.

¹⁶(*Sonstige Leistungsgewinne*) : revenus issus d'activités spéculatives (*Einkünfte aus Veräußerungsgeschäfte, jedoch nur, wenn sie als Spekulationsgeschäfte anzusehen sind*).

¹⁷Pour ces années en effet, les classes de revenus prises en compte ne sont pas les classes de revenu total mais les classes de revenu à l'intérieur de chaque source.

Pareto (qui, s'ils donnent une idée synthétique de la concentration de la distribution, ne tirent pas parti de toute l'information souvent disponible sur le haut de celle-ci). L'auteur reste cependant évasif sur les données qu'il utilise : il semble (au vu des tableaux reproduits dans l'article) que son matériau principal soit les tableaux issus de «Die Einkommenschichtung im Deutschen Reich» dans *Wirtschaft und Statistik*, 1939, (p.660 et suivantes)¹⁸. On verra donc que cette étude sur la distribution des revenus sous le Troisième Reich, est cohérente avec les résultats principaux de nos travaux même si elle reste beaucoup moins précise que nous sur la nature de l'augmentation des inégalités de revenus sous le pouvoir nazi en Allemagne.

D'autres travaux ont été réalisés sur la période avant 1913, dont les données sont beaucoup plus accueillantes que celles de l'entre-deux-guerres. Les trois travaux principaux sont [Müller & Geisenberger, 1972], [Grumbach, 1957], et [Procopovitch, 1926]. Tous ont utilisé des estimations de la loi de Pareto à partir de données fiscales pour étudier la distribution des revenus. [Grumbach, 1957] se contente d'estimer un seul α de Pareto par année qu'il utilise comme indice synthétique d'inégalité. Cette approche lui fait perdre énormément d'information, et, comme dans le cas de [Sweezy, 1939], le haut de la distribution ne semble pas être son centre d'intérêt particulier. Quoi qu'il en soit, il conclut à une augmentation constante de l'inégalité globale au cours des années avant la Première Guerre mondiale jusqu'en 1918 inclus, ce qui va plutôt à l'encontre de l'effondrement spectaculaire de la part des très hauts revenus dans le revenu total que nous mettons en évidence. Quoi qu'il en soit, le manque de précisions sur la méthodologie employé par l'auteur ne permet pas de se faire une idée précise de ce qui pourrait causer cette divergence entre ses résultats et les nôtres.

[Müller & Geisenberger, 1972] et [Procopovitch, 1926], à l'opposé de [Grumbach, 1957], s'intéressent principalement aux hauts revenus et fabriquent des séries équivalentes aux nôtres. [Müller & Geisenberger, 1972] semblent avoir réalisé un travail assez systématique sur la période 1874-1913 dans différents *Länder* allemands au premier rang desquels la Prusse. Malheureusement, là encore, la méthode et les sources employées ainsi que les séries complètes des résultats ne sont pas données dans l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, les séries publiées pour la Prusse concernent P90-95, P99-100 et P99.9-100 en part du revenu total. Pour 1913, les résultats sont les suivantes : P95-100 représente 31.1% du revenu total (nous trouvons 29.59%), P99-100 représente 17.8% du revenu total (nous trouvons 17.64%) et P99.9-100 représente 8.5% du total (nous trouvons 8.02%). Nous voyons donc que nos résultats sont relativement cohérents avec ceux de [Müller & Geisenberger, 1972]. Il convient de remarquer deux points : d'une part l'évolution au cours des années 1874-1913 en Prusse est effectivement d'après les auteurs caractérisée par une croissance des parts des différents fractiles dans le revenu total (en 1874, P99-100 ne représente que 13% du revenu total et P99.9 5.7%), croissance qui plafonne cependant vers 1900, P99-100 et P95-100 diminuant même légèrement en part relative jusqu'à la guerre. D'autre part la comparaison entre la Prusse et d'autres *Länder* à la veille de la Première Guerre mondiale laisse observer des parts relatives des différents fractiles sensiblement équivalentes. Cela porterait donc plutôt à raffermir notre confiance dans la représentativité de la Prusse en 1913. [Procopovitch, 1926], quant à lui, ne construit malheureusement pas de séries annuelles : on dispose cependant de quatre points pour la Prusse en 1875, 1896, 1913 et 1919.

	1875	1896	1913	1919
P99-100				
[Müller & Geisenberger, 1972]	12.9%	18.0%	17.8%	—
[Procopovitch, 1926]	18.5%	22.2%	24.3%	28.55%
Résultats de cette étude	—	—	17.64%	10.97%
P99.9-100				
[Müller & Geisenberger, 1972]	5.7%	8.0%	8.5%	—
[Procopovitch, 1926]	7.03%	9.98%	11.15%	14.5%
Résultats de cette étude	—	—	8.02%	5.17%

TAB. 2 – Résultats comparés [Müller & Geisenberger, 1972] et [Procopovitch, 1926]

¹⁸Ces tableaux, qui ont été reproduits ensuite d'annuaire statistique en annuaire statistique, mettent en regard les tableaux de répartition année par année sans tenir compte d'un quelconque indice des prix. Ils sont toutefois utiles car ils contiennent en bas de la distribution les individus qui n'apparaissent pas dans les statistiques de l'impôt. Nous les avons utilisés pour construire nos séries de revenu total.

On voit que deux problèmes se posent : d'une part, les revenus des fractiles estimés par [Procopovitch, 1926] semblent être systématiquement au dessus des nôtres et de ceux de [Müller & Geisenberger, 1972]. Ceci peut être dû aux *budget units* (revenu fiscal moyen) qu'il utilise, et qui semblent être fondés sur un revenu de la population sensiblement inférieur au notre (il ne donne malheureusement pas de précisions sur l'origine de l'agrégat qu'il utilise). D'autre part, l'évolution estimée entre 1913 et 1919 par [Procopovitch, 1926] est radicalement différente de la notre (et en principe cohérente avec [Grumbach, 1957]). Il est vrai que l'effondrement que nous avons mis en évidence entre 1913 et 1919 dans la part de tous les revenus du décile supérieur est particulièrement impressionnant, notamment au vu des évolutions françaises et anglaises. Toutefois, il est relativement improbable que les très hauts revenus aient sensiblement amélioré leur situation au cours de la guerre. Quoiqu'il en soit, [Procopovitch, 1926] ne donnant pas le détail de ses sources et de sa méthodologie et ne présentant pas de points entre 1913 et 1919, nous considérons que la charge de la preuve incombe désormais aux défenseurs d'une progression des hauts revenus allemands pendant la Première Guerre mondiale.

Un certain nombre d'autres publications reprennent les résultats présentés ci-dessus en les étendant parfois : nous présentons rapidement ces travaux. [Kraus, 1981] reprend les résultats de [Müller & Geisenberger, 1972] pour le Prusse et la Saxe avant 1913. Pour l'entre-deux-guerres, il utilise les tableaux publiés côte à côte par la *Statistisches Reichsam*t et déjà utilisés par [Sweezy, 1939]. Il ne calcule malheureusement les parts que pour P90-100 et P95-100. Les résultats comparés aux nôtres sont présentés dans le tableau 3. Il ressort de la comparaison que nous estimons un effet moins fort de la crise de 1929 sur les classes moyennes et moyennes supérieures que Kraus. Quoiqu'il en soit, les niveaux restent comparables et la méthodologie n'étant pas précisée, il est difficile de se faire une idée sur les causes potentielles de ces écarts.

[Dumke, 1991] (p.127 et suivantes) réutilise les estimations de [Grumbach, 1957]. Les graphiques réalisés par l'auteur font donc naturellement état d'une augmentation de la part des hauts revenus au moment de la Première Guerre mondiale¹⁹. Enfin, [Morisson, 2000] cite les estimations de [Kraus, 1981], [Dumke, 1991] et [Müller, 1959].

	1926	1928	1932	1934	1936
P90-100					
[Kraus, 1981]	35%	36.5%	33.7%	34.2%	36%
Résultats de cette étude	36.25%	36.74%	37.45%	37.46%	36.29%
P95-100					
[Kraus, 1981]	24.8%	26.3%	23.2%	23.5%	25.2%
Résultats de cette étude	25.99%	26.41%	25.74%	25.00%	26.18%

TAB. 3 – Résultats de la présente étude comparés avec [Kraus, 1981]

2.3 L'évolution de l'impôt sur le revenu en Allemagne, 1913-1950

Notre étude porte sur une période qui a vu cinq impôts sur le revenu différents se succéder : l'impôt prussien tout d'abord, qui concernait une importante partie du territoire du Reich avant 1919²⁰, les impôts de l'entre-deux-guerres ensuite (1920, 1925 et 1934), qui s'appliquaient uniformément à toute l'Allemagne d'alors, l'impôt de 1949 enfin, qui ne concernait plus que la République Fédérale d'Allemagne. Nous présentons ici rapidement l'histoire de la mise en place de ces différents impôts ainsi que leur fonctionnement général²¹.

¹⁹Pour Dumke, les profits de guerre sont la cause de cette évolution, qui va de pair avec un nivellement des salaires

²⁰Une étude comparative de l'ensemble des différents impôts sur le revenu instaurés dans les autres états allemands dépasserait largement le cadre de ce travail. De plus, il apparaît (voir Annexe ??-??) que la Prusse d'avant 1919 résume assez bien les caractéristiques économiques et sociales de l'ensemble de l'Allemagne d'alors. Dans ces conditions, il nous est apparu acceptable d'étudier l'avant 1919 exclusivement à l'aide de données prussiennes, démarche que la qualité supérieure des données prussiennes vient conforter (voir Annexe ??-??).

²¹Pour plus de détails sur les seuils d'imposition, les barèmes, et certaines finesses juridiques, voir Annexe A.

2.3.1 Fiscalité des Etats et fiscalité d'Empire avant la Première Guerre mondiale

Un système fiscal morcelé L'impôt sur le revenu progressif a été instauré successivement au tournant du siècle par de nombreux Etats du Reich Wilhelminien, au premier rang desquels la Prusse, mais aussi les Royaumes de Saxe, Bavière, Bade, Württemberg et Hesse. Toutefois, l'impôt sur le revenu, en sa qualité d'impôt direct, est resté jusqu'à la Première Guerre mondiale une prérogative des Etats et non du Reich.

Avant 1906 le budget de la Confédération était faible en comparaison de celui des Etats membres. Il était principalement alimenté par des impôts indirects et les droits de douane (issus du *Zollverein*²²). S'y ajoutaient les *Contributions matriculaires i.e.* les contributions des différents Etats de la Confédération au budget de l'Empire.

Au cours de la Belle-Epoque cependant, et à mesure que les tensions internationales s'aggravaient, le budget du Reich devint de plus en plus important.

Une lente évolution a ainsi commencé en 1906 qui s'est achevée en 1919 par la prééminence totale des finances du Reich sur celles des Etats. Cette évolution a bien entendu été en grande part le résultat de la préparation puis de la conduite de la Première Guerre mondiale. Les étapes de cette évolution sont les suivantes :

- La réforme financière de juin 1906 instituait les premiers impôts directs destinés à alimenter les finances du Reich (dont un impôt sur les successions), finances qui commençaient dès cette époque à prendre de l'importance en raison des dépenses militaires toujours plus lourdes (crises des Balkans).
- En juillet 1913, une réforme fiscale fut votée, destinée à préparer le financement par le Reich de la guerre qui s'annonçait : de nouveaux impôts directs furent mis en place au niveau du Reich. Cependant, ces impôts étaient d'importance modeste tant il est vrai que l'Allemagne, qui comptait sur une guerre brève, pensait recourir à l'emprunt pour financer ses dépenses militaires. En 1918, toutefois, le Reichstag fut obligé de créer un nouvel impôt direct beaucoup plus substantiel pour subvenir aux dépenses que prévoyait le Gouvernement Impérial²³.
- La défaite et la Révolution de novembre 1918 ont achevé cette évolution en entraînant une grave détérioration des finances du Reich. Dans ces conditions, une refonte de la fiscalité s'avérait nécessaire, encadrée par la Constitution de Weimar (votée le 31 juillet 1919), et qui consacrait le primat du Reich sur les Etats, notamment en matière de fiscalité.

L'impôt prussien sur le revenu²⁴ L'impôt sur le revenu prussien tel qu'il fonctionnait encore en 1913 est issu de la grande réforme fiscale mise en œuvre au cours des années 1891-93 par le ministre des finances prussien d'alors, Johannes Franz von Miquel²⁵.

L'impôt sur le revenu mis en place en 1891²⁶ présente certaines caractéristiques qui sont par la suite restées relativement stables dans le système fiscal allemand :

- imposition au niveau du ménage
- barème progressif
- abattement forfaitaire du «revenu minimum d'existence» (*steuerfreies Existenzminimum*, dorénavant noté (*sfE*))
- déductions :
 - des «frais professionnels» (*Werbungskosten*, dorénavant notés (*Wk*))
 - des «dépenses particulières» (*Sonderausgaben*, dorénavant notés (*SI*)²⁷)

Comme pour les cas français (voir [Piketty, 2001]) et anglais (voir [Atkinson, 2002]), ce «premier» impôt sur le revenu reste d'une portée limitée dans la mesure où son taux marginal supérieur n'est que de 4%. Toutefois, dès l'époque prussienne (et c'est là une différence majeure avec les cas français et

²²Union douanière mise en place par Bismarck.

²³Les différents impôts directs instaurés pendant la guerre sont fondamentalement des impôts sur le capital ponctuels. Leur étude dépasse le cadre de ce travail, mais la prise en compte de leur effet est très probablement nécessaire si l'on souhaite comprendre l'évolution des inégalités de patrimoine avant et après la Première Guerre mondiale.

²⁴Pour des précisions, voir Annexe A-1

²⁵Sur l'histoire de l'impôt sur le revenu en Prusse et dans d'autres Etats allemands au cours du XIX^e siècle, voir [Ketterle, 1994].

²⁶Pour une présentation chronologique de l'évolution fiscale avec les noms allemands des lois et les références précises aux publications officielles, voir Annexe B.

²⁷Ces *Sonderausgaben* ont rapidement été rebaptisées *Sonderleistungen* c'est pourquoi nous utilisons dès maintenant cette abréviation.

anglais, surtout lorsque l'on utilise les données fiscales pour reconstituer la distribution des revenus), le seuil d'imposition était relativement bas, ce qui signifie qu'un grand nombre de foyers étaient imposables (45% en 1913 ; 60% en 1919).

L'impôt sur le revenu a par la suite été modifié de façon mineure avant la Première Guerre mondiale. Les modifications ont été de deux ordres : amélioration de l'efficacité de l'impôt, d'une part, en demandant aux employeurs de rendre systématiquement compte des salaires distribués (mesures qui préparent la retenue à la source pour les salaires, appliquée à partir de 1920, cf. *infra*), modification et élargissement des réductions d'impôts pour charges de famille d'autre part.

Si les trois impôts sur le revenu qui se sont succédés dans l'entre-deux-guerres en Allemagne reposent fondamentalement sur les mêmes principes que ce premier impôt prussien, ils ont néanmoins radicalement modifié son importance économique et sociale en instaurant dès 1920 des taux marginaux «modernes» de l'ordre de 40%.

2.3.2 République de Weimar et Troisième Reich : affirmation et évolution de l'impôt sur le revenu

Erzberger et le premier impôt d'Empire (mars 1920)²⁸ Ce fut le ministre des finances Erzberger (Zentrum) du gouvernement Bauer (SPD)²⁹ qui engagea la refonte totale de la fiscalité de la «République Impériale».

L'œuvre législative de Erzberger consiste en deux groupes de lois : la *Petite réforme de Weimar* (fin 1919), qui concerne l'adaptation d'impôts déjà existants, et la *Grande réforme fiscale* (début 1920), qui créa cinq nouveaux impôts dont l'impôt sur le revenu à l'échelle du Reich, par la loi sur l'impôt (*Einkommensteuergesetz*) du 29 mars 1920³⁰.

L'impôt impérial maintenait le principe de l'imposition au niveau du ménage, de l'exonération d'un revenu minimum d'existence et des déductions pour frais professionnels et dépenses particulières. Il se distinguait cependant de l'impôt prussien non seulement par son barème progressif qui atteignait 40% dans la dernière tranche, mais surtout par le mécanisme de retenue à la source qui fut instauré pour les salaires, et qui permettait une meilleure fiabilité de l'imposition.

Cependant, la crise monétaire qui frappa la République de Weimar dès 1921/22 mit rapidement à mal la nouvelle législation, et les gouvernements successifs essayèrent – sans succès – d'adapter l'impôt à la crise par toute une série de lois portant modification à celle de 1920. Après une première phase d'inflation en 1919-1920, la chute du *Mark* commença fin 1921 (voir figures 1 et 2) et s'accéléra jusqu'au 15 octobre 1923 où la création de la *Rentenbank* fut décidée, première manifestation du plan d'assainissement financier suivi par l'Allemagne jusque fin 1924, date où la stabilité fut enfin retrouvée³¹.

²⁸Pour précisions, voir Annexe A-2

²⁹Bauer succéda à Scheidemann, premier Premier ministre de la République de Weimar, qui démissionna en juin 1919 en protestation contre le *Diktat* du Traité de Versailles. C'est Ebert (SPD), qui était à l'époque Président.

³⁰Les autres impôts créés étant :

- Un impôt extraordinaire sur le capital, le *Reichsnotopfer* ou Sacrifice à la détresse de l'Empire
- Un impôt sur le revenu global des sociétés ou *Körperschaftsteuer*
- Un impôt sur le revenu des capitaux mobiliers ou *Kapitalertragsteuer*
- Un impôt indirect sur les transaction commerciales ou *Umsatzsteuer*.

Sur les liens entre l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers et l'impôt général sur le revenu, voir Annexe A-2.

³¹Au sujet de l'inflation des années 1920 en Allemagne, voir [Holtfrerich, 1980].

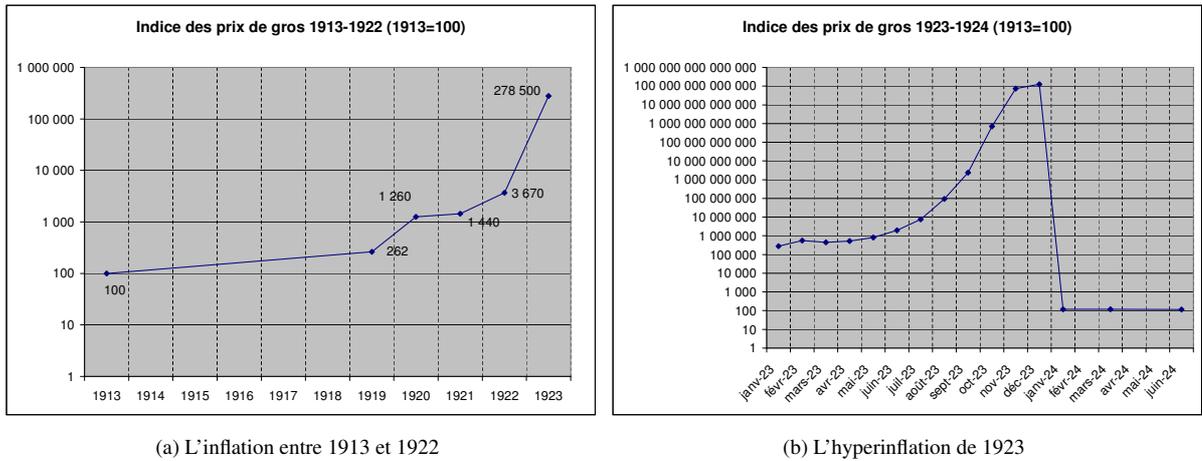


FIG. 1 – L'inflation en Allemagne 1913-1923

On peut distinguer cinq périodes à l'intérieur de cet épisode d'hyperinflation :

1. Avril – Août 1922 : le système fiscal fonctionne encore, mais la dépréciation constante du *Mark* s'accélère et le contexte politique intérieur et extérieur conduit le gouvernement à renouveler les lois fiscales de 1920.
2. Septembre 1922 – Janvier 1923 : effondrement du *Mark* : la débâcle budgétaire se profile. Au sein du système fiscal, la retenue sur salaires, qui est régulièrement adaptée par les pouvoirs publics, est le seul impôt qui fonctionne encore un tant soit peu.
3. Février – Mai 1923 : la désorganisation fiscale atteint son comble : l'impôt général sur le revenu ne peut plus être perçu.
4. Mai – Octobre 1923 : l'impôt a disparu et la fiscalité du Reich est en ruine : des ordonnances successives modifient une à une les ressources fiscales au gré des impératifs budgétaires.
5. Novembre 1923 — Décembre 1924 : après la création du Rentenmark, période d'assainissement puis de stabilisation.

La législation sur l'impôt sur le revenu a suivi au cours de cet épisode inflationniste deux impératifs successifs : au cours des périodes (1) et (2), lorsque l'idée d'une stabilisation progressive était encore envisageable, les lois successives ont tenté d'adapter le barème de l'impôt à l'inflation, puis, au cours des périodes (3) et (4), la priorité des autorités était simplement de pouvoir percevoir un impôt qui n'ait pas été laminé par l'inflation. Dans ces conditions, les lois successives se sont concentrées sur l'accélération de la perception. Enfin, au cours de la période (5), les «Ordonnances fiscales de circonstance» (*Steuernotverordnungen*) ont provisoirement réorganisé le système fiscal pour l'adapter au *Rentenmark*.

Finalement, sur la période 1920-1924, l'impôt sur le revenu n'aura été perçu complètement qu'en 1920, 1921 et 1922. Une fois la stabilisation monétaire réalisée, un nouveau système fiscal fut mis en place sur les ruines de l'ancien : c'est notamment l'impôt sur le revenu d'août 1925, qui est resté en place jusqu'aux réformes des nazis.

Le second impôt sur le revenu de Weimar (août 1925)³² La loi du 10 août 1925, qui refondait complètement l'impôt sur le revenu, est restée en vigueur jusqu'à l'arrivée au pouvoir des nazis, qui ont procédé en 1934 à une réforme fiscale de grande ampleur.

Le nouvel impôt restait cependant dans la lignée de ses prédécesseurs. Il se décomposait en impôt sur le revenu général (*ES*) d'une part, perçu grâce aux déclarations annuelles des contribuables, et une retenue à la source sur salaires (*LS*) d'autre part. L'abattement forfaitaire d'un revenu minimum d'existence (*sfE*)

³²Pour des précisions sur le détail de l'impôt et son évolution, voir Annexe A-3.

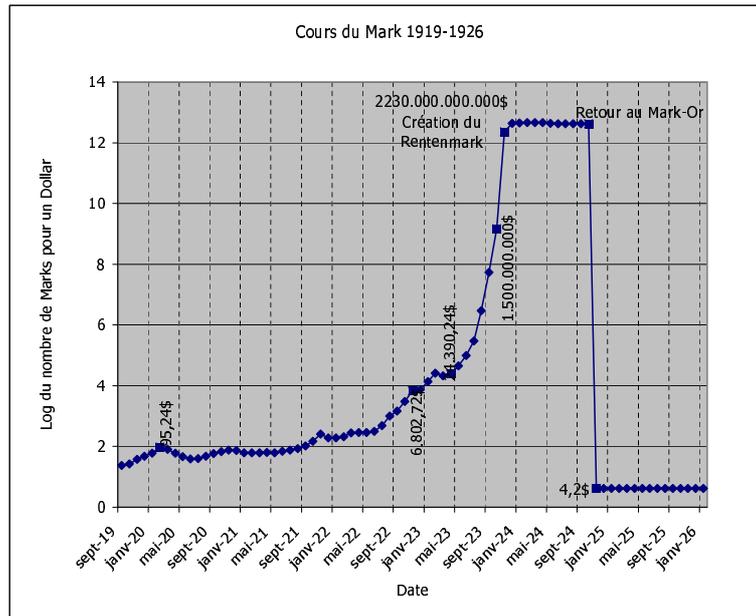


FIG. 2 – Le Mark au début des années 1920

fut remis en place, comme dans le premier système de 1920, et les déductions qui rassemblaient les frais professionnels (*Wk*) et dépenses particulières exonérées (*SI*) furent maintenues.

Les réductions pour situation de famille, dont le mécanisme avait varié entre 1920 et 1925 furent réorganisées en un système d'augmentations forfaitaires de l'abattement. Enfin, le barème resta progressif.

A la fin des années vingt, dans un contexte de prospérité retrouvée, des baisses d'impôt furent mises en place. Cependant, avec l'arrivée de la crise et la politique d'austérité conduite par le chancelier Brüning soutenu par le président Hindenburg, des augmentations d'impôt furent décidées dès 1930, qui ne prirent pas la forme d'une modification générale du barème de l'impôt mais plutôt la mise en place de surtaxes destinées à certaines catégories de la population (hauts revenus et célibataires principalement).

Ces augmentations furent doublées de mesures destinées à préserver certains secteurs économiques politiquement importants : ainsi l'exonération de la majorité des revenus agricoles fut organisée en 1932, et un certain nombre de mécanismes d'exonération en direction du commerce et de l'industrie furent mis en place (crédits d'impôts, système de «présentation des pertes»).

Avec l'arrivée des nazis au pouvoir, un nouveau système fiscal s'est avéré nécessaire, pour accompagner les transformations économiques et sociales que le nouveau pouvoir s'était fixées : fin 1934, un nouvel impôt sur le revenu fut mis en place, qui différait sensiblement de ses prédécesseurs.

La réforme de l'impôt par les nazis (octobre 1934)³³ et la guerre Au cours de la période qui a immédiatement suivi leur arrivée au gouvernement, les nazis ont cependant surtout cherché à stabiliser leur pouvoir. Dans ces conditions, et malgré une rhétorique assez pléthorique sur le sujet³⁴, l'ensemble des impôts et charges fiscales parallèles à l'impôt sur le revenu qui avaient existé à la fin de la République de Weimar furent conservées tels quels. Quelques mesures de simplification et de baisse d'impôts furent prises pour 1933, qui étaient censées participer à la lutte contre le chômage (lutte dans laquelle la réussite était une condition cruciale de la stabilisation du pouvoir nazi). Toutefois, la réduction de la pression fiscale semble avoir joué un rôle secondaire dans la lutte contre le chômage, notamment par rapport à l'augmentation des

³³Pour plus de détails, voir Annexe A-4

³⁴L'impôt avait toujours été un sujet d'intérêt pour les dirigeants nazis. Déjà dans le programme en 25 points du 25 février 1920, «un bouleversement énergétique du système fiscal en fonction de principes économiques et sociaux» (*durchgreifende Umgestaltung des Steuerwesens nach sozialen und volkswirtschaftlichen Grundsätzen*) est annoncé.

dépenses de l'Etat³⁵ : le système fiscal de 1933-1934 reste en effet fondamentalement le même que celui mis en place par Brüning dans le cadre de sa politique de déflation.

A partir de 1934, la «mise au pas» du pays ayant été menée avec succès, la diffusion de l'idéologie du Parti nazi dans les textes de loi se fit de plus en plus sentir. La nouvelle loi sur l'impôt sur le revenu de 1934 est un bon exemple de cette nouvelle étape dans la prise en main de l'Etat par les nazis à cette époque. Ce nouvel impôt rassemble dans un cadre cohérent les différentes réformes de l'impôt de 1925, qui avaient été faites depuis mars 1933. Deux grands principes sous-tendent cette réforme : modération dans l'augmentation de la pression fiscale d'une part, et majorations importantes pour certaines catégories ciblées (célibataires, couples sans enfants) d'autre part. Deux lois portant modification en 1938 et 1939 ont accentué cette tendance en instaurant notamment des discriminations contre les Juifs et les Tsiganes.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'effort de guerre nazi, tant financier qu'administratif³⁶, a complètement désorganisé la perception de l'impôt sur le revenu dans un pays en expansion permanente d'abord, sur la défensive ensuite. Les ordonnances se sont succédées pendant tout le conflit au gré des développements économiques, militaires et territoriaux³⁷ et aucune trace statistique ne reste de l'activité fiscale des années de guerre.

2.3.3 Après la capitulation : vers le système de la République Fédérale

Au lendemain de la défaite, c'est donc sur un système fiscal passablement délabré que les forces d'occupation alliées ont du tenter de reconstruire les moyens de percevoir l'impôt. La division de l'Allemagne en quatre zones d'occupation et le détachement progressif de la zone d'occupation soviétique ont empêché la reconstruction d'un système fiscal unifié. Toutefois, dans les zones «occidentales», et une fois dépassées les réticences françaises, le cadre réglementaire d'un nouvel impôt sur le revenu fut rapidement mis en place. Les modalités d'application ont cependant beaucoup varié entre les régions rendant les comparaisons difficiles³⁸, surtout en l'absence de publications statistiques.

Il fallut attendre la fondation de la République Fédérale d'Allemagne, le 23 mai 1949, pour que les conditions de la perception unifiée d'un impôt sur le revenu sur le territoire du nouvel Etat soient réunies. Ainsi en août 1949, la loi sur l'impôt sur le revenu fut votée au *Bundestag*, qui réorganisait l'impôt sur de nouvelles bases.

2.4 Problèmes d'exploitation des sources et estimation de la distribution des hauts revenus

2.4.1 L'estimation de la part des hauts revenus dans le revenu total

ES et LS La division légale et statistique entre individus soumis au *LS* (retenue sur salaire) et individus soumis au *ES* (régime général de l'impôt sur le revenu) induit d'autres problèmes spécifiques. En effet, tous les individus percevant des salaires pour un montant inférieur à 8.000 RM. ne sont pas enregistrés dans les statistiques d'impôt général, sauf cas exceptionnels (le seuil de l'après-guerre est, lui de 3.500 DM.). Cela signifie que, selon que les données concernant les salaires sont disponibles ou non, la part des ménages présents dans les statistiques fiscales varie énormément. La figure 3 montre en effet qu'entre 1925 et 1950, les années où les statistiques sur les salaires sont disponibles (voir tableau 1), les statistiques contiennent entre 30% (au plus fort de la crise, où le nombre de chômeurs était très important) et 60% des foyers. En revanche, lorsque seules les statistiques de l'impôt général sont disponibles, les foyers présents dans les statistiques ne représentent plus qu'environ 10% (seulement 5.78% en 1933). Pour cette période, il est donc impossible d'estimer les seuils P90 et le revenu moyen du dernier décile les années où les statistiques du *LS* ne sont pas disponibles.

³⁵ Voir [Bühner, 1990], p.40 ; nous reviendrons plus loin dans ce travail sur cette question, qui est en fait au cœur de l'interprétation de nos résultats.

³⁶ La fameuse *Vereinfachung*, abandon des toutes les tâches administratives non directement liées à l'effort de guerre

³⁷ Voir à ce sujet [Bühner, 1990], p.50 et suivantes.

³⁸ Ici comme pendant la Première Guerre mondiale ou l'hyperinflation des années 1920, il semble clair que les forces à l'œuvre sur la répartition des revenus et patrimoines ont *a priori* été d'un tout autre ordre que fiscal pendant cette période de guerre et d'immédiat après-guerre.

Pour les données prussiennes, le taux de représentation est beaucoup plus élevé car tous les ménages exonérés sont présents dans les statistiques en 1913, 1914, 1918, 1919. Entre 1915 et 1917, seuls les ménages au dessus du seuil d'exonération (900 M.) sont présents, mais cela représente encore 40% du nombre total de foyers.

Pour l'année 1920 enfin, le taux que nous trouvons est légèrement supérieur à 100% (104.26%), ce qui signifie que notre série du nombre des foyers (voir Annexe D-1) sous-estime sans doute légèrement le vrai nombre de foyers. Nous avons cependant décidé de garder la série telle quelle : en effet, l'éventuelle sous-estimation du nombre de foyers ne peut que nous faire sous-estimer la concentration des revenus (si à total de revenus constant le nombre de foyers augmente, la distribution charge une part relativement plus petite du support), ce qui ne saurait remettre en cause nos principaux résultats. Dans ces conditions les données fiscales de 1920 étant isolées et sans doute imprécises, les utiliser comme étalon pour modifier toute la série ne pourrait que nuire à la robustesse de nos résultats³⁹.

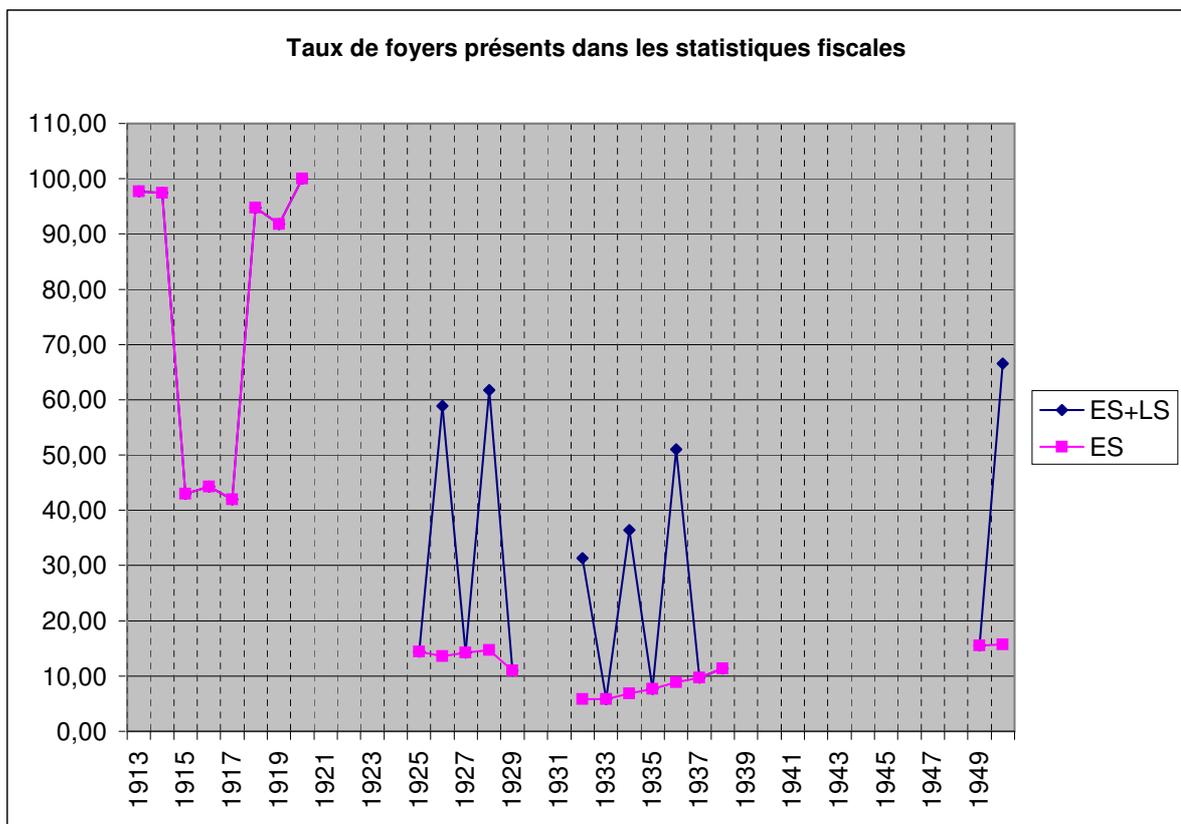


FIG. 3 – Evolution de la part des foyers présents dans les statistiques fiscales en Allemagne ; 1913–1950

Les seules données concernant l'ES nous ont permis d'estimer⁴⁰ sur la période les seuils P95, P99, P99.5, P99.9 et P99.99 ainsi que les revenus moyens P95-100, P99-100, P99.5-100, P99.9-100, P99.99-100, P95-99, P99-99.5, P99.5-99.9 et P99.9-99.99. Les résultats de ces estimations sont donnés annexe C, tableaux ??, 24, 25 et 26.

Les statistiques fiscales que nous avons utilisées peuvent induire des biais dans notre reconstitution de la vraie distribution des revenus pour deux raisons principales : d'une part, un certain nombre de foyers ne sont pas pris en compte dans les statistiques car ils ne sont pas imposables (problème de troncature),

³⁹Remarquons que nous avons modifié la série de sorte que le taux pour 1920 soit de 95% : la valeur minimale pour 1933 reste supérieure à 5% (5.23%), nous pouvons donc quoi qu'il en soit estimer les seuils P95 et le revenu P95-100 pour toutes les années.

⁴⁰Pour le détail des méthodes d'estimation des seuils et revenus moyens par la loi de Pareto, voir [Piketty, 2001], p.597 et suivantes.

d'autre part, certains revenus sont tendanciellement sous-estimés par les statistiques fiscales puisqu'il s'agit de revenus imposables.

Ces deux types de problèmes sont étroitement liés à la législation fiscale en vigueur au moment de l'élaboration des statistiques et à la façon dont ces statistiques sont présentées dans les publications. Nous présentons donc un récapitulatif de l'évolution des seuils d'imposition, exonérations, déductions et abattements, ainsi que les plafonds auxquels ceux-ci étaient soumis dans les différentes législations fiscales successives, avant de présenter les solutions que nous avons adoptées pour estimer au mieux la distribution des hauts revenus.

2.4.2 Récapitulatif des principes généraux des cinq impôts sur le revenu successifs : revenu fiscal et revenu imposable

La reconstitution des séries de revenu passe par la prise en compte de l'effet des abattements et déductions non déclarées et de l'effet des seuils d'exonération fonction de la situation familiale. Il convient en effet de remarquer que le *revenu* dont il s'agit dans les tableaux statistiques que nous utilisons est un *revenu imposable* (revenu sur lequel est effectivement calculé l'impôt à payer⁴¹). Ainsi les frais professionnels (*Wk*), les dépenses particulières (*Sl*), l'abattement du revenu minimum exonéré (*sfE*) et les déductions pour situation familiale n'apparaissent parfois pas directement dans ces tableaux. Or c'est la distribution du *revenu fiscal*, revenu indépendant d'une législation fiscale particulière et qui a donc un sens économique plus stable, qu'il s'agit pour nous d'estimer.

La reconstitution de la distribution du *revenu fiscal* passe donc par l'estimation des déductions et abattements, dont le fonctionnement a varié au cours de la période étudiée⁴².

⁴¹Voir à ce sujet par exemple [Piketty, 2001], Annexe B, section 1.4, p.608 et suivantes.

⁴²Voir à ce sujet l'Annexe A et ci-dessous les tableaux 4 et 5.

Période	1913-1919	1920	1925	1926	1927-31
Loi(s) concernée(s)	1891/1906/1909/(1916)	3/1921-3/1921	1925 et 2/1926	8/1926 puis 12/1925	12/1927
(Wk)	NF ^a / NP ^b	NF / NP	NF / NP	NF / NP	NF / NP
(Sl)	NF / P : 1.800 M.	NF / NP	F : 180 RM. / P : 480 RM. (+100 RM./pac ^c)	← idem	F : 180 RM. / P : 600 RM. (+250 RM./pac)
(sfE)	F / NP : 900 M.	non	F : 600 RM. / P : 10.000 RM.	F : 720 RM. / P : 10.000 RM.	← idem
Situation familiale	Réductions d'impôt	← idem	← idem	pA ou fA ^d	← idem
Seuil d'exonération totale	non	non	1.100 RM. ^e	1.300 RM.	← idem

Période	1932/33	1934-38	1949/50
Loi(s) concernée(s)	12/1930 et 1931	10/1934	8/1949
(Wk)	NF / NP	NF / NP	F : 200 DM. ^f
(Sl)	← idem	F : 200 RM. (+50 ^g) / P : 500 RM. ^h	F : 200 DM. / P : 800 DM. ⁱ
(sfE)	← idem	inclus dans la <i>Steuertabelle</i>	StK1 : 480 DM. ; StK2 : 600 DM. ; StK3 : 720 DM.
Situation familiale	← idem	<i>Steuertabelle</i>	<i>Steuerklasse</i>
Seuil d'exonération totale	Exonérations revenus agriculture ^j	<i>Steuertabelle</i>	StK1 : 751 DM. ; StK2 : 901 DM. ; StK3 : 1301 DM.

^anon forfaitaire

^bnon plafonné

^cPersonne à charge du contribuable.

^dpA : *prozentuale Abzüge* ; fA : *feste Abzüge* ; deux systèmes alternatifs de déductions du revenu fiscal ; toujours plafonné à 8.000 RM. Pour plus de détails, voir Annexe A-17 et plus particulièrement les tableaux 15 et 16.

^eFonction de la situation de famille du contribuable ; voir tableau 18.

^fPour les revenus du capital, voir Annexe A-??.

^gDéduction supplémentaire par employée de maison ; déjà en place en 1933 mais plafonnée à 150 RM.

^hLe plafond peut être relevé en fonctions de la situation familiale :

femme	300 RM.
premier enfant	300 RM.
deuxième enfant	400 RM.
troisième enfant	600 RM.
quatrième enfant	800 RM.
cinquième enfant et tout enfant supplémentaire	1.000 RM.

ⁱPlafonnement partiel seulement, voir Annexe A-??.

^jExonérations réduites en 1936. Voir Annexe A-3.

TAB. 4 – Récapitulatif des abattements, déductions et exonérations pour l'ES

Période	1913-1919	1920	1926-1933 ^a	1934-38	1949/50
Loi(s) concernée(s)	–	3/1920 - 3/1921	1925 et 2/1926	10/1934	8/1949
(<i>Wk</i>)	–	NF / NP	F : 240 RM. ^b	F : 200 RM.	
(<i>Sl</i>)	–	NF / NP	F : 240 RM.	F : 200 RM. ^c	
(<i>sfE</i>)	–	non	F : 720 RM.	Inclus dans la <i>Lohntabelle</i>	
Situation familiale	–	<i>sfE</i> : + non	<i>pA</i> ou <i>fA</i> ^d	<i>Lohntabelle</i>	
Seuil d'exonération totale	non	1.200 M. + 50 M./pac ^e [?]–	1.300 RM. ^f	<i>Lohntabelle</i>	

^aL'année 1925 n'est pas prise en compte dans ce tableau dans la mesure où nous ne disposons pas de données sur le *LS* cette année-là.

^bLa notion de plafonnement pour des abattement qui sont nécessairement effectués sous leur forme forfaitaire n'a pas grand sens.

^cLa somme des *WK* et *SL* semble avoir été augmentée fin 1934 à 420 RM. (voir [Bd530], p.4).

^dPour plus de détails, voir Annexe A-3 et plus particulièrement le tableau 19.

^ePersonne à charge.

^fRégime issu de l'*ES*, voir tableau 4. De toutes les façons, sous 1.200 RM. (*Wk*+*Sl*+*sfE*), le contribuable est de fait exonéré.

TAB. 5 – Récapitulatif des abattements, déductions et exonérations pour le *LS*

2.4.3 Problèmes et solutions adoptées

Revenu imposable et revenu fiscal Le revenu fiscal que nous souhaitons estimer ici est un revenu fiscal *net*, dont les *Wk* ont été retranchés. Les *Wk* ont naturellement toujours été déduits avant déclaration sur l'ensemble de la période, et nous ne nous en préoccupons donc plus. Reste pour estimer l'écart entre revenu fiscal *net* et revenu imposable, à calculer l'effet, aux différents niveaux de la distribution, des autres déductions (*Sl* et réductions pour situation de famille) et de l'abattement forfaitaire du revenu minimum d'existence (*sfE*).

Il est important de noter ici que les tableaux dont nous disposons n'ont pas tous été réalisés suivant les mêmes principes (principes qui dépendaient et de la législation en vigueur et de l'organisation pratique de la perception de l'impôt). On peut ainsi distinguer deux situations (voir tableau 6) :

- de 1913 à 1920 inclus puis à partir de 1932, seuls les *Sl* ont été déduites des revenus enregistrés⁴³. Aucune déduction ne s'appliquait par contre aux salaires.
- entre 1925 et 1929 inclus, les *Sl* mais aussi les déductions pour situation de famille⁴⁴ et le revenu minimum exonéré (*sfE*) étaient déduits des revenus enregistrés.

Année	<i>ES</i>	<i>LS</i>
1913/19	- <i>Sl</i>	-
1920	- <i>Sl</i> ^a	-
1925	- <i>Sl-sfE</i>	-
1926	- <i>Sl-sfE-Ke</i> ^b	- <i>Sl-Wk</i>
1927	↑↑ idem	-
1928	↑↑ idem	- <i>Sl-Wk</i>
1929	↑↑ idem	-
1932	- <i>Sl</i>	néant
1933	↑↑ idem	-
1934	↑↑ idem	néant
1935	↑↑ idem	-
1936	↑↑ idem	néant
1937	↑↑ idem	-
1938	↑↑ idem	-
1949	↑↑ idem	-
1950	↑↑ idem	néant

TAB. 6 – Tableau récapitulatif des déduction effectuées sur les revenus déclarés

^aLe revenu fiscal total porté dans ces tableaux n'est pas exploitable dans la mesure où nous ne pouvons savoir s'il s'agit du revenu fiscal *brut* ou *net*.

^bRéductions pour situation de famille.

Il nous faut donc d'une part redresser l'ensemble de nos séries issues des données de l'*ES* pour tenir compte des déductions de (*Sl*), et d'autre part redresser la période 1925-1926 pour le (*sfE*) et les déductions pour charges de famille pour les données issues de l'*ES*, et pour les *Sl* pour les données issues du *LS*.

Dans le cas français⁴⁵, la connaissance du ratio revenu fiscal/revenu imposable, grâce notamment aux enquêtes «Revenus Fiscaux», permet de compléter la connaissance de la législation pour construire des taux de rehaussement à appliquer aux revenus de chaque fractile. Nous ne disposons malheureusement pas de telles données dans le cas allemand entre 1913 et 1950.

Il nous faut donc utiliser la législation seule pour tenter de rehausser les séries de revenu imposable. Une solution consiste à utiliser les plafonds qui existent dans la législation pour avoir une idée du maximum

⁴³Le changement en 1932 est lié à la mise en place de la *Steuertabelle*, tableau qui fixe le montant de l'impôt pour tous les revenus possibles (en fait par tranches très étroites).

⁴⁴Sauf en 1925, dans la mesure où le système de réductions d'impôt demeurait provisoirement pour la prise en compte de la situation de famille.

⁴⁵Voir [Piketty, 2001], Annexe B, section 1.4.3, p.610 et suivantes

déductible (le minimum de fait étant le forfait). Le tableau 7 illustre l'éventail de plafonds qui peuvent se présenter en fonction de deux situations familiales polaires (célibataire et marié avec cinq enfants) pour les *SI* et le *sfE* ; le tableau 8 montre les plafonds qui peuvent se présenter pour les déductions pour situation de famille.

Année	ES				LS			
	Plafond (<i>SI</i>)		(<i>sfE</i>)		Plafond (<i>SI</i>)		(<i>sfE</i>)	
	célib.	marié + 5 enf.	célib.	marié + 5 enf.	célib.	marié + 5 enf.	célib.	marié + 5 enf.
1913/1919	1.800	900	← idem	← idem	–	–	–	–
1920	non	non	non	non	non	non	1.200 RM.	1.200 RM.
1925	480	1.080	600	600	–	–	–	–
1926	480	880	720	720	240	240	720	720
1927/33	600	2.100	↑↑ idem	↑↑ idem	↑↑ idem	↑↑ idem	↑↑ idem	↑↑ idem
1934/1938	500	3.900	<i>StT</i>	<i>StT</i>	200	200	<i>StT</i>	<i>StT</i>
1949/50								

TAB. 7 – Tableau récapitulatif des plafonds de déduction des (*SI*) et du (*sfE*)

Année	ES		LS	
	sans enfants.	5 enf.	sans enfants	5 enf.
1913/1919	–	–	–	–
1920	–	–	–	–
1925	–	–	–	–
1926/1934	600	3.600	580 ⁴⁶	3.480 ⁴⁷
1934/1938	<i>StT</i>	<i>StT</i>	<i>StT</i>	<i>StT</i>
1949/50	<i>StT</i>	<i>StT</i>	<i>StT</i>	<i>StT</i>

TAB. 8 – Tableau récapitulatif des plafonds des déductions pour situation de famille

Les rehaussements à réaliser doivent donc prendre en compte la structure familiale aux différents niveaux de la distribution des revenus, de façon à pouvoir calculer une somme pondérée des différents plafonds. Les données pour ce faire sont disponibles pour la majorité des années de l'entre-deux guerres, avec une précision variable toutefois. Nous avons ainsi calculé dans différentes tranches de revenu les montants nominaux maximum dont les revenus déclarés (revenus imposables) peuvent différer des revenus fiscaux (voir tableau 9). Il convient de remarquer qu'il s'agit ici de montants maximaux et que (notamment dans le bas de la distribution), ces plafonds ne peuvent pas être atteints. Par ailleurs pour les années avec *LS*, les plafonds sont beaucoup plus bas dans les bas revenus puisque ceux-ci sont dans leur grande majorité (de l'ordre de 80%) constitués de salaires pour lesquels seule une réduction forfaitaire de 240 RM. est appliquée. Enfin, pour 1950, les valeurs rapportées sont les valeurs vraies dont nous disposons dans les publications de 1950. Ces valeurs ne doivent cependant pas être prises comme point de repère dans la mesure où l'impôt de l'immédiat après-guerre laissait d'énormes possibilités de réduction pour nombre de catégories de contribuables victimes du nazisme ou de la guerre.

Nous avons décidé de ne pas corriger nos séries pour conserver une certaine robustesse à nos résultats : une correction risquerait dans certains cas de mener à une surestimation de certains revenus alors que nous pouvons sinon être sûrs que le biais est toujours à la baisse. Toutefois, nous sommes conscients que la précision des seuils et des revenus moyens peut être affectée par ce choix⁴⁸. Par ailleurs, conserver les séries de revenu imposable nous permet de les comparer aisément au revenu imposable moyen, seule référence disponible dans l'entre-deux-guerre pour évaluer l'évolution des revenus des différents fractiles.

⁴⁸Ordres de grandeur selon fractile

Sonderleistungen (SI) maximales

Niveaux revenus	1925-26	1927-29	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950	
0	1500	613	931	912	907	440	435	433	708	465	298
1500	3000	697	1 143	999	994	687	681	676	696	693	315
3000	5000	698	1 145	1 016	1 013	739	736	741	773	780	410
5000	8000	687	1 118	1 018	1 020	774	772	778	794	802	670
8000	12000	677	1 094	1 045	1 044	828	825	827	835	843	1 147
12000	16000	674	1 085	1 056	1 051	851	851	850	846	849	1 803
16000	25000	674	1 084	1 056	1 054	864	866	873	860	865	2 806
25000	50000	675	1 087	1 062	1 056	876	885	888	870	878	5 213
50000	100000	677	1 092	1 063	1 065	892	912	915	886	889	10 968
100000		678	1 096	1 066	1 067	883	886	908	875	902	17 356

Déductions maximales pour situation de famille + revenu minimum exonéré (sfE) de 1925 à 1929

Niveaux revenus	1925	1926	1927-29
0	1500	600	1 496
1500	3000	600	1 991
3000	5000	600	1 996
5000	8000	600	1 933
8000	12000	600	1 875
12000	16000	600	1 854
16000	25000	600	1 854
25000	50000	600	1 861
50000	100000	600	1 871
100000		600	1 880

Résultante: sous estimation maximale

Niveaux revenus	1925	1926	1927	1928	1929	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
0	1500	1 213	596	2 447	613	2 447	912	907	440	435	433	708	465
1500	3000	1 297	752	3 166	680	3 166	999	994	687	681	676	696	693
3000	5000	1 298	961	3 174	871	3 174	1 016	1 013	739	736	741	773	780
5000	8000	1 287	1 159	3 082	991	3 082	1 018	1 020	774	772	778	794	802
8000	12000	1 277	2 217	2 998	2242	2 998	1 045	1 044	828	825	827	835	843
12000	16000	1 274	2 528	2 968	2528	2 968	1 056	1 051	851	851	850	846	849
16000	25000	1 274	2 527	2 967	2527	2 967	1 056	1 054	864	866	873	860	865
25000	50000	1 275	2 536	2 977	2536	2 977	1 062	1 056	876	885	888	870	878
50000	100000	1 277	2 548	2 992	2548	2 992	1 063	1 065	892	912	915	886	889
100000		1 278	2 558	3 006	2558	3 006	1 066	1 067	883	886	908	875	902

TAB. 9 – Ecarts nominaux maximum entre revenu fiscal et revenu imposable dans les données fiscales allemandes

La troncature des distributions Le deuxième problème qu’implique l’utilisation de sources fiscales pour reconstituer une distribution de revenus est que la distribution mesurée est tronquée car nombre d’individus non imposables échappent aux statistiques fiscales.

Le problème se présente ici de façon assez similaire au cas français. Comme en France à la même époque, les seuils de revenu en dessous desquels les individus ne sont pas enregistrés par les statistiques fiscales varient en fonction des caractéristiques familiales des individus (voir [Piketty, 2001], Annexe B, section 1.3, p.601). En effet, outre les déductions par lesquelles la situation familiale est prise en compte dans l’impôt allemand, le système d’exonération totale qui coexiste avec les abattements et qui est également fonction de la situation familiale⁴⁹ peut amener des individus aisés mais qui sont à la tête de familles nombreuses à disparaître des tableaux de répartition que nous utilisons. Toutefois, pour certaines années, les individus que leur situation familiale a finalement exonérés d’impôt sont enregistrés soit à part soit sans distinction. Le tableau 10 résume l’information dont nous disposons.

Année	<i>ES</i>	<i>LS</i>
1913/19	pas d’exonération	–
1920	pas d’exonération	présents, différenciés
1925	présents, non différenciés	–
1926	présents, non différenciés	présents, différenciés
1927	présents, partiellement différenciés	–
1928	présents, différenciés	présents, différenciés
1929	absents	–
1932	absents	présents, différenciés
1933	absents	–
1934	présents, différenciés	présents, différenciés
1935	présents, non différenciés	–
1936	présents, différenciés	–
1937	présents, différenciés	–
1938	présents, différenciés	présents, différenciés
1949	présents ⁵⁰	–
1950	présents, différenciés	présents

TAB. 10 – Tableau récapitulatif année par année de la prise en compte des exonérations

Ce sont donc les années de la crise qui posent problème (1929, 1932 et 1933). L’utilisation des données de 1928 et 1934 pour redresser les troncatures s’avère assez problématique. Il est en effet très probable que la distribution des exonérations au plus fort de la crise n’avait rien à voir avec celle des dernières années de prospérité de la République de Weimar ou celle des premières années de retour à la croissance après 1933. Par ailleurs, pour 1928 par exemple, le nombre d’exonérations diminue rapidement au delà de 5.000 RM. (moins de 600 cas en tout, pour un revenu de 0.2% du revenu imposable total). Or 5.000 RM. correspond à cette époque à P95 limite d’un fractile qui comprend 1.500.000 foyers à cette époque. En 1934, les exonérations sont plus importantes au delà du seuil des 5.000 RM. (environ 3.000). Quoi qu’il en soit, ici encore, nous avons préféré ne pas réaliser de corrections approximatives dans nos séries. Il convient cependant de garder à l’esprit que les seuils P95 pour 1929 et 1933 sont sans doute légèrement sous-estimés. Quant à 1932, les données du *LS*, qui supportent l’estimation de P90 et P95, ne sont pas sujettes, elles, au problème de troncature.

2.4.4 Autres sources potentielles de biais : les doubles comptes

L’enregistrement des contribuables salariés dans deux systèmes statistiques différents selon leur niveau de salaire a mené en 1926 et 1928 et 1932 à des double comptes au voisinage du seuil des 8.000 RM. En effet, un salarié qui touche moins de 8.000 RM. est systématiquement enregistré dans les statistiques du

⁴⁹Voir tableau 18, pour la situation entre 1925 et 1933 ; après 1934, le seuil est compris dans la *Steuertabelle*.

LS pour le montant de son salaire. S'il touche cependant un revenu annexe de plus de 500 RM., il est également imposé au titre de l'impôt général sur le revenu (sans déductions aucunes (§90 de la loi de 1925)) et apparaît donc deux fois (chaque fois cependant avec une partie différente de son revenu). En 1928, de telles situations entraînant un double compte étaient tout de même le fait de 271.137 personnes, suffisamment pour sensiblement «diluer» la distribution. Nous n'avons malheureusement aucune information supplémentaire sur la distribution des revenus supplémentaires des personnes dans ce cas. A partir de 1934 cependant, ce problème disparaît avec la nouvelle législation. Quoi qu'il en soit, le problème ne se pose que les années où le *LS* est disponible. Pour les revenus des hauts fractiles, qui sont en général encadrés par des estimations sans *LS*, il ne semble pas qu'il y ait entre 1925 et 1932 de variations brutales qui pourraient être artefactuelles. Pour les fractiles P90-100 et P95-100 qui ne peuvent être estimés que grâce aux données du *LS* et qu'on ne peut pas contrôler par d'autres années, l'effet des doubles comptes peut être sensible. Il conduirait alors à une légère sous-estimation des revenus moyens et des seuils.

2.5 La composition des hauts revenus et son évolution

2.5.1 Méthode employée

Pour évaluer la composition des revenus des différents fractiles, nous avons utilisé la composition des différents niveaux de revenus utilisés dans les publications et extrapolé linéairement pour obtenir la composition au niveau des revenus moyens des fractiles (voir pour l'exposé de la méthode [Piketty, 2001], Annexe B, section 2, p.622 et suivantes). Nous avons cependant dû renoncer à l'estimation de la composition du dernier fractile (P99.99-100) car le revenu moyen de ce fractile est souvent largement au delà de la dernière tranche utilisée dans les publications et que l'extrapolation linéaire de la composition aurait mené à des résultats aberrants.

2.5.2 Difficultés d'interprétation des données de composition des revenus

Les différents types de revenus distingués dans les publications officielles posent un certain nombre de problèmes.

D'une part, il faut remarquer qu'en raison de la retenue sur les revenus des capitaux mobiliers (*Steuerabzug vom Kapitalertrag*), nombre de «petits»⁵¹ revenus des capitaux mobiliers passent inaperçus. Il est ainsi probable que la part de ce type de revenus aux environs de P90 voire P95 soit légèrement sous-estimée.

Le problème majeur des données de composition vient de la catégorie *Gewerbebetrieb*, catégorie qui contient à la fois les revenus mixtes des petits artisans et commerçants et certains revenus industriels qui s'apparentent plus à des revenus de capitaux mobiliers (notamment les revenus de sociétés en commandite par actions en nom propre). Il est ainsi fort probable que la part de cette catégorie de revenus dans le décile P90-100 et dans le fractile P99.9-100 représente des réalités économiques parfaitement distinctes. La faible part des revenus des capitaux mobiliers dans les fractiles du haut de la distribution conforte cette hypothèse.

La catégorie *Gewerbebetrieb* est parfois subdivisée dans les statistiques mais pas de manière directement exploitable pour estimer une composition plus précise des revenus des fractiles. Pour les années 1929, puis 1932/1933, 1935 et 1937, on dispose pour différentes sous-catégories d'artisanat et d'industrie de la part relative de différentes classes de revenu dans le total de la branche. On peut ainsi constater un certain nombre de caractéristiques de la distribution des revenus du *Gewerbebetrieb*.

Tout d'abord, les contributeurs les plus importants en valeurs dans cette catégorie sont également ceux qui présentent les rapports revenu/tête les plus bas. Ainsi par exemple en 1929 le petit commerce représente près de 3 milliards de marks, soit environ 40% du total de la catégorie alors que le revenu par tête dans le secteur⁵² n'est que de 4.355 RM. L'industrie alimentaire et de la confection ainsi que le bâtiment sont dans des cas similaires. A l'inverse, le secteur de l'industrie chimique ne représente que 57.673 RM (soit moins de 1%) pour un revenu par tête de 14.389 RM. (P99-99,5 environ à cette époque). Si l'on s'intéresse maintenant à la distribution par tranche de revenu dans chaque secteur, on voit que certains secteurs sont

⁵¹ Comme le système est le même que celui du *LS*, on est sûr que les revenus de capitaux mobiliers supérieurs à 8.000 RM. ou faisant partie de revenus mixtes supérieurs à 8.000 RM. sont tous enregistrés.

⁵² Il faut bien garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'un revenu par tête du secteur au sens strict, mais du rapport entre les revenus déclarés dans ce secteur et le nombre de contribuables qui ont déclaré des revenus issus de ce secteurs. Des dentistes et des professeurs peuvent donc être décomptés ici en principe.

particulièrement inégalitaires dans la distribution de leur revenus. En 1932 et 1933, par exemple, dans le secteur de l'industrie électrotechnique, 11.5% puis 13.8% des revenus déclarés ont été supérieurs à 50.000 RM. (alors que P99.9-100 vaut à cette époque de l'ordre de 45.000 RM.) et ne représentaient que 0.2% puis 0.3% du total des contribuables ayant déclaré des revenus dans ce secteur (soit entre 15 et 30 contribuables). Le secteur du commerce de gros et surtout celui de la banque et de l'assurance présentent des caractéristiques équivalentes. Ainsi en 1933, sur environ 40 millions de RM. déclarés dans ce sous-secteur de la catégorie *Gewerbebetrieb*, 36.7 % représentaient les revenus de moins de cent personnes (soit plus de 400.000 RM. par pesonne alors que P99.99-100 vaut en 1933 légèrement moins de 150.000 RM.). Il apparaît donc clairement que dans la masse des revenus mixtes enregistrés dans la catégorie *Gewerbebetrieb* se fondent de nombreux revenus de capitaux mobiliers. Nous n'avons pas réussi à saisir les raisons politiques ou économiques du traitement spécial des dividendes des société en commandite par action au cours de la période 1920-1938⁵³. Si la richesse des données dont nous disposons peut nous aider à palier la perte d'information que représente la catégorie *Gewerbebetrieb*, elle ne nous permet pas de nous en affranchir, dans l'état actuel de notre travail. Un étude plus précise des structures capitalistiques de l'économie allemande à cette époque serait nécessaire pour être à même de mieux comprendre l'évolution de la composition des revenus.

⁵³Ce traitement a continué dans l'immédiat après guerre.

3 L'évolution mouvementée des hauts revenus en Allemagne entre 1913 et 1950

Avant d'utiliser les séries que nous avons construites pour étudier l'évolution des hauts revenus en Allemagne, il convient de prendre quelques précautions. La robustesse de certains points des séries est en effet sans doute sujet à caution. Ainsi, le point pour l'année 1920 est un point isolé à plusieurs égards. C'est d'abord le premier point après la série de données sur la Prusse qui concerne l'intégralité de l'Allemagne. C'est ensuite le seul point dont nous disposons qui repose sur la loi de 1920, dont nous avons vu que sa mise en pratique a été extrêmement mouvementée. Enfin, l'année 1920 est la première année d'inflation soutenue en Allemagne (1.000% d'inflation annuelle environ) et l'utilisation de déflateurs annuel est évidemment risquée dans ces conditions⁵⁴. Il faudra donc interpréter le point 1920 avec la plus grande prudence.

De même, l'évolution entre 1949 et 1950 ne nous semble pas pouvoir être prise pour plus que la conséquence de la mise en place plus systématique d'un nouvel impôt dans l'Allemagne Fédérale en reconstruction. Dans ces conditions, si les niveaux de 1949/1950 sont instructifs pour comprendre l'évolution de l'entre-deux-guerre, l'évolution entre ces deux années restera hors de notre propos. La continuation de la série au delà de 1950 devrait permettre de saisir plus finement les évolutions de cet après-guerre.

Dans [Piketty, 2001], la présentation des permanences et des mutations de la composition des hauts revenus constitue un préliminaire à l'étude de l'évolution du poids des différents fractiles dans le revenu total. Nous ne procéderons pas ici de cette façon pour deux raisons principales : d'une part, notre période d'étude étant sensiblement plus courte et particulièrement mouvementée, la mise en évidence de grandes tendances dans la composition des hauts revenus est malaisée. D'autre part, comme nous l'avons expliqué plus haut, nos séries de composition ont une valeur informative moindre du fait du mélange partiel des revenus des «entrepreneurs» et de ceux des «capitalistes». Il nous a donc semblé plus pertinent de présenter d'abord les grandes tendances à l'aide du poids des différents fractiles pour ensuite tenter d'éclairer certaines évolutions de courts terme à l'aide des données de composition et des niveaux réels des revenus moyens des fractiles.

3.1 Tendances générales

Les figures 4, 5, 6 et 8 permettent d'avoir une première idée de l'évolution des hauts revenus en Allemagne entre 1913 et 1950.

Le premier fait marquant est l'effondrement spectaculaire des hauts revenus au cours de la Première Guerre mondiale. Ainsi, le décile supérieur (P90-100) atteint en 1919 son poids minimum dans le revenu total au cours de la période étudiée : à peine plus de 20%. Les revenus du centile supérieur (P99-100) baissent de près de 50% au cours de la guerre ; de même que ceux des 0.01% des foyers les plus aisés (P99.99-100).

Après une interruption liée à l'inflation des années vingt, l'évolution des hauts revenus est à nouveau observable dès 1925. Dans la période qui suit⁵⁵, le décile supérieur conserve une part relativement stable dans le revenu total de l'ordre de 35%. Toutefois, deux évolutions contraires ont eu lieu au sein de ce décile supérieur. D'une part, les «classes moyennes» (P90-95) et «classes moyennes supérieures»⁵⁶ ont vu leur situation s'améliorer sensiblement à la fin de la République de Weimar, avant de connaître une brusque détérioration dans la seconde moitié des années 1930. D'autre part, les très hauts revenus (P99-100) ont eux connu une période relativement morose à la fin des années 1920 et se sont effondrés lors de la crise, et ce d'autant plus qu'ils étaient situés haut à l'intérieur du dernier centile. La République de Weimar n'a donc visiblement pas permis à l'élite économique allemande de reconstituer ses revenus d'avant-guerre,

⁵⁴Une connaissance précise du déroulement temporel de l'imposition cette année-là aurait été bienvenue pour affiner le calcul des seuils réels mais nous ne disposons pas d'information à ce sujet

⁵⁵Nous ne disposons pas de données pour les années 1930 et 1931, mais cela n'a pas grande importance dans la mesure où, 1929 constituant la dernière année de prospérité et 1932 l'apogée de la crise, l'hypothèse d'une évolution monotone de toutes les séries entre ces deux points ne semble pas être très contraignante.

⁵⁶Nous empruntons cette terminologie pratique à [Piketty, 2001]. Notons toutefois que son utilisation ici ne suppose pas l'existence de groupes économiques et sociaux homogènes comparable à ceux mis en évidence dans le cas français dans [Piketty, 2001], notamment à l'aide de l'étude de la composition des revenus de ces différents groupes.

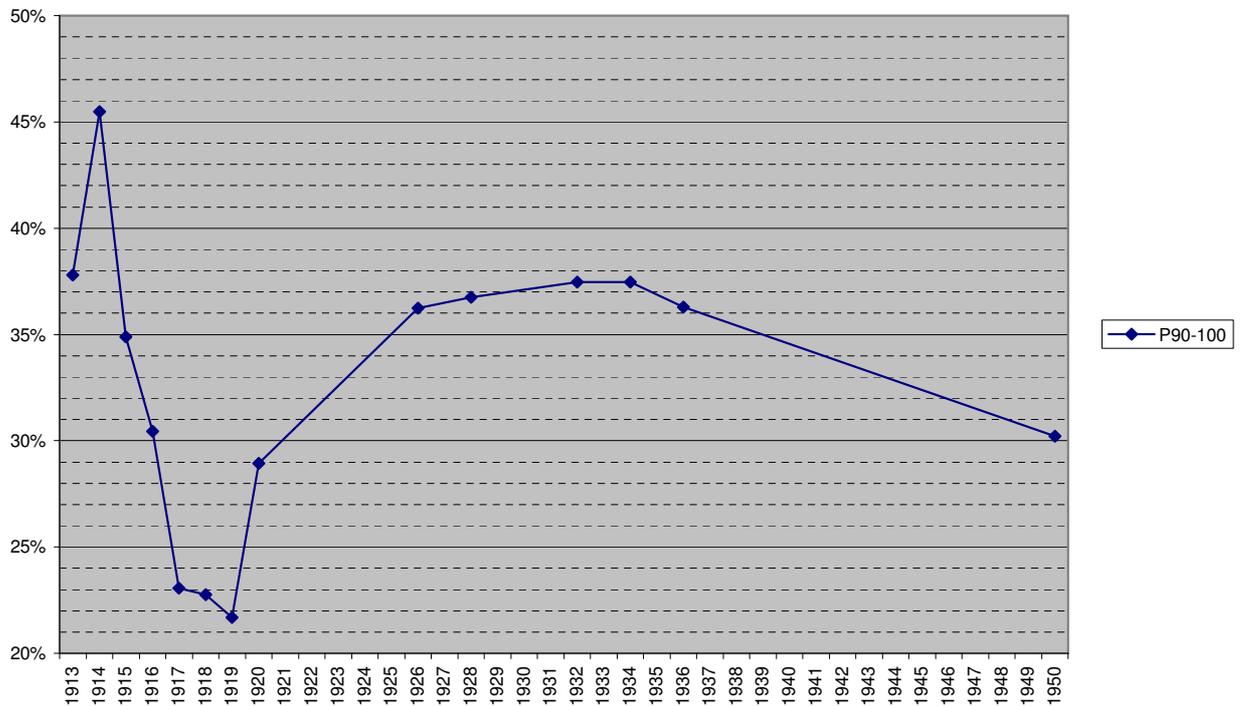


FIG. 4 – La part du décile supérieur (P90-100) dans le revenu total, 1913-1950

même en situation de croissance, à la veille de la crise. En revanche, après la prise du pouvoir par les nazis, les très hauts revenus ont connu une remontée rapide.

La Seconde Guerre mondiale constitue la dernière interruption de nos séries : nous ne pouvons donc qu'apprécier le résultat sur la distribution des revenus d'une période qui comprend successivement les années d'expansion guerrière victorieuse du Reich (1938-1942), les années de guerre défensive totale (1942-1945) puis, après la capitulation, les années de reconstruction sous occupation (1945-1949). En 1949, les hauts revenus étaient redescendus à leurs niveaux du lendemain de la Première Guerre mondiale. Cette régression constitua toutefois pour les très hauts revenus (P99-100 et au delà), un nouvel effondrement : la reconquête des profits de la fin des années trente, a été complètement annulée par l'anéantissement du Troisième Reich et la part dans le revenu total des très hauts revenus atteint en 1949 son minimum absolu sur l'ensemble de la période étudiée.

3.2 De la Première Guerre mondiale jusqu'à la stabilisation monétaire de 1925

3.2.1 Un effondrement brutal mais saccadé des hauts revenus

L'évolution des hauts revenus en Prusse entre 1913 et 1919 nous permet d'avoir une idée de la façon dont ceux-ci ont été affectés par la Première Guerre mondiale. Que cela soit en niveau réel ou même en part du revenu total, il est clair que les revenus de tous les fractiles estimés dans ce travail se sont effondrés durant la Première Guerre mondiale. La remontée abrupte qui apparaît en 1920, bien que peu robuste, apparaît relativement cohérente avec la remontée qui résulte dans les niveaux observés en 1925⁵⁷. Par

⁵⁷Une hypothèse plausible est que les données prussiennes de la Première Guerre mondiale soient sensiblement décalées vers le bas par rapport à l'ensemble de l'Allemagne, résultant mécaniquement en une remontée brutale dès 1920, première année dont nous disposons pour toute l'Allemagne. La question qu'il s'agirait ensuite de résoudre est de savoir si ce biais est en niveaux (il faudrait alors translater la courbe 1913-1919 vers le haut ; l'ampleur de l'effondrement n'en subsisterait pas moins), ou en différences : l'effondrement devrait alors être revu à la baisse pour un point de départ équivalent. On ne voit cependant pas quel mécanisme



FIG. 5 – La part des fractiles P90-95 et P95-99 dans le revenu total, 1913-1950

ailleurs, les revenus des percentiles élevés (P99.99-100 et P99.9-100) ont connu d'importantes oscillations dans leur chute. Dès le fractile P99.5-P99.9, toutefois, l'évolution redevient monotone.

La chute des hauts revenus durant la guerre, phénomène assez classique, peut s'expliquer dans le cas allemand par deux facteurs principaux. Le premier est lié à la nécessité progressive devant laquelle les industriels ont été mis par le prolongement de la guerre d'accepter une réorganisation de leur appareil productif dans laquelle les profits n'étaient plus la priorité. La nécessaire union nationale que l'empereur Guillaume II a promue dès 1914 est en effet passée par de substantielles concessions aux syndicats, qui ont gagné leur reconnaissance tacite en échange de leur participation au consensus. Le blocus maritime a de plus considérablement désorganisé l'économie, qui a dû s'orienter vers la production d'*ersatz*. Par ailleurs, le financement de la guerre a constitué une énorme ponction sur la richesse nationale de deux façons : par de l'inflation camouflée d'abord jusqu'en 1916 (les titres des emprunts de guerre, librement convertibles en monnaie, ont considérablement augmenté la masse monétaire en circulation dès cette époque) puis par l'endettement auprès de la *Reichsbank* de 1916 à 1918, endettement qui fut si rapide que de nouveaux impôts durent être mis en place uniquement pour en payer les intérêts. Trois impôts sur le capital et son accroissement furent en effet mis en place durant les années 1913-1919. L'impôt sur l'enrichissement, tout d'abord, (*Wehrbeitrag*) avait été voté dès juillet 1913 pour préparer un éventuel conflit. Cet impôt permanent frappait l'accroissement triennal de la fortune suivant des taux progressifs (extrêmement faibles il est vrai : de 0.15% à 1.5%). Lorsque le besoin s'en fit sentir, le principe (et surtout les enregistrements qui avaient été réalisés depuis 1913) fut repris et approfondi pour financer la guerre : en 1918, un nouvel impôt fut perçu ponctuellement : la *Aussenordentliche Kriegsabgabe für das Rechnungsjahr 1918* (Participation extraordinaire de guerre) et surtout, en 1919, la taxe extraordinaire de guerre sur l'accroissement de la fortune (*Kriegsabgabe vom Vermögenszuwachs*) fut instaurée, qui pesait sur les fortunes qui avaient crû entre le 30 juin 1919 et le 31 décembre 1913. Le barème était là beaucoup plus progressif : de 10% jusqu'à 100% au delà de 375.000 marks. L'étude précise de la chronologie de la perception de ces impôts et de leur

pourrait mener à la seconde voie de l'alternative.

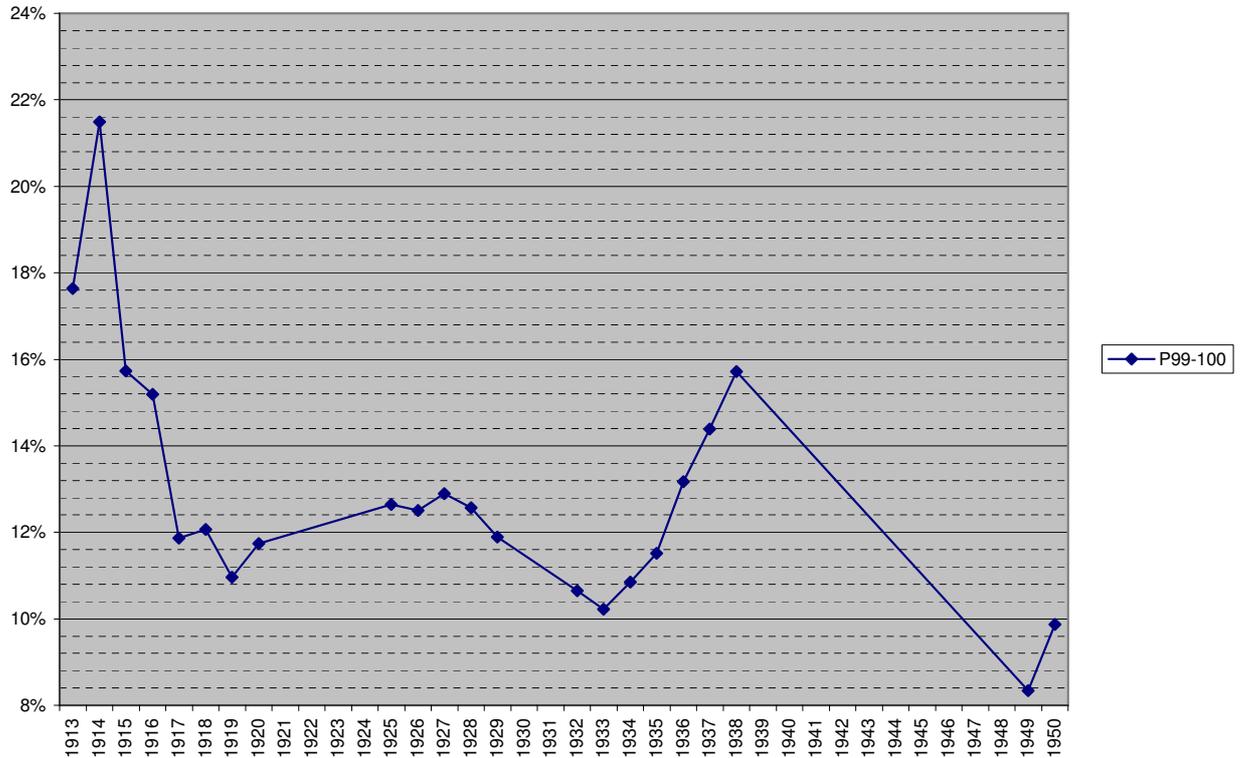


FIG. 6 – La part du centile supérieur (P99-100) dans le revenu total, 1913-1950

poids effectif est toutefois nécessaire pour évaluer leur impact réel dans l'effondrement des hauts revenus. Il est très possible que leur importance n'ait pas été décisive cependant.

En ce qui concerne les oscillations auxquelles ont été sujets les fractiles P99.99-100 et P99.9-100 (brusques redressements en 1916 et 1918), la grande sensibilité des très hauts revenus à une conjoncture économique et militaire extrêmement changeante laisse la voie ouverte à diverses explications. L'effet d'éventuels profits ponctuels de guerre⁵⁸ ne peut en particulier pas être écarté. Notons que le cas français pose en 1916 le même problème ([Piketty, 2001], p.132). A peine la guerre finie, l'instabilité monétaire que celle-ci avait déclenchée a plongé l'économie allemande dans le chaos jusqu'en 1924-25.

3.2.2 L'hyperinflation des années vingt, désastreuse pour les hauts revenus ?

L'effet des années d'inflation de 1920 à 1924 sur les hauts revenus (et sur l'ensemble de la distribution en général) est une question assez controversée de l'histoire économique allemande. Si l'hyperinflation de l'année 1923 a constitué un traumatisme économique mais aussi psychologique collectif qui a pesé sur les choix de politique économique des gouvernements allemands dans les années trente et jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il n'en reste pas moins que les années d'«instabilité inflationnaire» de 1920 à 1922 ont probablement eu un effet globalement positif sur l'économie allemande. Dans un contexte de crise économique mondiale, il semble en effet que l'inflation, sciemment encouragée par les premiers gouvernements de la République de Weimar, ait permis la reconversion de l'économie de guerre et la démobilisation dans des conditions relativement favorables. Il convient de garder à l'esprit que les contemporains avaient une expérience extrêmement limitée de l'inflation : ainsi, et les agents économiques (les syndicats notamment) et les produits financiers (rentes etc.) ne prenaient pas en compte le phénomène. A court terme,

⁵⁸Voir à ce propos [Holtfrerich, 1980], p.274, mais cette hypothèse évoquée en passant par l'auteur mériterait d'être approfondie. Malgré leur très grande précision (plus de 150 tranches, dont les dernières sont souvent consacrées à un seul contribuable), les statistiques fiscales prussiennes ne laissent pas apparaître de cas isolés potentiellement responsables des soubresauts observés.

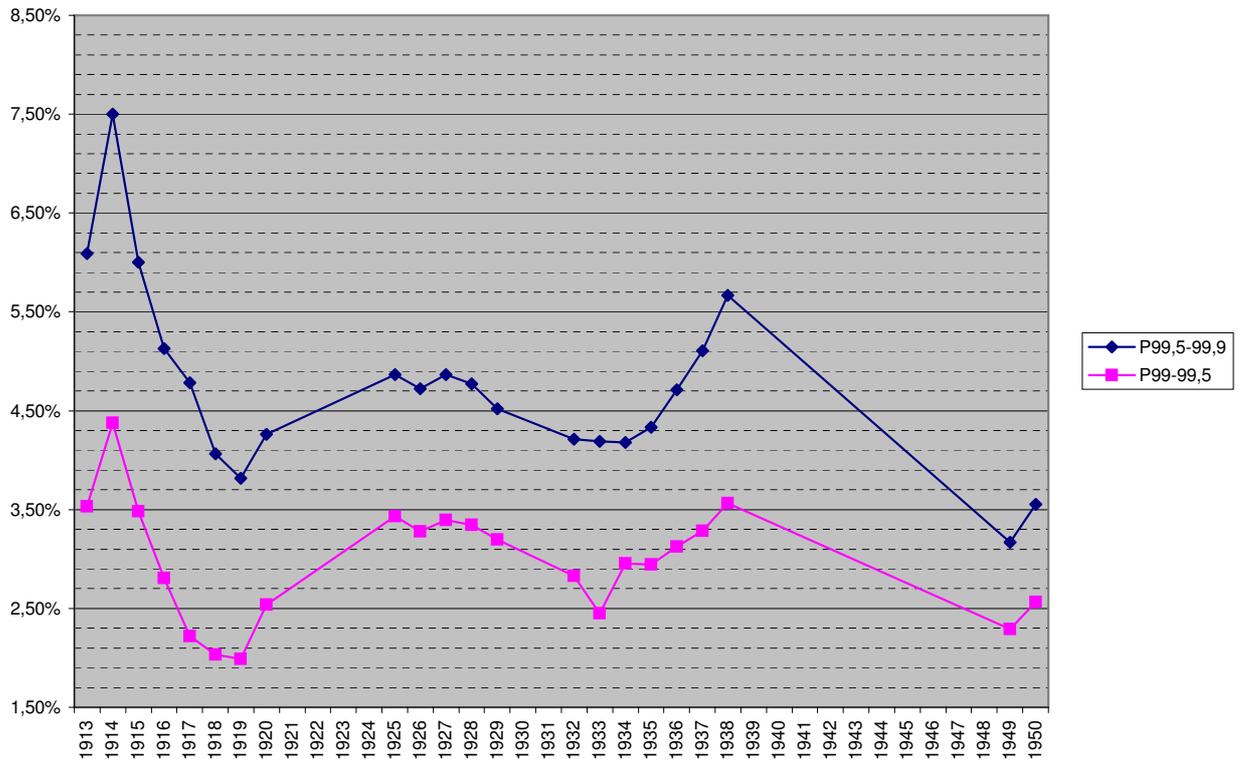


FIG. 7 – La part des fractiles P99-99.5 et P99-99.9 dans le revenu total

le gouvernement du Reich n'hésita donc pas, pour financer la démobilisation dans un contexte politique troublé, à exercer son droit de seigneurage sur la monnaie⁵⁹.

L'effet de cette politique sur la distribution des revenus est ambiguë et nos séries ne nous permettent pas de mettre en évidence de tendance marquée. Pour les fractiles supérieurs (P99,9-100 et au delà) la situation semble s'être légèrement dégradée en termes réels. En dessous, les niveaux réels comme le poids dans le revenu total des fractiles a sensiblement augmenté (de moins en moins nettement lorsque l'on monte dans les fractiles supérieurs).

Par ailleurs, la littérature ([?], [Holtfrerich, 1980]) est elle même assez contradictoire sur le sujet. Holtfrerich penche pour une forte baisse des très hauts revenus au profit de ceux de la classe moyenne supérieure (*i.e.* jusqu'à 10.000 M. 1913 annuels, soit P99 environ, ce qui est parfaitement cohérent avec nos résultats, voir [Holtfrerich, 1980], p.271 et suivantes⁶⁰). Cependant, la période englobée dans l'appréciation de Holtfrerich (1913-1928) ne permet pas de faire la distinction entre l'effet de la guerre et celui de la période 1920-1925. Cette approche est néanmoins cohérente avec l'approche de l'ouvrage, qui suppose qu'il n'y a eu qu'une seule grande période d'inflation de 1914 à 1924. Toutefois, en ce qui concerne l'évolution de la distribution des revenus, on peut douter de la pertinence d'une telle périodisation. Pour Peukert, en revanche, il n'y pas eu de bouleversement fondamental de la distribution au cours de l'inflation mais seulement une réorganisation à l'intérieur des différents niveaux de revenu. Ainsi, si les industriels ont profité jusqu'au bout de l'inflation qui a finalement éteint leur dettes, les rentiers et détenteurs de revenus nominaux de capitaux ont été complètement ruinés. De même, à l'intérieur de la «classe moyenne» (P90-95), les situations ont été variées entre commerçants aisés que le marché noir a fait prospérer et bourgeoisie de rentiers et de fonctionnaires dont la situation s'est sensiblement dégradée. La connaissance de l'évolution de la composition des revenus au cours de la période fait ici cruellement défaut pour affiner l'analyse. Quoi

⁵⁹Peukert ([Peukert, 1987]) n'hésite pas à parler d'une planche à billets «chauffée à blanc».

⁶⁰Il utilise pour ce faire les mêmes données que nous, mais il procède à une lecture directe peu convaincante des tableaux de statistique fiscale pour 1913 et 1928, mis en regard décalé pour tenir approximativement compte de l'inflation

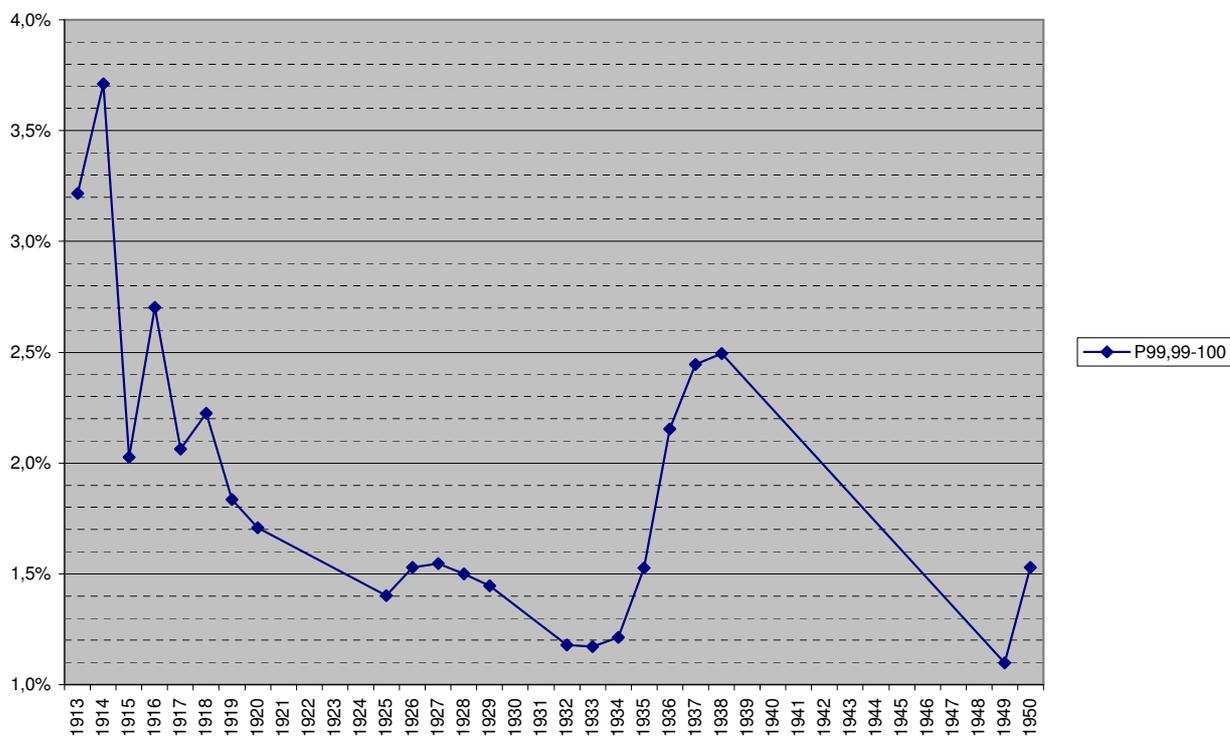
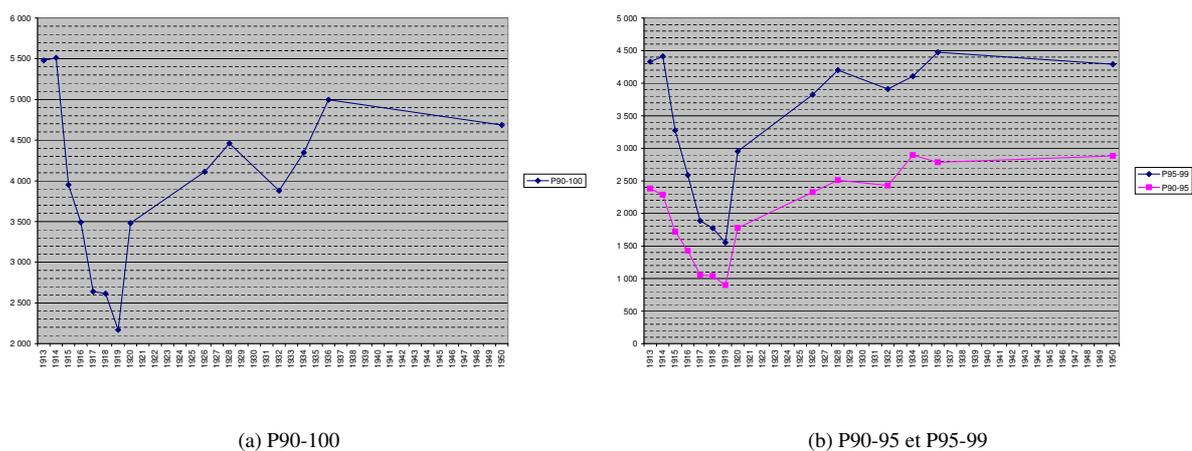


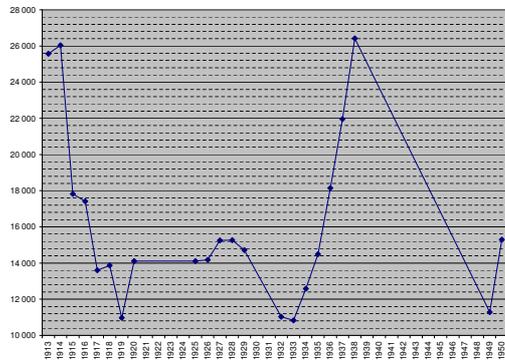
FIG. 8 – La part du fractile P99.99-100 dans le revenu total, 1913-1950



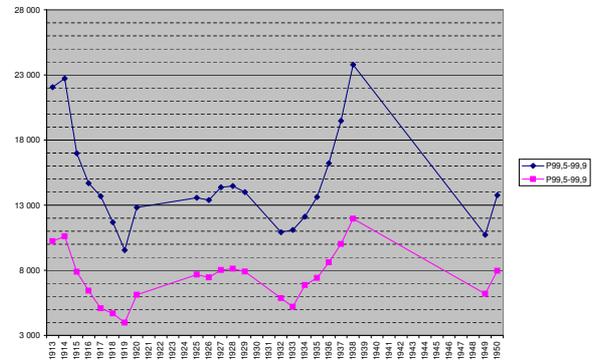
(a) P90-100

(b) P90-95 et P95-99

FIG. 9 – Niveaux réels des revenus moyens du dernier décile (P90-100) et des fractiles P90-95 et P95-99 (marks 1913)



(a) P99-100



(b) P99-99.5 et P99-99.9

FIG. 10 – Niveaux réels des revenus moyens du dernier centile (P99-100) et des fractiles P99-99.5 et P99.5-99.9 (marks 1913)

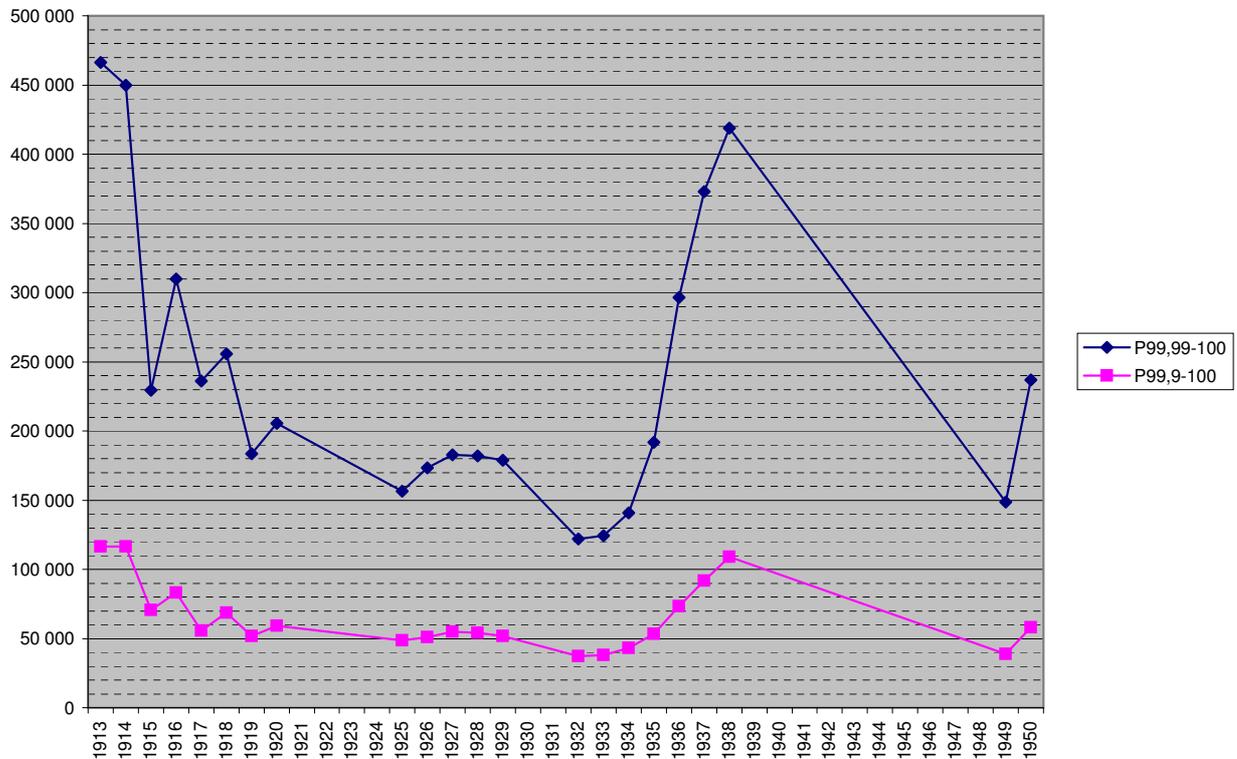


FIG. 11 – Niveau réel du revenu moyen des fractiles P99.9-100 et P99.99-100 (marks 1913)

qu'il en soit, les années d'inflation de l'après-guerre ne semblent pas avoir eu un effet sur les hauts revenus comparable à celui de la Première Guerre mondiale, même si elles ont sûrement énormément nuit à la confiance déjà limitée qu'inspirait la République de Weimar aux élites économiques.

Cette confiance ébranlée ne semble pas non plus avoir été raffermie par la stabilisation décevante qui eut lieu après 1925.

3.3 Stabilisation de la République de Weimar et Crise

3.3.1 Une stabilité retrouvée dont les hauts revenus n'ont pas profité

La seconde moitié des années vingt constitue la partie centrale de la République de Weimar, la seule où celle-ci connut simultanément une vie politique démocratique relativement stable et une croissance économique régulière (bien que lente). Toutefois, cette période, marquée par la fin de l'inflation, fit apparaître un conflit exacerbé sur la redistribution des maigres fruits de la croissance entre patronat et syndicats. En effet, dans le contexte troublé de la défaite, les syndicats avaient réussi à lier le patronat dans un essai de corporatisme, la «Communauté Centrale du Travail» (*Zentralarbeitsgemeinschaft*, ZAG), qui devait permettre de maintenir les acquis obtenus pendant la guerre. L'Etat, qui s'était doté d'une Constitution «sociale»⁶¹, était une pièce vitale de ce dispositif, puisque la pratique d'arbitrage, issue de la période de démobilisation, devint après 1923 une pratique systématique.

Dès 1925, il apparut cependant que la ZAG n'était plus viable en temps de stabilité monétaire : face aux industriels qui ne pouvaient plus répercuter discrètement leurs coûts sur les prix et à l'Etat qui n'avait plus les moyens de financer une politique sociale généreuse, les syndicats se raidirent pour préserver leurs acquis (au premier rang desquels la journée de huit heures). Cette situation eut pour conséquence le discrédit croissant de l'Etat, dont les arbitrages systématiques encourageaient les positions intransigeantes de part et d'autre et ne satisfaisaient finalement personne. Les historiens de la période se sont livrés à une controverse acharnée sur l'importance de la rigidité à la baisse des salaires à cette époque, et son importance sur la faible croissance économique (notamment via des taux d'investissement historiquement faibles : de l'ordre de 10%). Cette «Première Controverse Borchardt» reste ouverte. Toutefois, les derniers tests économétriques ([Ritschl, 1990]) réalisés tendent à confirmer l'hypothèse de rigidité des salaires, à un niveau sensiblement supérieur à celui qui aurait dû prévaloir sur le marché. La mise en évidence du lien causal avec la faiblesse de l'investissement reste quant à elle à explorer.

Quoiqu'il en soit, l'évolution relativement morne des hauts revenus de 1925 à 1929 semble cohérente avec l'évolution institutionnelle esquissée ci-dessus. Cette évolution mérite cependant d'être affinée en tenant compte de la composition des revenus au différents niveaux du dernier décile en 1928 (voir figure 12

Les «classes moyennes» et les «classes moyennes supérieures» (P90-95 et P95-99) percevaient en effet à cette époque des revenus principalement composés de salaires et ont vu leur poids dans le revenu total rester globalement stable (voire progresser légèrement). Le reste des hauts revenus étant composé principalement de revenus de capitaux mobiliers (20% pour P99.9-100) et de revenus industriels, commerciaux et de l'artisanat (45%), l'affrontement au sein de la ZAG évoqué plus haut peut raisonnablement être transposé en un affrontement entre hauts revenus (au delà de P99) et classes populaires et moyennes salariées⁶². Le fractile P99-99.5 constitue la transition des classes moyennes supérieures vers les élites économiques capitalistes et entrepreneuriales. Ces classes moyennes supérieures constituaient à l'époque le seul secteur pacifié de la société allemande et donc le seul soutien de la République de Weimar vacillante. Ce soutien fut sévèrement ébranlé par la crise de 1929.

Il conviendrait cela dit d'estimer le rôle qu'a pu jouer dans ce contexte l'impôt sur le revenu, qui pour la première fois depuis sa mise en place, a pu fonctionner durablement avec un barème progressif. Quoi

⁶¹La Constitution de Weimar contenait, à la différence de celle de la R.F.A., des dispositions sociales : droit au travail, droit à la santé, droit au logement etc.

⁶²Les autres composantes sociales qui pourraient constituer le haut de la distribution sont les riches rentiers dont l'hyperinflation avait eu raison, et les grands propriétaires terriens à l'est de l'Elbe (*Junkers*), dont le poids économique était sensiblement diminué par la crise de surproduction agricole consécutive à l'augmentation des capacités impliquées par le blocus durant la guerre. L'utilisation de la répartition des revenus entre zones rurales et urbaines et par régions, disponible dans les statistiques prussiennes puis du Reich, devrait permettre de mesurer cet affaiblissement de 1913 à 1925 puis 1929.

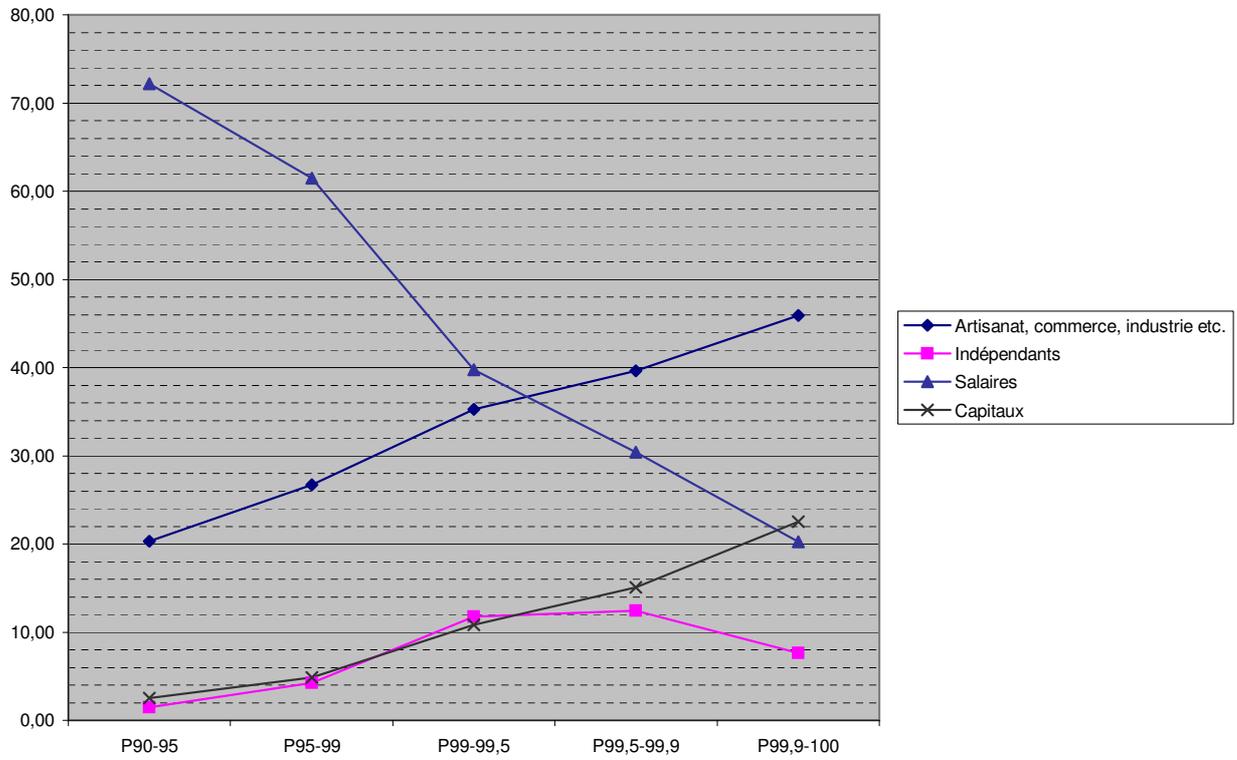
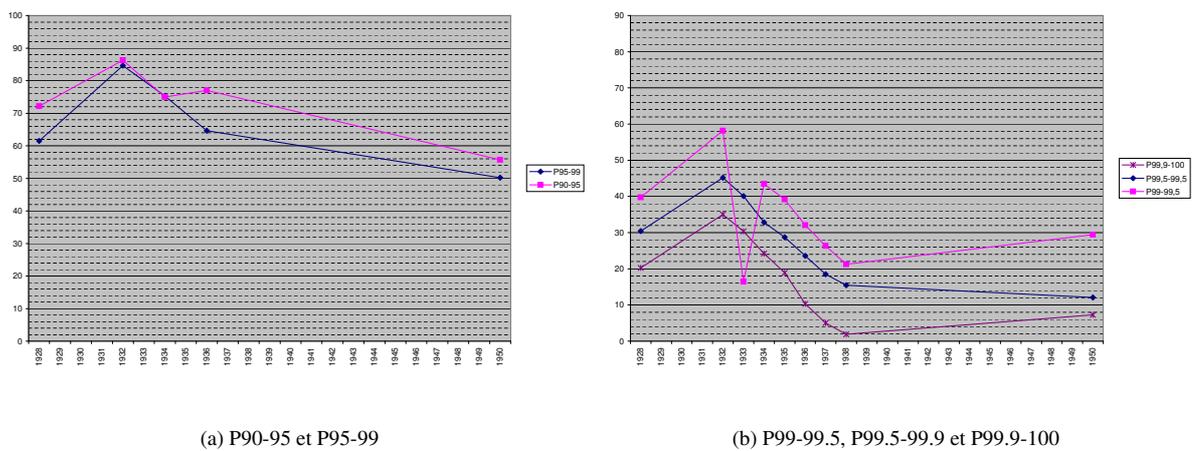


FIG. 12 – Composition des revenus au fil du dernier décile en 1928



(a) P90-95 et P95-99

(b) P99-99,5, P99,5-99,9 et P99,9-100

FIG. 13 – Part des salaires dans les différents fractiles, 1928-1950

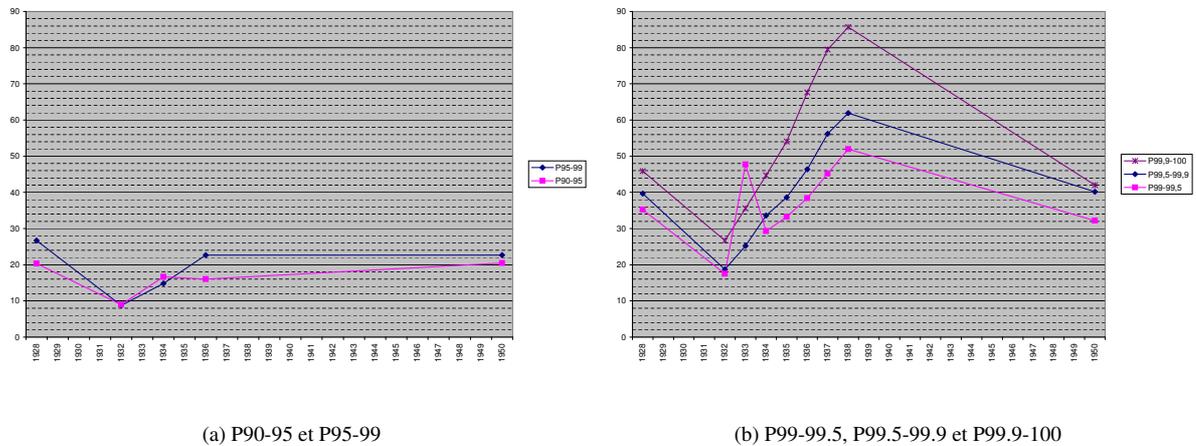


FIG. 14 – Part des revenus du commerce, de l'industrie etc. dans les différents fractiles, 1928-1950

qu'il en soit, cette source de financement du «welfare state» de Weimar n'a pu qu'ajouter à la désaffection des élites économiques pour le régime.

3.3.2 La crise : un effet différencié à l'intérieur du dernier décile

Nous ne disposons pas des données nécessaires au suivi des hauts revenus durant la crise. Nous pouvons toutefois comparer le dernier point avant la crise (l'année 1929) avec la dernière année de crise, qui est aussi celle qui, en Allemagne, fut la plus terrible en termes de recul de la production (46 en 1932 contre 103 en 1929) et de niveau du chômage (5,6 millions, soit près 30% de la population active). La croissance du chômage et la question des moyens à mettre en œuvre pour financer son indemnisation dans un contexte de poids politique croissant (et parfois coordonné) du K.P.D.⁶³ et du N.S.D.A.P.⁶⁴, ont finalement conduit à la constitution d'un gouvernement minoritaire de droite dirigé par Brüning en mars 1933. Celui-ci mit en place une politique déflationniste, décidée contre la majorité des députés du *Reichstag* à l'aide de décrets-lois. La République de Weimar démocratique cessa d'exister avec le cabinet Brüning.

La politique déflationniste mise en œuvre (augmentation des impôts, baisse autoritaire de certains prix, des salaires des fonctionnaires (de 23%), des salaires minimaux, des allocations chômage) a fait l'objet de la «Seconde Controverse Borchardt⁶⁵». La question se pose en effet de savoir si une alternative expansionniste était réaliste dans le contexte politique de l'époque.

Si la crise des années 1930-1932 a touché durement les classes populaires et moyennes à cause du chômage de masse qu'elle a engendré, les hauts revenus ont également eu à souffrir des mesures autoritaires prises par l'Etat dans un contexte économique extrêmement difficile (baisse des prix du charbon de 7% par décret en septembre 1931 par exemple, alors que le cours venait de baisser de près de 10%). L'augmentation de la pression fiscale par la mise en place de nombreux suppléments d'impôt pesa sans doute sensiblement sur les hauts revenus et mériterait d'être finement étudiée en fonction des fractiles⁶⁶.

Les séries des parts des revenus moyens des différents fractiles montrent une évolution très variée à l'intérieur du décile supérieur de la distribution. Si tous les niveaux réels ont été affectés à la baisse par la

⁶³ *Kommunistische Partei Deutschlands*, parti communiste allemand

⁶⁴ *Nationalsozialistische Arbeiterpartei Deutschlands*, parti nazi.

⁶⁵ Borchardt soutient que non. Holtfrerich, par exemple, tente de soutenir le contraire. L'exposé des termes du débat dépasse le cadre de ce travail, toutefois, la question de la nécessité de la politique déflationniste de Brüning (et surtout de sa perception comme telle à l'époque) n'est pas anodine pour étudier le contexte dans lequel les élites économiques allemandes se sont définitivement détournées de la République de Weimar, qui n'avait plus rien de démocratique mais ne s'engageait cependant pas dans la voie du rétablissement de leurs revenus.

⁶⁶ Le fait que ces impôts n'aient pas été systématiquement enregistrés avec l'impôt sur le revenu rend cette étude difficile avec les seules sources utilisées ici.

crise, il n'en va pas de même pour le poids des différents fractiles dans le revenu total⁶⁷. Il faut avant tout remarquer que la structure des revenus en 1932 était complètement bouleversée par rapport à 1929. Près de 4 millions de contribuables (le supplément de chômeurs) étaient sortis des statistiques de l'impôt sur le revenu entre les deux dates et tous les seuils des fractiles ont été sensiblement abaissés. En conséquence de la crise, et malgré la politique déflationniste, les salaires ont beaucoup mieux résisté que les bénéfices industriels et commerciaux et les revenus de l'artisanat, qui se sont effondrés à tel point qu'en 1932 la part des salaires dans les revenus du fractile P99.9-100 était supérieure à celle des revenus du commerce de l'artisanat et de l'industrie (voir figure 15). Dans ces conditions les classes moyennes et moyennes supérieures, ont plutôt mieux résisté à la déflation (leur part du revenu total a même augmenté) alors que les revenus du dernier centile se sont effondrés, et ce d'autant plus que l'ont montait dans la distribution. Cet effondrement confirmait l'incapacité du régime de Weimar à promouvoir un retour des revenus de l'avant 1913. Il allait en outre tout autrement avec l'arrivée des nazis au pouvoir.

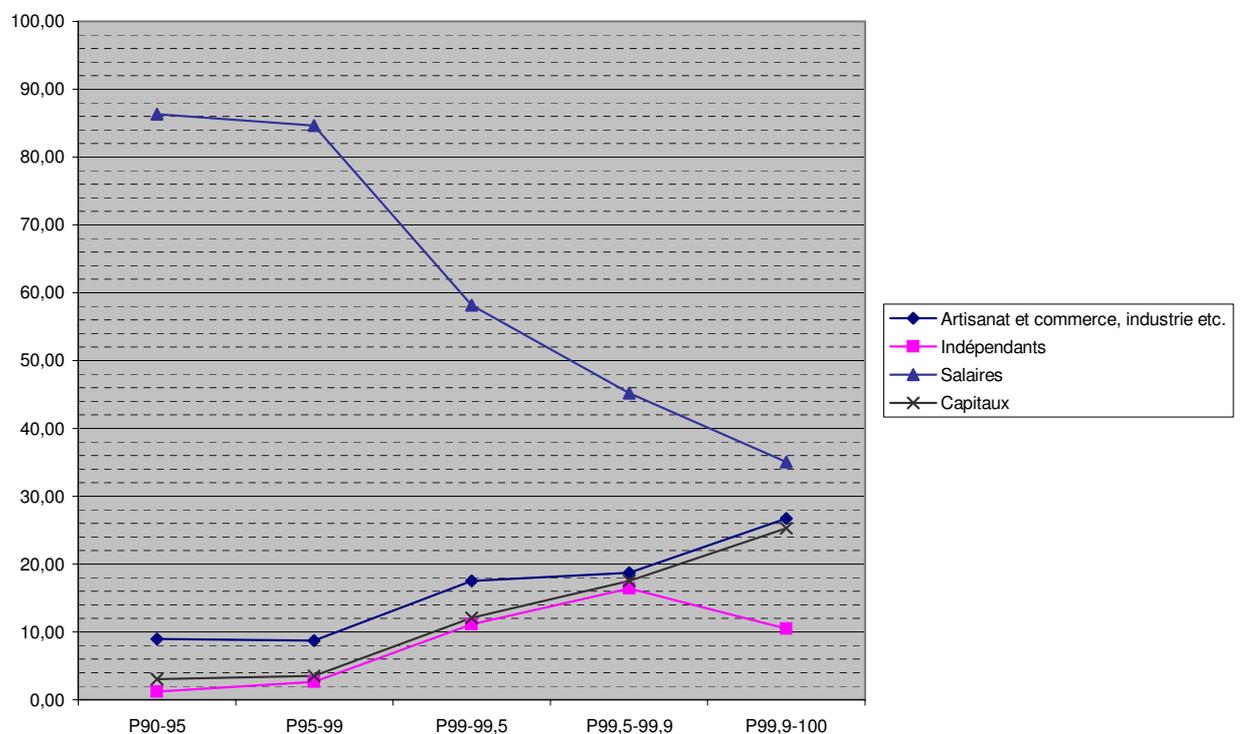


FIG. 15 – Composition des revenus au fil du dernier décile en 1932

3.4 Les hauts revenus dans le Troisième Reich

Le Troisième Reich a vu une évolution extrêmement rapide des hauts revenus, que nous ne pouvons malheureusement suivre que jusqu'en 1938, dernière année de paix. Au sein de cette évolution, deux étapes peuvent être distinguées : une première en 1933-1934, qui correspond à la période de stabilisation du pouvoir (*Machtstabilisierung*) et une seconde, dès 1935 qui voit le début du réarmement et de la politique d'aryanisation de l'économie.

⁶⁷ Celui-ci avait en effet énormément baissé à cause de l'augmentation rapide du chômage.

3.4.1 La *Machtstabilisierung* et le retour au plein emploi

Durant la première période, le pouvoir de Hitler était encore indécis et le retour au plein emploi constituait une priorité absolue sur le plan économique et même politique pour les nazis. A cette époque, tous les revenus ont également augmenté (le revenu moyen de P99.99-P100 rapporté au revenu moyen n'a pas augmenté par exemple jusqu'en 1934). La politique expansionniste nazie, d'abord fondée sur des grands travaux civils et synchronisée avec une amélioration de la conjoncture mondiale a permis une baisse massive et rapide du chômage. Dès 1934, les revenus moyens aux différents niveaux du dernier décile avaient retrouvé leur niveau de 1929 ou étaient en passe de le faire. Par ailleurs, la composition des revenus était redevenue «normale» (baisse de la part des salaires et hausse de celle des bénéficiaires commerciaux et industriels au delà de P99). Le retard des très hauts revenus dans ce retour à la normale (les revenus moyens de P90-95 et P95-99 avaient retrouvé leur niveau d'avant la crise en 1934 ; les fractiles supérieurs ne les ont retrouvé qu'à partir de 1935) illustre la façon dont la crise avait contracté la distribution. De plus, les baisses d'impôt immédiates (quoi qu'assez limitées en fait) ont eu un effet moins net que la politique budgétaire expansionniste, qui n'a pas autant affecté le sommet de la distribution que les fractiles immédiatement inférieurs au départ lorsque les premiers grands travaux ont principalement été confiés à la *Reichsbahn*⁶⁸ (fameuses constructions d'autoroutes).

Toutefois la dispersion alla rapidement grandissant à partir de 1935 et les inégalités se firent de plus en plus nettes à l'intérieur du dernier décile.

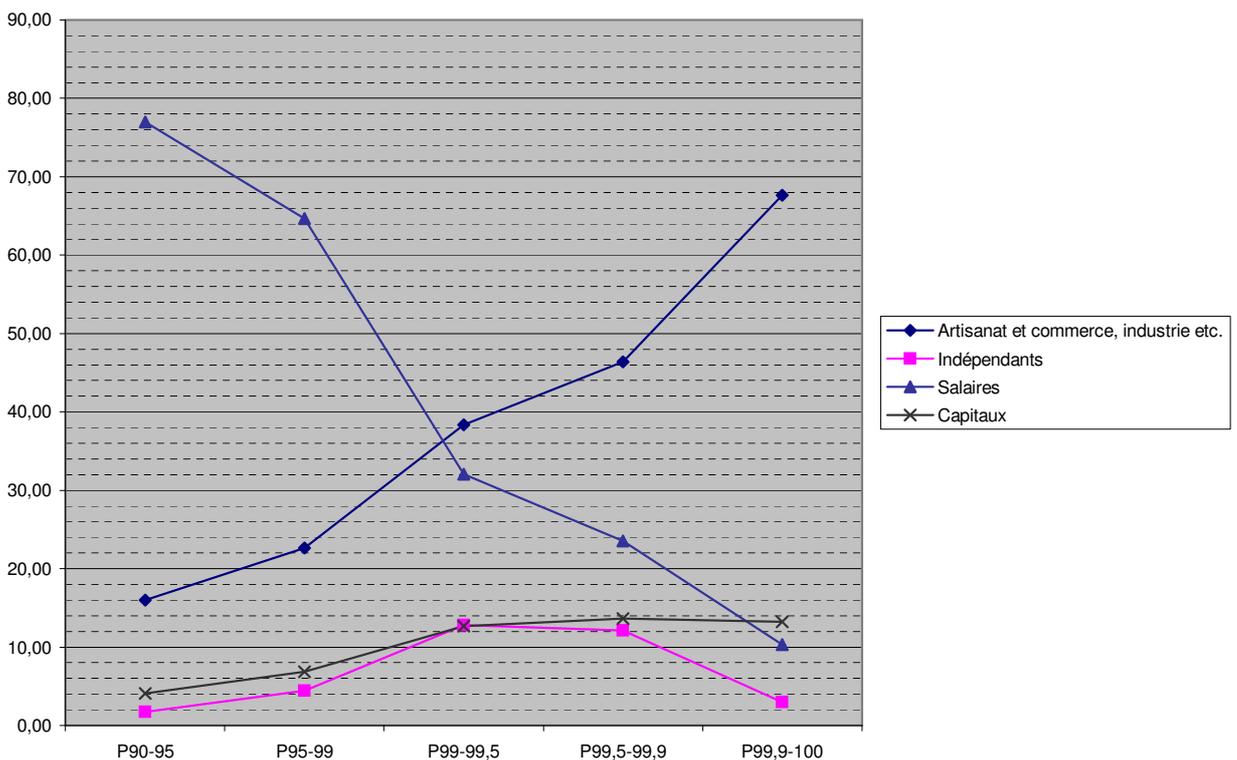


FIG. 16 – Composition des revenus au fil du dernier décile en 1936

3.4.2 Réarmement et rétablissement des hauts revenus

Après la «Nuit des longs couteaux» (30 juin 1934), qui clôt la «mise au pas» (*Gleichschaltung*) du pays, les très hauts revenus (jusqu'à P99-100) se mirent à augmenter beaucoup plus rapidement que le revenu

⁶⁸Compagnie de chemins de fers du Reich.

moyen et retrouvèrent en 1938 leurs niveaux de 1913 (ils ne retrouvèrent toutefois pas leur part du revenu total de l'époque). Cette évolution semble liée à la réorientation de la politique économique des nazis. D'une part, le réarmement fut déclaré priorité nationale (*Wehrhaftmachung*, «mise en situation de pouvoir se défendre» du pays) et d'autre part la consommation intérieure fut sévèrement bridée par une politique de blocage des salaires mise en œuvre dès le plein emploi retrouvé⁶⁹. Si cette politique fut globalement dommageable aux classes moyennes (le revenu moyen et la part dans le revenu total de P90-95 amorça une baisse entre 1934 et 1936), elle fut éminemment profitable aux industriels qui étaient partie prenante dans le réarmement. Le réarmement fut financé par une monnaie parallèle, les bonds M.E.F.O.⁷⁰, distribués aux industriels et qui leur permettaient d'acheter les matières premières. L'augmentation fulgurante des très hauts revenus est donc probablement attribuable à la hausse des bénéfices industriels. L'étude de la composition de revenus, affinée par les données par branche confirme cette hypothèse (par exemple, en 1936, dans la catégorie métallurgie, le montant par tête déclaré est de 276.000 RM. contre 3.451 RM. en 1929⁷¹). La remontée spectaculaire des très hauts revenus est d'autant plus surprenante qu'en 1934 une loi fut votée qui limitait strictement le versement de dividendes aux actionnaires par les S.A. et les S.A.R.L. (voir figure 17) conduisant à une accumulation importante de profits non distribués dans ces sociétés. Il faut donc sans doute voir dans la remontée des très hauts revenus entre 1934 et 1938 un phénomène lié à un type de capitalisme industriel particulier à l'Allemagne de cette époque, où de grosses entreprises, très encadrées dans leurs production par un Etat totalitaire, restaient cependant entre les mains d'une toute petite élite économique qui a en quelques années tiré parti du réarmement et reconstitué ses revenus d'avant 1913.

Enfin, il ne faut sans doute pas sous-estimer que cette évolution a pu être renforcée par l'expropriation progressive de tous les Juifs allemands.

3.4.3 Salaires et appartenance confessionnelle : les lois de Nuremberg dans les statistiques fiscales

L'arrivée des nazis au pouvoir leur permit de mettre en place progressivement leur programme de persécution de la population juive d'Allemagne. Dès avril 1933 fut votée la loi sur la restauration du service public (*Gesetz zur Wiederherstellung des Berufsbeamtentums*). Cette loi expulsait les «non aryens» du service public (les décrets d'application de la loi tenaient pour juif toute personne ayant au moins un grand-parent de religion juive)⁷²

Le début de la persécution systématique des Juifs est cependant constitué par les lois de Nuremberg⁷³. Les cadres légaux étant posés, l'année 1936 marqua le début d'un déchaînement haineux de propagande antijuive orchestré par Goebbels et qui visait entre autres encourager l'émigration et l'abandon par les Juifs allemands de leur avoirs économiques (cette politique «incitative» déboucha après 1938 sur l'aryanisation forcée de l'économie, pure et simple expropriation des Juifs allemands). Or cet abandon progressif par les Juifs de leurs entreprises et de leurs emplois coïncide avec l'augmentation spectaculaire des hauts revenus que nous avons mis en évidence. Sans y voir un facteur explicatif de premier ordre, il nous a tout de même semblé pertinent d'exploiter les informations présentes dans les données fiscales et qui nous permettaient de suivre la dégradation de la situation économique des Juifs d'Allemagne au moment où le centile supérieur de la distribution reconstituait ses revenus.

Nous ne disposons malheureusement pas de données sur l'ensemble des revenus ventilés par appartenance confessionnelle, et nous ne pouvons donc pas, par exemple, estimer l'évolution de la part des

⁶⁹C'est en cela, que la politique expansionniste des nazis ne peut être qualifiée de keynésienne.

⁷⁰Du nom de la société émettrice, la *Metallurgische Forschungsgesellschaft m.b.H.*. Il s'agissait de lettres de change d'une durée de validité de trois mois qui étaient immédiatement escomptables auprès de la Reichsbank. Les bons M.E.F.O. ont représenté dans les années 1930 jusqu'à 30% du financement du réarmement.

⁷¹Evolution indice des prix sur la période : 154 en 1929, 126 en 1938.

⁷²Le «paragraphe aryen» (*Arierparagraph*) fut le modèle de décrets appliqués à des professions non fonctionnarisées, principalement les avocats. Moins de deux mois après l'arrivée des nazis au pouvoir, et bien que la position économique des Juifs restât intacte, c'en était déjà fait de leur égalité civile. En avril 1933 toujours, la loi sur les domaines fonciers (*Reichserbhofgesetz*) interdit aux Juifs d'être agriculteurs. Enfin, en octobre une loi (*Schriftleitergesetz*) obligea les journaux à renvoyer leurs rédacteurs en chef non aryens

⁷³Il s'agissait de la loi pour la protection du sang et de l'honneur allemands (*Gesetz zum Schutz des deutschen Blutes und der deutschen Ehre*), qui interdisait mariage et relations sexuelles entre Juifs et «aryens», et de la loi sur la citoyenneté du Reich (*Reichsbürgergesetz*), qui institue une distinction entre les citoyens du Reich (*Reichsbürger*), statut réservé aux «aryens» et les sujets du Reich (*Staatsbürger*), nouveau statut des Juifs qui les privait de droits civiques.

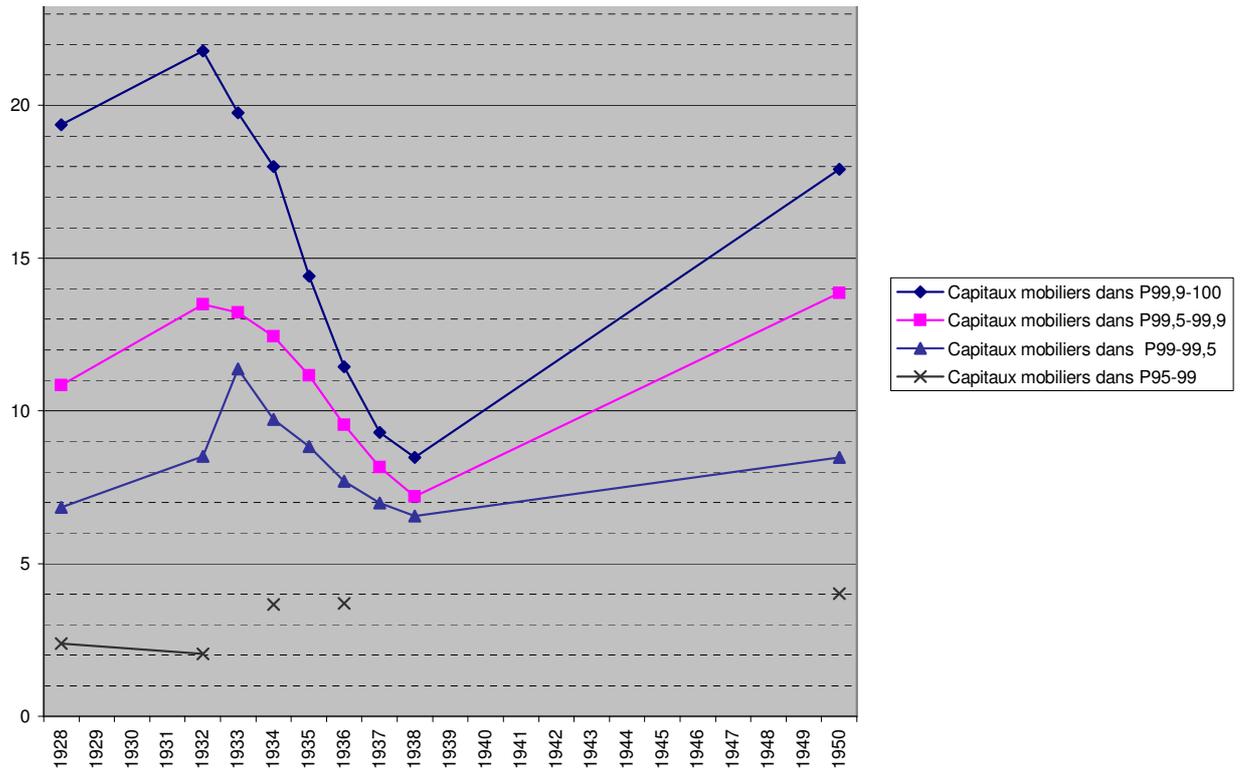


FIG. 17 – Evolution des revenus des capitaux mobiliers imposables, 1928-1950

différents groupes dans les fractiles de revenu. Cela dit, l'exploitation des données sur les salaires permet de se faire une idée assez précise de la tendance dès 1934 (voir tableau 11).

Rappelons qu'il ne s'agit ici que de la partie des salaires enregistrées par le *LS*, c'est à dire que les salaires supérieurs à 8.000 RM. n'apparaissent pas dans le tableau. Il n'est donc pas question de calculer des fractiles de distribution. Toutefois, un certain nombre d'évolutions apparaissent clairement. D'abord le revenu moyen des Juifs a baissé (de plus de 30%) au cours de la période 1934-1936 au moment même où celui des Chrétiens augmentait. Ensuite les taux d'imposition effectifs des Juifs ont énormément augmenté dans toutes les tranches entre les deux dates alors que ceux des Chrétiens ont diminué et ce à structure familiale constante entre les dates pour chaque groupe. Enfin, la distribution des effectifs des deux groupes a été complètement inversée au cours des deux années : les Juifs sont moins nombreux en 1936 qu'en 1934 dans les tranches de revenu élevées.

Au sein des salariés Juifs, la période 1934-1936 s'est ainsi caractérisée par un afflux de nouveaux salariés touchant de bas salaires, et une diminution du nombre des salariés aux traitements élevés. Cette évolution peut être liée à l'émigration sélective (les plus doués partent en premier, et ce sont aussi eux qui touchaient les plus gros salaires) mais aussi au déclassement des Juifs au sein de la main d'œuvre salariée.

Distribution pour les Juifs

	1934		1936		1934		1936		1934		1936	
	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Revenu moyen	Revenu moyen	Impôt	Impôt	Taille moyenne foyer			
1500	23,41	7 216	37,66	12 557	928	937	1,97	3,11	1,25		1,24	
1500-1800	11,00	3 390	10,76	3 668	1 641	1 646	2,55	4,61	1,20		1,29	
1800-2100	11,65	3 593	10,45	3 637	1 925	1 944	3,20	5,23	1,31		1,39	
2100-2400	9,71	2 995	7,77	2 788	2 238	2 245	3,73	6,16	1,54		1,53	
2400-3000	12,82	3 952	10,20	3 769	2 665	2 659	4,46	6,99	1,55		1,67	
3000-3600	8,40	2 590	6,81	2 490	3 235	3 248	5,08	8,04	1,64		1,74	
3600-4800	10,55	3 251	7,71	2 862	4 085	4 057	5,57	8,53	1,87		1,97	
4800-6000	6,13	1 890	4,24	1 616	5 280	5 263	5,93	8,94	2,13		2,17	
6000-7200	3,77	1 163	2,48	929	6 452	6 474	6,16	9,10	2,25		2,34	
7200	2,56	789	1,92	702	7 817	7 845	6,10	9,51	2,45		2,48	
Total	100,00	30 829	100,00	35 018	2 651	1799	4,66	6,82	1,54		1,52	

Distribution pour les Chrétiens

	1934		1936		1934		1936		1934		1936	
	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Revenu moyen	Revenu moyen	Impôt	Impôt	Taille moyenne foyer			
1500	36,16	2 463 874	30,10	4 408 070	943	957	2,52	1,34	1,65		1,52	
1500-1800	11,59	1 131 101	13,82	1 412 740	1 651	1 650	3,18	1,80	1,98		2,06	
1800-2100	12,31	1 151 854	14,07	1 500 911	1 945	1 943	3,50	2,34	2,23		2,32	
2100-2400	10,76	891 513	10,89	1 311 962	2 245	2 241	3,90	2,80	2,46		2,53	
2400-3000	13,93	1 085 333	13,26	1 698 395	2 653	2 654	4,46	3,40	2,55		2,66	
3000-3600	6,24	550 307	6,72	760 784	3 263	3 267	5,42	4,10	2,62		2,69	
3600-4800	5,38	539 332	6,59	655 755	4 107	4 117	6,25	4,78	2,70		2,72	
4800-6000	2,36	242 470	2,96	287 240	5 266	5 261	6,45	5,25	2,88		2,88	
6000-7200	0,78	81 629	1,00	94 953	6 514	6 515	7,29	5,58	2,88		2,89	
7200	0,48	48 278	0,59	59 017	7 820	7 783	7,68	5,58	3,06		3,02	
Total	100	8 185 691	100	12 189 827	2020	2143	4,38	3,70	2,17		2,13	

Part des Juifs dans la distribution totale

	1934	1936
	Part	Part
1500	0,29%	0,28%
1500-1800	0,30%	0,26%
1800-2100	0,31%	0,24%
2100-2400	0,33%	0,21%
2400-3000	0,36%	0,22%
3000-3600	0,47%	0,33%
3600-4800	0,60%	0,43%
4800-6000	0,77%	0,56%
6000-7200	1,40%	0,97%
7200	1,61%	1,18%
Total		

TAB. 11 – Evolution comparée de la distribution des salaires et des taux d'imposition pour les Juifs et les Chrétiens en Allemagne, 1934-1936.

3.5 La guerre et la défaite

Nous ne disposons pas de données pour suivre l'évolution des hauts revenus au cours de la Seconde Guerre mondiale. Au lendemain de la capitulation, la période de reconstruction sous administration alliée n'est pas non plus documentée dans les sources fiscales. Il a fallu attendre qu'un nouvel Etat allemand naisse, en 1949, pour que les publications reprennent et nous permettent de connaître le niveau des hauts revenus au sortir de la guerre. Notons cependant que l'évolution qui paraît monotone dans nos séries ne l'est certainement pas, les minima ayant probablement été atteints en 1945 et la reconstruction ayant du se manifester par une remontée jusqu'aux niveaux mis en évidence pour 1949.

L'effondrement au cours de la guerre a ramené le centile supérieur à son minimum sur l'ensemble de la période. A l'intérieur de ce centile, c'est surtout le fractile P99.5-99.9 qui a accusé la plus forte baisse en part du revenu total. Le fractile supérieur P99.99-100 retrouve son niveau de 1932 (même s'il reste un peu au dessus en termes de revenu moyen réel). En ce qui concerne les «classes moyennes» et «classes moyennes supérieures», la baisse est beaucoup moins brutale (en niveau réel, une légère hausse a même eu lieu). On retrouve encore une fois ici la propriété de plus grande volatilité du centile supérieur. Si celui-ci avait lié la reconstitution de ses revenus à l'effort de guerre nazi, la capitulation a assez naturellement réduit à néant l'acquis des années 1934-1938.

Les niveaux mis en évidence pour 1949/50 mériteraient d'être mis en perspective par la continuation des séries au cours de la seconde moitié du vingtième siècle. En attendant, une mise en perspective internationale peut déjà permettre de constater les caractéristiques originales de l'évolution des hauts revenus allemands.

3.6 Tentative de comparaisons internationales

Différents travaux reposant sur des sources fiscales ont été réalisés concernant la France ([Piketty, 2001]), les Etats-Unis ([Piketty & Saez, 2001]) et l'Angleterre ([Atkinson, 2002]). Notre méthodologie s'inspirant fortement des travaux déjà réalisés sur la France et les Etats-Unis, il ne nous semble pas nécessaire de nous étendre ici sur la comparabilité des méthodes employées. Notons toutefois que du fait que nous avons estimé des séries de revenu imposable et non fiscal (comme dans le cas de [Piketty, 2001] par exemple), il ne nous a pas paru pertinent de comparer les niveaux de revenu des différents fractiles. Outre les problèmes de parité de pouvoir d'achat qui se posent sur longue période et qui dépassent largement le cadre de ce travail, la comparaison de revenus imposables avec des revenus fiscaux est intrinsèquement dépendante des différences de législations, ce qui risque de fausser la comparaison. Nous avons donc décidé de nous contenter de comparer les revenus en part du revenu total.

Quoi qu'il en soit, si les différences de législation fiscale et d'appareil statistique restent préoccupantes quant à la robustesse des comparaisons que l'on peut faire, même sur les parts des différents fractiles, nous verrons que les divergences entre les différents pays et l'Allemagne au cours de la période prennent une forme telle, qu'on ne voit pas comment elles pourraient être le résultat d'un simple artefact fiscal ou statistique.

3.6.1 L'Allemagne et les Etats-Unis

La comparaison entre l'évolution allemande et américaine sur la période permet de mettre de évidence l'originalité du chemin suivi par l'économie allemande entre les deux guerres.

A partir d'une situation de départ à peu près équivalente (P90-100 représente 40% du revenu total ; P99-100m 18% ; P99.9-100m environ 8% et P99.99-10 : environ 3%) les deux évolutions sont assez divergentes. D'une part, la chute des hauts revenus liés à la Première Guerre mondiale n'est comparable en Allemagne et aux Etats-Unis qu'à partir de P99.9-100. En deçà, seule l'Allemagne est touchée. On voit là apparaître la différence d'engagement dans le conflit entre les deux pays. Si l'Allemagne a été totalement engagée dans le premier conflit mondial, la classe moyenne américaine n'avait aucune raison d'être touchée par la participation des Etats-Unis à la guerre. D'autre part cependant, les revenus des fractiles supérieurs, plus volatiles, issus d'activités susceptibles d'être rapidement affectées par la conjoncture mondiale, reflètent par leur baisse l'effet qu'a eu la Première Guerre sur l'économie mondiale.

Au sortir de l'inflation des années 1920, les classes moyennes allemandes suivent des trajectoires comparables à celles suivies aux Etats-Unis, quoi que leur poids reste légèrement inférieur dans le revenu total tout au long de la période. A l'inverse, les revenus du centile supérieur suivent une évolution en miroir : alors que les hauts revenus américains croissent dans les années 1920 pour diminuer ensuite tout au long des années 1930, suite à la crise, les hauts revenus allemands stagnent voire décroissent dans les années 1920 pour reprendre de l'importance comme nous l'avons vu dans la seconde moitié des années 1930. En 1938, les deux trajectoires se rejoignent, les très hauts revenus allemands ayant même en 1938 une part supérieure aux très hauts revenus américains. Tous les fractiles suivent ensuite une évolution commune jusqu'au lendemain de la guerre (l'Allemagne restant légèrement en dessous des Etats-Unis). La comparaison avec d'autres pays européens doit nous permettre de juger de l'originalité de la trajectoire allemande.

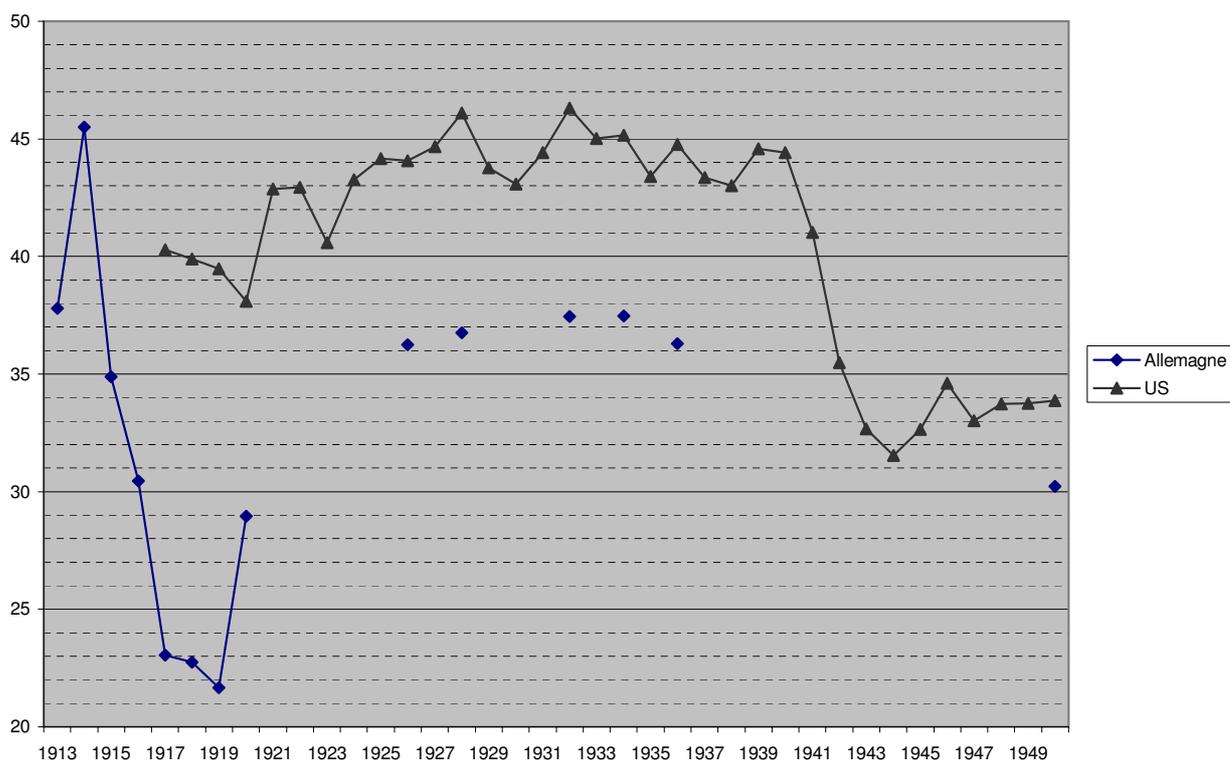


FIG. 18 – Evolution comparée de la part du décile supérieur (P90-100) dans le revenu total : Allemagne & Etats-Unis, 1913-1950

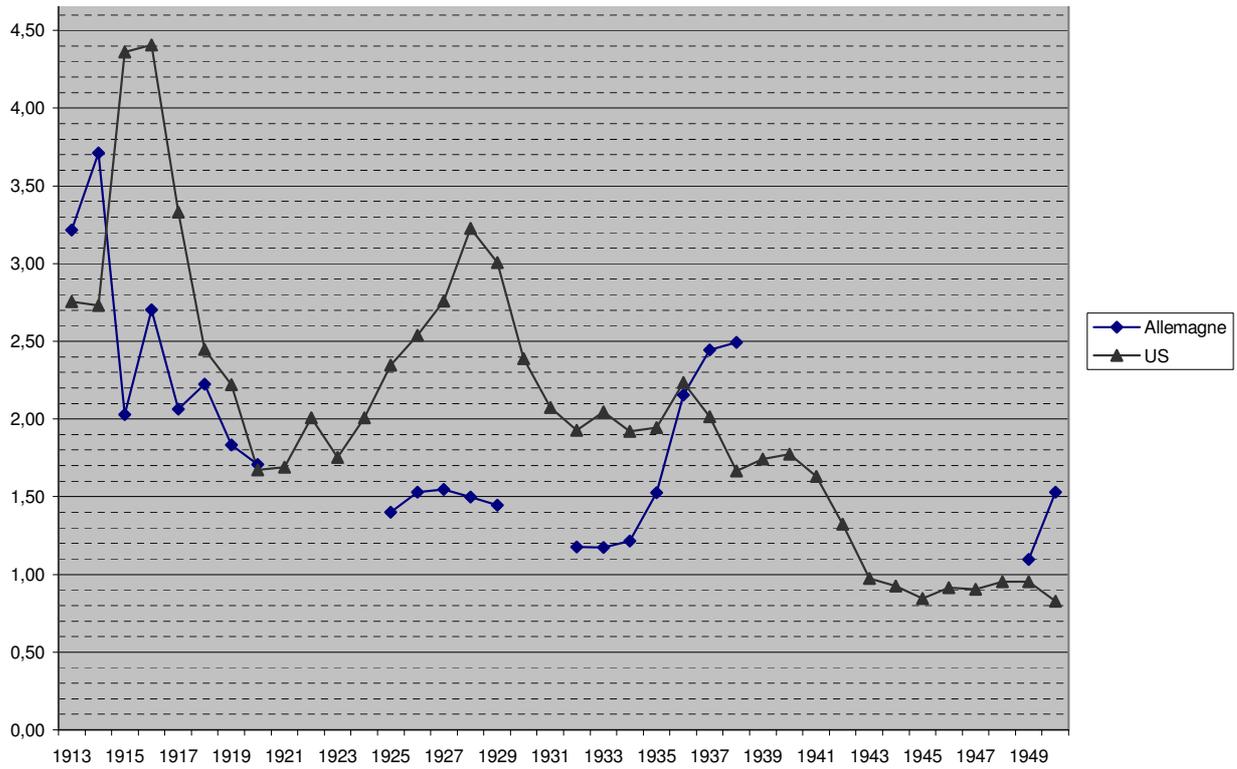


FIG. 19 – Evolution comparée de la part du fractile P99.99-100 dans le revenu total : Allemagne & Etats-Unis, 1913-1950

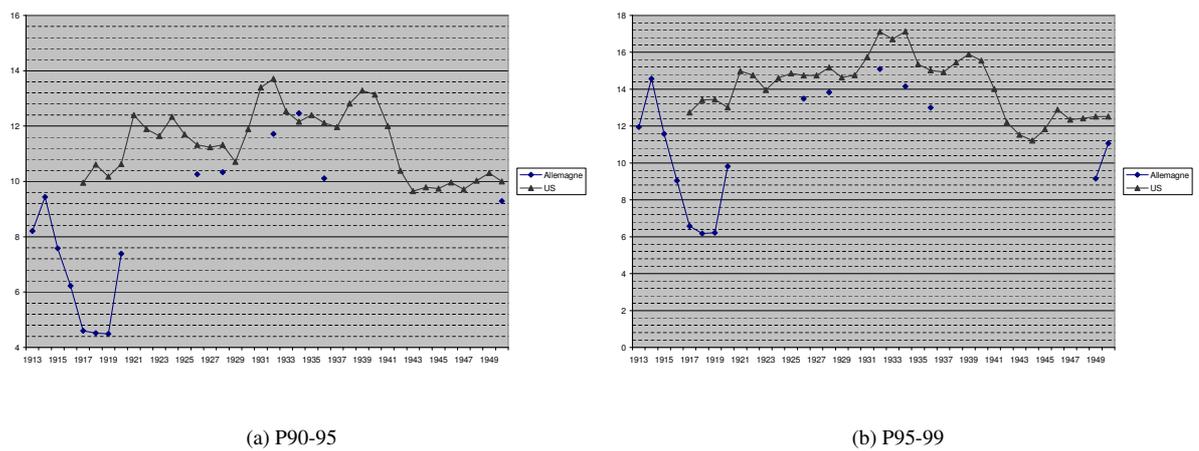


FIG. 20 – Part des revenus des classes moyennes et des classes moyennes supérieures dans le revenu total en Allemagne et aux Etats-Unis, 1913-1950

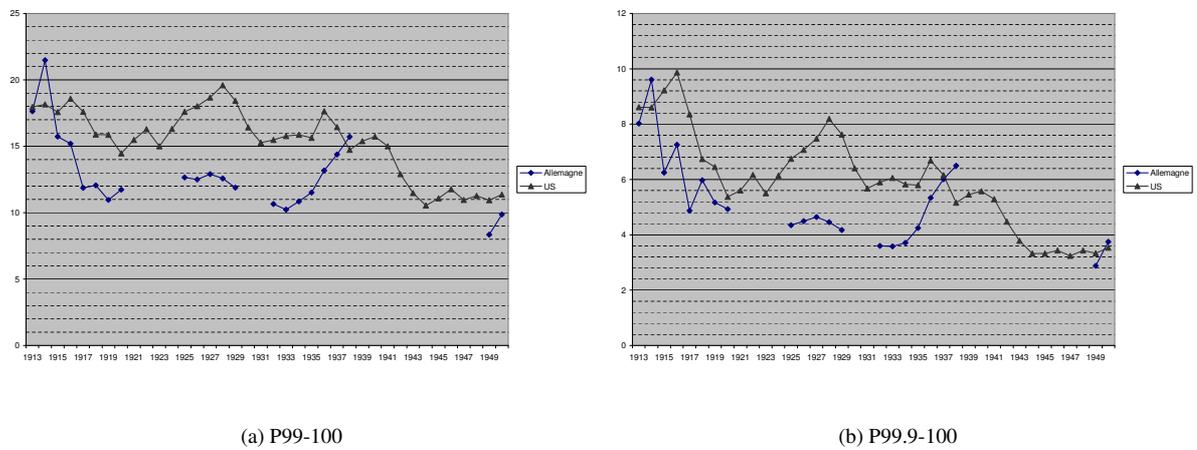


FIG. 21 – Part des revenus du centile supérieur (P99-100) et du fractile P99.9-100 dans le revenu total en Allemagne et aux Etats-Unis, 1913-1950

3.6.2 L'Allemagne et le Royaume-Uni

Nous ne disposons malheureusement pour le Royaume-Uni à cette époque que de la part du fractile P99.9-100 dans le revenu total. Comme le montre la figure 22, l'évolution comparée avec l'Allemagne est très similaire à celle esquissée ci-dessus pour les Etats-Unis.

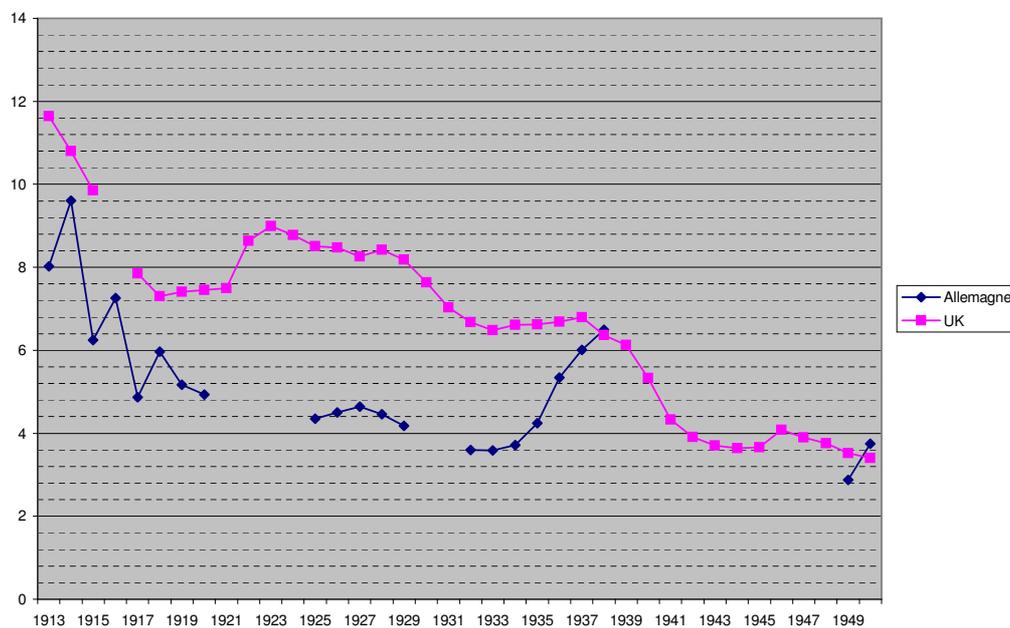


FIG. 22 – Evolution comparée de la part du fractile P99.9-100 dans le revenu total : Allemagne & Royaume-Uni, 1913-1950

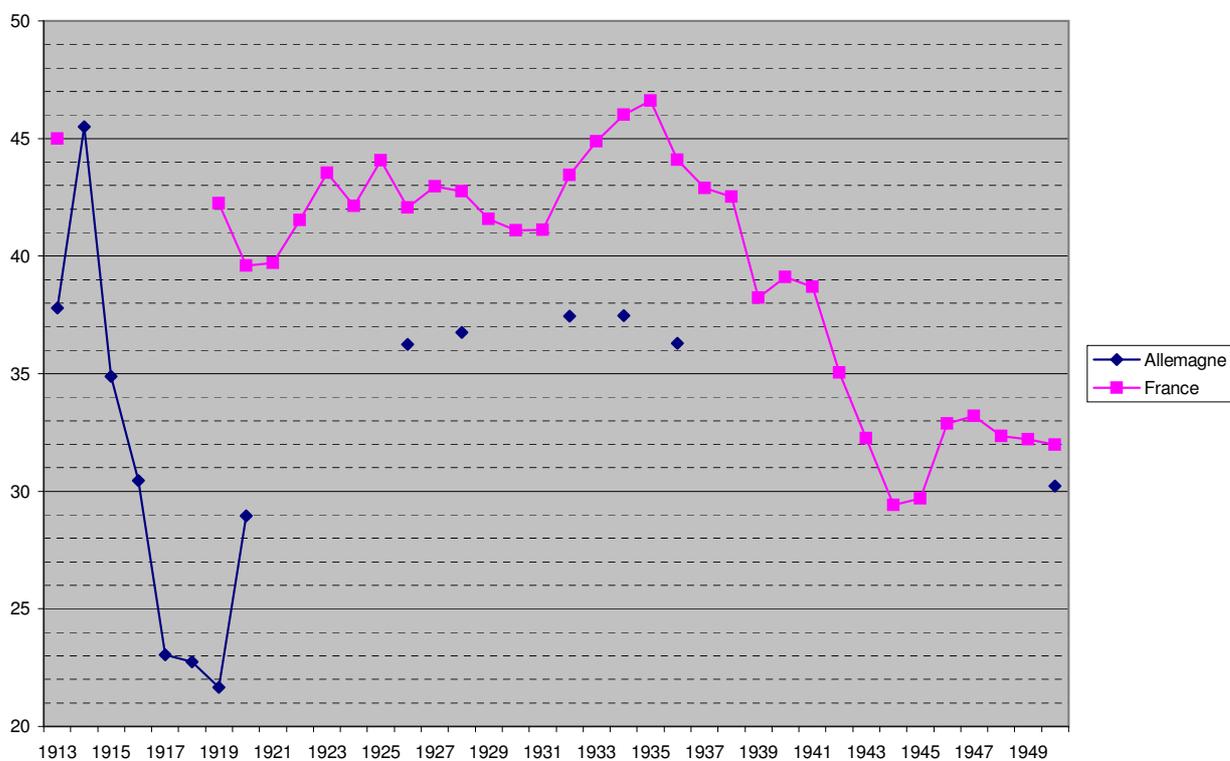
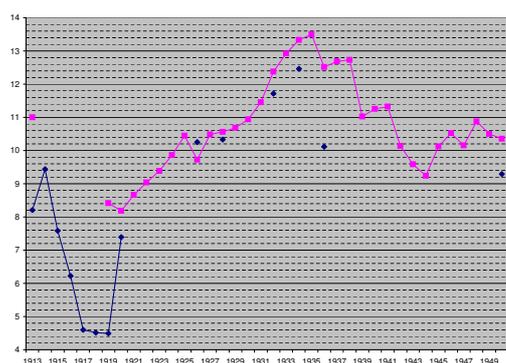
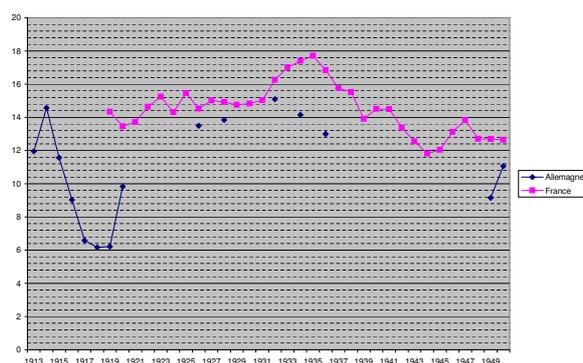


FIG. 23 – Evolution comparée de la part du décile supérieur (P90-100) dans le revenu total : Allemagne & France, 1913-1950



(a) P90-95



(b) P95-99

FIG. 24 – Part des revenus des classes moyennes et des classes moyennes supérieures dans le revenu total en Allemagne et en France, 1913-1950

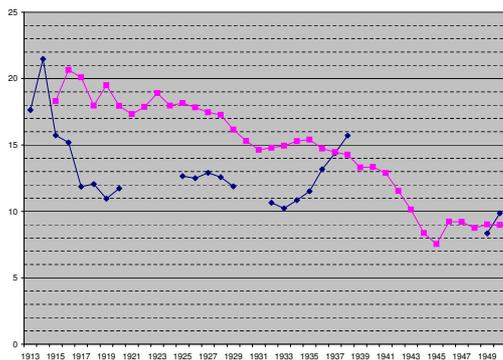
3.7 Une comparaison continentale : l'Allemagne et la France

La comparaison entre la France et l'Allemagne est instructive à plusieurs égards en ce qui concerne l'évolution des hauts revenus dans l'entre-deux-guerres.

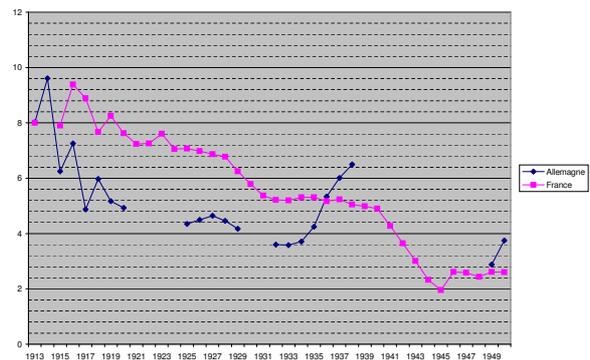
Tout d'abord, on constate que l'effondrement des hauts revenus consécutif à la Première Guerre mondiale est véritablement une spécificité allemande. En effet, en France, comme aux Etats-Unis, les très hauts revenus semblent avoir été sensiblement moins affectés par la guerre qu'en Allemagne. Dès lors, au delà de la question de la rupture Prusse/Reich, la question des mécanismes de cet effet singulièrement dévastateur de la Première Guerre mondiale sur l'ensemble du décile supérieur de la distribution des revenus allemands reste posée.

Ensuite, on constate que les parts des revenus des classes moyennes et moyennes supérieures ont été sensiblement équivalentes dans les deux pays au cours des années 1920 et dans les années 1930 même si elles ont commencé à décroître en Allemagne légèrement avant de décroître en France. Toutefois, malgré cette évolution similaire, le décile supérieur dans son ensemble conserve une part du revenu total très inférieure en Allemagne sur l'ensemble de la période. Cela est dû uniquement aux évolutions des centiles supérieurs allemands et français entre 1920 et 1945. Le motif est ici légèrement différent du cas de la comparaison avec les Etats-Unis. En effet, la part des très hauts revenus dans le revenu total n'a cessé de diminuer en France dans l'entre-deux-guerres, il n'y a pas comme aux Etats-Unis de phase de croissance dans les années 1920. Les trajectoires allemandes et françaises sont donc parallèles jusqu'au lendemain de la crise : pas plus que la République de Weimar, celle de Poincaré n'a permis aux très hauts revenus de regagner le terrain perdu depuis 1914 ; pas plus que la politique déflationniste de Brüning, celle de Tardieu et Laval n'a amorti les effets de la crise sur les revenus du centile supérieur. Cependant, l'arrivée de Hitler au pouvoir a permis aux très hauts revenus allemands de refaire leur écart avec les très hauts revenus français à tel point qu'en 1938 tous les fractiles du centile supérieur ont une part dans le revenu total sensiblement supérieure en Allemagne à celle qu'ils ont en France, où la politique inflationniste du Front Populaire a simplement permis l'arrêt de la chute des très hauts revenus.

Enfin, la Seconde Guerre mondiale semble une fois encore avoir anéanti ces évolutions divergentes. En 1949, les différentes parties du décile supérieur représentent une part similaire du revenu total dans les deux pays, bien que celle des classes moyennes soit légèrement inférieure et celle des très hauts revenus légèrement supérieure, ce qui laisse penser que la croissance rapide des inégalités au sein du décile supérieur sous le Troisième Reich n'a pas complètement disparu avec la fin de celui-ci. La continuation des séries au delà de 1950 devrait cependant permettre de vérifier cette hypothèse assurant la robustesse des évolutions entre 1949 et 1950.



(a) P99-100



(b) P99.9-100

FIG. 25 – Part des revenus du centile supérieur (P99-100) et du fractile P99.9-100 dans le revenu total en Allemagne et en France, 1913-1950

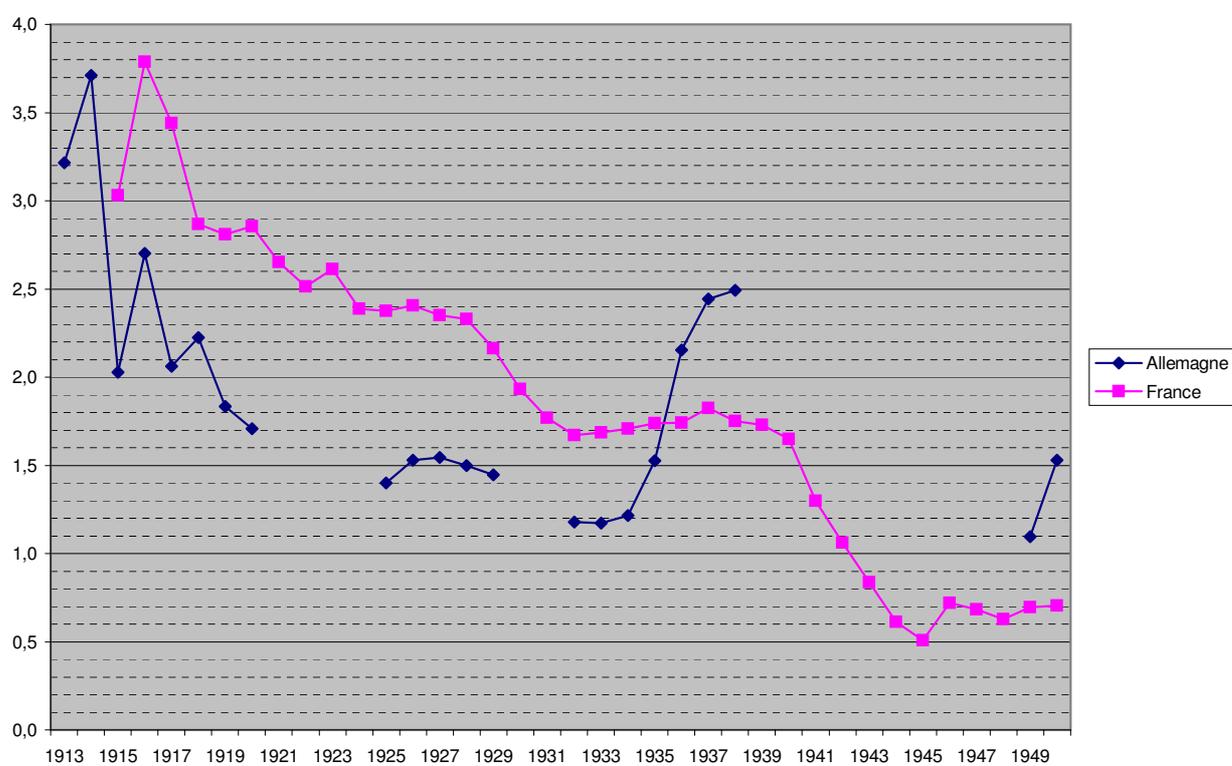


FIG. 26 – Evolution comparée de la part du fractile P99.99-100 dans le revenu total : Allemagne & France, 1913-1950

4 Conclusion générale

Les hauts revenus allemands, s'ils présentent des traits communs avec ceux des autres pays industrialisés au XX^e siècle, n'en ont pas moins eu une évolution très particulière au cours de l'entre-deux-guerres. Cette évolution met en lumière l'aspect simplificateur de la théorie de Kuznets. Sur longue période, l'évolution des inégalités, notamment dans le haut de la distribution, est extrêmement mouvementée et ne saurait être la résultante d'une évolution naturelle progressive.

Pour prendre la mesure de l'originalité du cas allemand, il faudrait cependant plonger la période étudiée ici dans un intervalle temporel plus long. Avant 1913 d'une part, le prolongement de l'étude pourrait permettre de saisir les caractéristiques d'un capitalisme industriel allemand original, dont l'organisation pourrait éclairer certaines évolutions que nous avons mises en évidence. Après 1950 d'autre part, la continuation de ce travail devrait permettre de savoir si la voie particulière allemande a continué au cours des Trente Glorieuses, dans un contexte de croissance soutenue.

Plus généralement, et à l'échelle du XX^e siècle tout entier, l'emploi complémentaire de données sur les patrimoines permettra d'étudier la dynamique d'accumulation du capital en Allemagne sur longue période et la façon dont celle-ci a éventuellement sous-tendu l'évolution des inégalités dans le haut de la distribution des revenus. La question de l'effet de la taxation progressive des revenus et patrimoines sur cette dynamique pourra ainsi être abordée à partir d'un matériau empirique original.

Annexe A

Précisions sur les impôts sur le revenu successifs

1 L'impôt prussien de 1891 et son évolution jusqu'en 1919

Principes généraux : l'abattement forfaitaire d'un «revenu d'existence minimum» (*steuerfreies Existenzminimum (sfE)*) est de 900 M. (§5). Notons que certains nobles étaient exonérés d'impôt sur le revenu à titre personnel⁷⁴.

Déductions : deux types de déductions qui préfigurent la distinction future entre *Wk* et *Sl* : d'une part des frais professionnels qui peuvent être déduits du revenu brut : «dépenses liées à l'obtention, la garantie et le maintien» du revenu⁷⁵ et d'autre part des déductions pour un certain nombre de dépenses (caisses d'assurance maladie, chômage, invalidité, retraite, impôt pour les églises, bonnes œuvres etc. Pour ces *Sl*, un plafond implicite de $3 \times 600 = 1800$ M. est établi. (§8)

Réductions pour situation de famille : réductions d'impôts de 50 M. par enfant sous un plafond de 3.000 M. pour les deux premiers enfants ; passage dans la tranche d'imposition inférieure à partir de 3 enfants (§18). Ce système a été modifié en 1906 et 1909, le tableau 12 résume ces changements.

Année de modification	Plafond	Nombre d'enfants	Réduction
1891	3.000 M.	1-3 4 et plus	50 M. chaque une tranche
1906	3.000 M.	1-2 3-4 5 et plus	50 M. chaque une tranche deux tranches
	6.500 M.	3-4 5 et plus	une tranche deux tranches
1909	6.500 M.	2	une tranche
		3-4	deux tranches
		5-6	trois tranches
	9.500 M.	⋮	⋮
		3	une tranche
		4-5	deux tranches
		⋮	⋮

TAB. 12 – Evolution du système de réduction d'impôt pour situation de famille, Prusse, 1891-1909

Barème : l'impôt est déterminé par des montants absolus à payer en fonction de la tranche de revenu. Nous avons reconstitué la fourchette de taux théoriques moyens d'imposition correspondante figure 27 (§17)⁷⁶.

⁷⁴Nous n'avons pas trouvé les données permettant de juger de l'importance de ces exonérations. Le groupe de personnes concernées était très restreint : les familles royales de Hohenzollern, Hesse-Nassau, Hannover et quelques autres. Il est cependant probable que ces personnes exonérées faisaient partie du haut de la distribution des revenus (bien qu'il ne soit pas évident qu'elles aient fait partie du sommet, en termes de revenus sinon de patrimoines). Dans ces conditions, on ne peut pas exclure que ces exonérations nous conduisent à sous-estimer les parts respectives des différentes fractiles dans le revenu imposable total, ce qui, étant donné leur niveau d'avant guerre (extrêmement élevé par rapport au reste de la période), ne remet pas en cause la robustesse de nos résultats.

⁷⁵*Aufwendungen zur Erwerbung, Sicherung und Erhaltung des Ertrages.*

⁷⁶Le «barème» du texte de loi s'arrête à partir de 100.000 M. et il n'est pas clair si cela signifie que le taux marginal reste constant au delà ou si l'impôt est plafonné (*i.e.* le taux marginal s'annule brutalement). L'absence d'information, dans les publications statistiques, sur l'impôt effectivement payé dans chaque tranche de revenu nous empêche trancher la question.

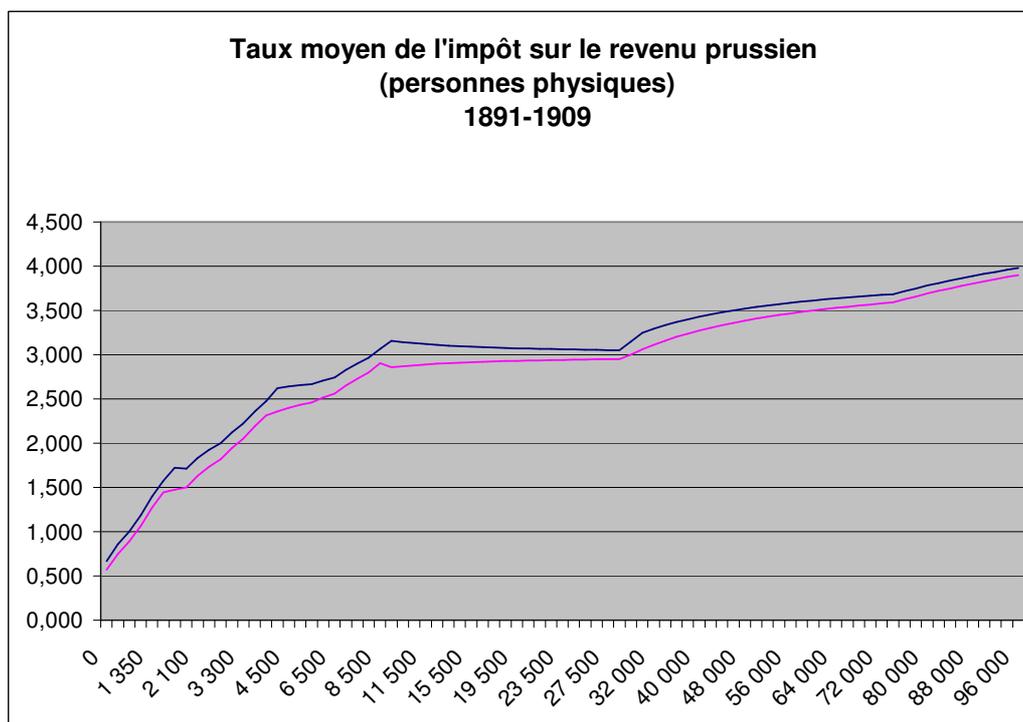


FIG. 27 – Taux théoriques moyens d'imposition de l'impôt sur le revenu prussien 1891-1909

Evolutions 1891-1919 : au cours de la période, certaines personnes morales (les S.A.R.L. notamment, en 1906) devinrent imposables au titre de l'impôt sur le revenu, avec un barème particulier. Par ailleurs, en 1909 des suppléments d'impôt (*Staatssteuerzuschläge*) furent introduits pour les revenus supérieurs à 1.200 M., qui s'échelonnaient de 5 à 25% d'impôt supplémentaire. Ceux-ci furent augmentés en 1916 (8 à 100% à partir de 2.400 M.) et 1919 (15 à 300%), si bien que les taux moyens maximaux envisageables au lendemain de la Première Guerre mondiale étaient de l'ordre de 12-15%.

2 L'impôt Erzberger de 1920 et son évolution jusqu'en 1924⁷⁷

Principes généraux : A la différence de l'impôt prussien, le nouvel impôt ne pèsait que sur les personnes physiques, de nationalité allemande ou résidant de façon prolongée en Allemagne (plus de 6 mois)⁷⁸. L'imposition des personnes morales passe désormais par un nouvel impôt sur les sociétés (*Körperschaftsteuer*). Les exonérations à titre personnel (pour la noblesse) qui existaient dans l'impôt prussien furent supprimées.

En revanche, le principe d'imposition par *foyer fiscal* (*Haushaltbesteuerung*) fut maintenu (§ 17) ainsi que l'abattement forfaitaire d'un «revenu d'existence minimum» (*sfE*) : tous les individus disposant d'un revenu supérieur à 1.500 M. sont imposables⁷⁹. Cette disposition a toutefois été supprimée par la loi de mars 1921 qui instaure des réductions d'impôt pour charge de famille à la place (cf. *infra*).

Déductions : il était possible de déduire du revenu fiscal les *Werbungskosten* (*Wk*) et un certain nombre de *Sonderleistungen* (*Sl*, nouveau nom des *Sonderausgaben* prussiennes), dépenses au profits des églises, versements au caisses de secours, aux syndicats professionnels etc.) (§13).

Réductions pour situation de famille : la loi de mars 1921 a introduit des réductions d'impôt pour personnes à charge, qui furent ensuite modifiées par les lois de décembre 1921 et juillet 1922⁸⁰. Ces réductions ont compensé la suppression du *steuerfreies Existenzminimum*.

Barèmes : quatre barèmes se sont succédés avant que l'inflation ne vienne définitivement à bout du système fiscal (lois de mars 1920, mars 1921, décembre 1921 et juillet 1922) et sont présentés dans le tableau 14.

Cas particulier des salaires : les revenus perçus sous forme de salaires mensuels⁸¹ ou journaliers voire hebdomadaires⁸² étaient imposés par une retenue sur salaire (*Steuerabzug vom Arbeitslohn* ou *Lohnsteuer*, dorénavant *LS*, par opposition au «reste» de l'impôt sur le revenu, *Einkommensteuer*, dorénavant *ES*).

Cette retenue sur les salaires était une disposition particulière de l'*ES*, dont les prescriptions générales demeuraient applicables. Toutefois, le barème d'imposition des salaires était particulier, notamment en raison du fait que nombre de salaires (en particulier les *Löhne*) étaient des salaires à la semaine ou à la journée. La loi de mars 1920 ne précisait pas le fonctionnement du *LS* et c'est la loi de juillet 1920 qui l'a mis en place en pratique.

Le *LS* touchait tous les salariés au dessus d'un seuil d'exonération (voir tableau 13) établi par la loi de juillet 1920 et modifié par celle de mars 1921. De même que pour l'*ES* avant mars 1921, des rehaussements du seuil d'imposition étaient prévus pour personne à charge, et des déductions de *Wk* et de *Sl*. Cependant, tous ces seuils sont calculés sur une base journalière, hebdomadaire et mensuelle (et non annuelle comme pour l'*ES* général).

Alors que la retenue sur salaire avait été initialement conçue comme un paiement provisionnel de l'impôt sur le revenu auquel les salariés seraient soumis, la loi de juillet 1921 a détaché les deux impôts de fait, en établissant que les salariés ne seraient plus imposables au titre de l'impôt sur le revenu général, une fois acquittés leurs retenues sur salaires. Cette disposition ne s'applique cependant pas aux salaires élevés⁸³.

⁷⁷La seule année concernée par cette loi pour laquelle nous disposons de données est l'année 1920. L'imposition s'est faite, pour l'année 1920, suivant la législation en vigueur après la loi du 24 mars 1921.

⁷⁸pour une présentation détaillée de ce premier impôt sur le revenu en français, voir [HautCom., 1925-1], en allemand, voir [Ketterle, 1994], [Gerloff & Meisel, 1927] et [Bd312].

⁷⁹Ce revenu minimum peut toutefois être augmenté de 500 M. par personne présente dans le foyer (voir 700 M. pour les jeunes de moins de 16 ans, si toutefois le revenu total ne dépasse pas 10.000 M.)

⁸⁰Réduction forfaitaire de 120 M. par personne à charge si le revenu imposable total du foyer fiscal (*R*) est inférieur à 60.000 M. ; de 60 M. si 60.000 M. < *R* < 100.000 M. En décembre 1921, la réduction fut modifiée : 240 M. pour le contribuable et sa femme si *R* < 50.000 M. ; 360 M. par enfant mineur si *R* < 200.000 M. Enfin, en avril 1922, les réductions deviennent les suivantes : 480 M. pour le contribuable et sa femme si *R* < 100.000 M. ; 960 M. par enfant mineur à charge si *R* < 300.000 M. ; 2.000 M. pour les contribuables de plus de 60 ans ou invalides si *R* < 50.000 M.

⁸¹*Gehälter* pour les *Angestellten* (employés ayant un statut, une retraite etc.) et les *Beamten*, les fonctionnaires.

⁸²*Löhne* pour les *Arbeiter*. Au sujet de cette distinction, voir [?].

⁸³Cette mesure a conduit à la sortie du *LS* d'un grand nombre de contribuables après 1920.

Salaire	Seuil d'exonération (1920/1921)	Réhaussement (annuel) du seuil pour personne à charge (1920/1921)
Journalier	5/4 M.	1.5/2 M.
Hebdomadaire	30/24 M.	10/12 M.
Mensuel	25/100 M. [?]	40/50 M.
Equivalent annuel	300/1.200 M.	— M.

TAB. 13 – Seuils d'exonération pour le *Lohnsteuer* d'après les lois de 1920 et 1921

Par ailleurs, la loi de juillet 1921 remplace les rehaussements de seuil d'imposition par des réductions d'impôt pour charges de famille. Ces réductions ont ensuite été modifiées par les lois de décembre 1921 et juillet 1922 et, à partir de 1923, furent mises à jour tous les mois pour suivre l'inflation (voir [HautCom., 1925-1], pp.34-35). A la différence de l'*ES*, ces réductions semblent avoir continué de coexister avec le seuil d'imposition (*Existenzminimum*) jusqu'à la loi de juillet 1922.

Notons enfin que le taux du *LS* initialement proportionnel (10%) a été provisoirement progressif entre la loi de juillet 1920 et celle de mars 1921, pour les salaires dépassant 15.000 M. annuels après déductions (voir [HautCom., 1925-1], p.31 pour le détail du barème).

Autres précisions : certains revenus du capital (intérêts notamment) étaient également soumis à un prélèvement à la source proportionnel de 10% : le *Steuerabzug vom Kapitalertrag*.

L'imposition (*Veranlagung*) se fait grâce aux déclarations de revenus que tous les individus gagnant plus de 3.000 M. sont obligés de faire, ainsi qu'à l'aide des déclarations faites par les employeurs pour toute embauche de plus de deux mois.

Notons enfin que trois années fiscales (*Steuerabschnitt*) coexistent (la loi de 1925 à repris ce système qui n'a été simplifié qu'avec la réforme de 1934) :

- pour les revenus de l'agriculture, l'année fiscale est l'année budgétaire (*Wirtschaftsjahr*) : 1 juillet au 30 juin.
- pour les artisans, commerçants et professions libérales qui tiennent des comptes (au sens du *Handelsgesetzbuch*, Code du droit commercial allemand de l'époque), l'année fiscale dépend du livre de comptes.
- pour tous les autres contribuables, l'année fiscale correspond à l'année civile

Dans ces conditions, l'imposition peut avoir lieu soit dans la première moitié de l'année (*Frühjahrschnitt*) soit dans la seconde (*Herbstabschnitt*)⁸⁴.

3 L'impôt de 1925 et son évolution jusqu'en 1933

Principes généraux : l'impôt sur le revenu qu'instaure la loi d'août 1925 reste identique dans ses principes généraux à celui de 1920 : imposition des personnes physiques et unité fiscale constituée par le foyer fiscal. Sont cependant dorénavant pleinement imposables (*unbeschränkt steuerpflichtig*) tous les résidents, indépendamment de leur nationalité (§2-5).

Comme en 1920, il existe une part du revenu non imposable (*sfE*) qui comprend toutes les indemnités des anciens combattants, invalides de guerre, compensation pour dommages de guerre ; revenu liés aux décorations de guerre ; versements des caisses maladie).

Déductions : comme en 1920 également, un certain nombre de déductions, sont ensuite mis en place, qui diminuent encore le revenu imposable.

1. des *Werbungskosten* (*Wk*) : tous frais professionnels : amortissements, habits, transports, loyers, impôts fonciers etc (§16).
2. des *Sonderleistungen* (*Sl*) : cotisations aux différentes assurances ; dépenses de formation continue ; le *Kirchensteuer* (impôt pour les églises) et toutes les cotisations aux associations professionnelles et

⁸⁴Cette dichotomie de l'ensemble des années fiscales possibles a été utilisée pour certaines mesures de transition notamment en 1925-1926.

Tranches	Taux a 1920	Taux b 1921(03)	Taux c 1921(12)	Taux d 1922(07)
0-1.000 M	10%	10%	10%	10%
1.000 - 2.000 M	11%	.	.	.
2.000 - 3.000 M	12%	.	.	.
.
14.000 - 15.000 M	24%	.	.	.
15.000 - 17.000 M	25%	.	.	.
.
23.000 - 24.000 M	29%	10%	.	.
24.000 - 25.000 M	29%	20%	.	.
25.000 - 28.000 M	30%	.	.	.
28.000 - 30.000 M	31%	20%	.	.
30.000 - 35.000 M	.	25%	.	.
35.000 - 40.000 M	.	30%	.	.
40.000 - 45.000 M	35%	35%	.	.
45.000 - 50.000 M	36%	40%	10%	.
50.000 - 55.000 M	37%	45%	15%	.
55.000 - 60.000 M	38%	.	15%	.
60.000 - 80.000 M	.	.	20%	.
80.000 - 90.000 M	.	.	25%	.
90.000 - 100.000 M	45%	.	25%	10%
100.000 - 110.000 M	46%	.	30%	15%
110.000 - 120.000 M	47%	45%	.	.
120.000 - 130.000 M	48%	50%	.	.
.
140.000 - 150.000 M	50%	.	.	15%
150.000 - 160.000 M	50%	.	.	20%
160.000 - 180.000 M	51%	.	.	.
180.000 - 200.000 M	52%	50%	30%	20%
200.000 - 230.000 M	53%	55%	35%	25%
230.000 - 250.000 M	54%	.	.	25%
250.000 - 270.000 M	54%	.	.	30%
270.000 - 300.000 M	55%	.	35%	.
300.000 - 350.000 M	56%	.	40%	.
350.000 - 400.000 M	57%	55%	.	30%
400.000 - 450.000 M	58%	60%	.	35%
450.000 - 500.000 M	59%	.	40%	.
500.000 - 600.000 M	60%	.	45%	35%
600.000 - 800.000 M	.	.	45%	40%
800.000 - 1Mil. M	.	.	45%	45%
1Mil. - 1,5Mil. M	.	.	50%	50%
1,5Mil. - 2Mil. M	.	.	55%	50%
2Mil. - 3Mil. M	.	.	60%	55%
> 3Mil. M	.	.	.	60%

TAB. 14 – Barèmes du *Einkommensteuer* d'après les lois de 1920 et 1921

aux caisses d'entraide de l'entreprise. La déduction peut ici être forfaitaire : 180 RM. en 1925 (240 en 1926 (loi de décembre 1925)); il est par ailleurs plafonné à 480 RM., plus 100 RM. pour une femme et chaque enfant mineur supplémentaire : (§17&51)

Un abattement forfaitaire est prévu (*sfE*), d'un montant de 400 RM. (*Frühjahrsabschnitt*) (resp. 550 RM. pour les contribuables dont l'année fiscale imposable se termine au cours de la seconde moitié de l'année (*Herbstabschnitt*)) est par ailleurs opéré sur le revenu (cet abattement forfaitaire est immédiatement relevé à 600 RM., puis 720 RM. en décembre 1926). Il n'est possible que pour les individus dont le revenu est inférieur à 10.000 RM. toutefois (§52).

Réductions pour situation de famille : ces réductions (le *Kinderprivileg*, §) ont connu une modification importante au cours des deux premières années de fonctionnement de la nouvelle loi.

Les réductions d'impôts pour situation de famille telles qu'elles avaient été prévues par la loi de 1925 n'ont en effet pas été applicables immédiatement. Un décret d'application de février 1926 a précisé des modalités d'application des réductions pour situation de famille pour 1925.

A partir de 1926, par contre, les deux systèmes prévus par la loi de 1925 pouvaient être choisis :

- réduction en part du revenu imposable (*prozentuale Abzüge*, qui favorise plutôt les hauts revenus)
- augmentation de l'abattement forfaitaire (*feste Abzüge* : augmentation du *sfE*, qui favorise plutôt les bas revenus)

La loi d'août 1925 avait auparavant prévu le mécanisme d'augmentation de l'abattement forfaitaire présenté dans le tableau 15.

femme	100 RM.
premier enfant	100 RM.
deuxième enfant	180 RM.
troisième enfant	360 RM.
quatrième enfant	450 (540, 12.1925) RM.
cinquième enfants et suivants	600 (720, 12.1925) RM.

TAB. 15 – Mécanisme d'augmentation de l'abattement forfaitaire pour situation de famille prévu par les lois de 1925

Le système de réduction en parts du revenu imposable était quant à lui le suivant : pour chaque personne à charge, 8% supplémentaires du revenu restent non imposable, pour un montant par personne toutefois plafonné à 540 RM. (600, 12.1925) et un total plafonné à 8.000 RM.

Ces prescriptions auraient dû entrer en vigueur pour 1926, toutefois, des mesures transitoires ont été adoptées par la loi d'août 1926, pour faire le lien entre les mécanismes initiaux (modifiés par la loi de décembre 1925 et jamais mis en œuvre en 1925 pour des raisons pratiques) ; et les mécanismes expédients adoptés par la loi de février 1926 pour l'imposition de l'année fiscale 1925.

Les dispositions transitoires pour la première moitié de 1926 (*Frühjahrsabschnitt*) concernant l'augmentation de l'abattement forfaitaire sont présentées dans le tableau 16.

femme	100 RM.
premier enfant	100 RM.
deuxième enfant	180 RM.
troisième enfant	360 RM.
quatrième enfant	500 RM.
cinquième enfants et suivants	660 RM.

TAB. 16 – Mécanisme d'augmentation de l'abattement forfaitaire pour situation de famille prévu par la loi de transition de 1926

Le mécanisme de réduction en part du revenu imposable, quant à lui, était le suivant : pour chaque personne à charge, 8% supplémentaires du revenu restent non imposable, pour un montant par personne

toutefois plafonné à 570 RM. et un total plafonné à 8.000 RM.

Pour la deuxième moitié de 1926, les mécanismes initiaux (loi de décembre 1925) furent enfin mis en place et conservés par la suite.

Barème : le nouveau barème progressif mis en place en 1925 (§55) est présenté dans le tableau 17.

Tranches	Taux e 1925
0-8.000 RM.	10%
8.000 - 12.000 RM.	12.5%
12.000 - 16.000 RM.	15%
16.000 - 20.000 RM.	20%
20.000 - 28.000 RM.	25%
28.000 - 46.000 RM.	30%
46.000 - 80.000 RM.	35%
> 80.000 RM.	40%

TAB. 17 – Barème du *Einkommensteuer* d'après la loi de 1925

Exonérations : en plus du système d'abattement forfaitaire, des exonérations d'impôt furent mises en place en dessous d'un certain seuil (§50) : les revenus inférieurs à 1100 RM. (seuil relevé à 1300 RM. par la loi de décembre 1926) n'étaient pas imposés. Le seuil dépendait de la situation de famille, comme présenté au tableau 18.

femme	100 RM.
premier enfant	100 RM.
deuxième enfant	180 RM.
troisième enfant	360 RM.
quatrième enfant	480 (540, 12/1926) RM.
cinquième enfant et tout enfant supplémentaire	480 (720, 12/1926) RM.

TAB. 18 – Relèvement du seuil d'exonération en fonction de la situation de famille

Notons bien toutefois qu'il ne s'agissait pas d'une déduction qui modifie le revenu imposable : une fois le seuil dépassé, le premier mark gagné était imposé (modulo, les «vrais» abattements), et non pas seulement pas le premier mark gagné au dessus de la limite d'exonération⁸⁵.

Pour les revenus inférieurs à 30.000 RM., l'impôt pouvait être diminué voire supprimé si la situation économique de l'intéressé le justifiait⁸⁶.

Un mécanisme de type «avoir fiscal» permettait d'éviter certaines double-impositions⁸⁷

Perception de l'impôt : L'impôt était prélevé directement à la source dans deux cas : les salaires (*Steuerabzug vom Arbeitslohn* ou *Lohnsteuer* cf. *infra*) et les revenus de certains capitaux mobiliers (*Steuerabzug vom Kapitalertrag* ; retenue systématique de 10% par le débiteur). Toutefois, ces revenus étaient comptés dans le revenu total du contribuable lors de son imposition (si celle-ci avait effectivement lieu, cf. *infra*), et les sommes retenues comptabilisées dans l'impôt total dû.

⁸⁵Cette disposition conduit donc à tronquer la distribution à des niveaux qui dépendent des contribuables, en l'occurrence de leur situation familiale.

⁸⁶Nous n'avons pas réussi à avoir une idée de l'ampleur de l'effet de ce mécanisme, qui peut en principe nous amener à considérablement sous estimer les hauts revenus dans la distribution. Comme chaque fois que nous avons identifié un biais potentiel vers le bas dans nos estimations, nous avons considéré qu'il ne remettait pas fondamentalement en cause nos résultats. Encore faut-il que le biais soit constant au cours de la période, ce qui pour le cas présent est loin d'être évident.

⁸⁷Pour les individus dont le revenu total est inférieur à 20.000 RM., et dont les revenus comprennent des revenus d'une S.A.R.L. (*G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung*) imposée au titre de l'impôt sur les sociétés (*Körperschaftsteuer*), l'impôt à payer est diminué de 10% du montant de ces revenus, pour une réduction maximale de 500 RM. toutefois.

Le cas de la retenue sur salaire mérite quelques précisions toutefois.

Cas particulier des salaires (*Steuerabzug vom Arbeitslohn*) : comme pour la loi de 1920, tous les contribuables qui percevaient des salaires (*Einkünfte aus nichtselbstständiger Arbeit*) étaient soumis à une retenue immédiate (§69-82). Toutefois, à l'inverse du système qui avait prévalu à partir de la Deuxième Ordonnance de circonstance (décembre 1923)⁸⁸, et qui prévoyait que la situation familiale était prise en compte dans l'impôt par des réductions de taux d'imposition, la nouvelle loi du 10 août 1925 revenait au principe d'abattements supplémentaires liés aux charges de familles. Par ailleurs, *Existenzminimum*, *Werbungskosten* et *Sonderleistungen* étaient dorénavant précisions différenciés.

Les abattements forfaitaires étaient décomposés comme suit :

- 720 RM. de *sfE*
- 240 RM. de *Wk*
- 240 RM. de *SI*

soit un total de 1.200 RM., qui étaient déductibles du revenu fiscal⁸⁹.

Comme pour l'impôt général sur le revenu, la prise en compte des charges familiales pouvait être de deux types :

- réduction en part du revenu imposable : pour chaque personne à charge, 10% du revenu est exonéré
- augmentations de l'abattement forfaitaire⁹⁰, présentées dans le tableau 19.

femme	120 RM.
premier enfant	120 RM.
deuxième enfant	240 RM.
troisième enfant	480 RM.
quatrième enfant	720 RM.
cinquième enfant et tout enfant supplémentaire	960 RM.

TAB. 19 – Augmentations d'abattement forfaitaire pour charge de famille dans le cas de la retenue sur salaires (*LS*)

Liens entre *ES* et *LS* (imposition des revenus mixtes) : le principe était le suivant :

- les revenus qui ne contiennent pas de salaires sont évidemment taxés au titre de l'*ES*, quel que soit leur montant (modulo bien sûr abattements etc.).
- parmi les revenus contenant des salaires :
 - les revenus (éventuellement mixtes) qui dépassent 8.000 RM. (avant déductions à partir de 1929 ; la situation avant 1929 est, au dire même des publications, floue !) sont taxés au titre de l'impôt sur le revenu général (y compris la partie sur laquelle ont déjà été opérées des retenues à la source, celles-ci étant bien entendu décomptées).
 - parmi les revenus inférieurs à 8.000 RM.
 - ceux qui consistent exclusivement en salaires ne sont pas taxés au titre de l'*ES*, dans la mesure où ces revenus ont déjà été taxés au titre du *Steuerabzug vom Arbeitslohn*⁹¹
 - pour ceux qui sont mixtes, seule la partie qui n'a pas été taxée au titre du *LS* est imposée si elle dépasse 500 RM. (200 RM. à partir de 1932)⁹².

Notons que les principes qui régissent les rapport de l'impôt sur le revenu avec la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers (*Steuerabzug vom Kapitalertrag*) sont exactement les mêmes (§89-94).

Evolutions 1925-1933 : Avec la dégradation de la situation économique à la fin des années 1920, de nombreuses modifications d'une importance inégale ont été apportées à ce cadre législatif initial, nous en

⁸⁸Système qui avait été maintenu par la *Steuerüberleitungsgesetz* de mai 1925.

⁸⁹Ces montants étaient également fixés par mois et par semaines (50 dans une année).

⁹⁰Ces augmentations étaient aussi fixées en montants mensuels et hebdomadaires.

⁹¹Les contribuables qui ont perçu de tels revenus n'apparaissent donc pas dans les statistiques de l'*ES* mais dans celles du *LS*.

⁹²D'où d'éventuels problèmes de double comptes dans les statistiques, pour les individus qui sont taxés au titre du *LS*, qui apparaissent également dans les statistiques de l'*ES* car ils ont touché des revenus annexes de plus de 500 RM. et dont le revenu total est toutefois inférieur à 8.000 RM., et qui ne sont donc pas «sortis» des statistiques de *LS*.

rendons compte rapidement ici.

Les réductions de 1926-1927 : une diminution généralisée d'impôts eut lieu en 1927, qui prenait effet dès 1928 : tous les revenus de moins de 8.000 RM. avant déductions voyaient l'impôt qui pesait sur eux diminué de 15% (pour un maximum de 24 RM. toutefois) ; il en allait de même pour le *LS* : 15% en dessous du plafond de 2 RM. par mois.

Cette diminution fut accrue en 1928 (avec effet dès 1928) et prévoyait une baisse de 25% de l'impôt sous une barre de 15.000 RM., pour un maximum relevé à 36 RM. ; pour le *LS* : 25% en dessous du plafond de 3 RM. par mois.

La loi de 1927 prévoyait par ailleurs l'augmentation du plafonnement des *SI* de 480 à 600 RM. (plus 250 RM. par personne à charge et non plus 100). La même modification eut lieu pour le *LS* mais cela a moins de sens dans la mesure où les *SI* du *LS* sont toujours forfaitaires.

Le système des «rapports de pertes» : en 1929, un nouveau système fut introduit : le «rapport de pertes» (*Verlustvortrag*) qui permet que les frais afférents à des pertes dans les deux années précédant l'exercice sur lequel pèse l'impôt soient exonérés (au même titre que *SI* et *Wk*). Les pertes doivent pouvoir être prouvées, ce qui fait que cette disposition ne s'applique vraiment qu'aux agriculteurs, artisans et commerçants qui tiennent des comptes (*buchführende Gewerbetreibende und Landwirte*)⁹³.

Les suppléments de 1930 : des suppléments d'impôt ont été mis en place en 1930 pour les revenus supérieurs à 8.000 RM. (5% de l'impôt payé en 1929), et pour les célibataires (fin de la diminution de 25% ; pour les revenus supérieurs à 180 RM. par mois (2160 RM. par an), supplément de 10 % de l'impôt établi pour 1929)⁹⁴.

L'imposition des revenus de l'agriculture à partir de 1932 : par les lois de 1930 et 1931 sur l'imposition des revenus de l'agriculture la grande majorité des exploitants agricoles sont de fait exonérés d'impôt sur le revenu. Le principe de la réforme est le suivant : pour les revenus de l'agriculture qui ne dépassent pas 12.000 RM., les premiers 6.000 RM. ne sont pas imposables. Pour les revenus agricoles supérieurs à 12.000 RM., une baisse d'impôt est instaurée, de 10% (sous un plafond de 600 RM.).

Autres modifications qui entrent en application dès 1932 : trois dispositions principales supplémentaires ont été adoptées pour l'année 1932. La possibilité de réaliser des «provisions d'impôt» (*Steuerlich begünstigte Rücklagen*) a été tout d'abord mise en place⁹⁵. Une modification du barème a ensuite eu lieu : la loi de mars 1933 (avec effet dès 1932) prévoit que les deux suppléments (pour hauts revenus⁹⁶ et pour célibataires⁹⁷) ainsi que l'«impôt de crise» (*Krisensteuer*) ; instauré par la loi de juin 1931⁹⁸ seraient désormais perçus simultanément. L'exonération d'impôt des dépenses destinées à la construction de maisons d'habitation a enfin été mise en œuvre.

Les mesures de 1933 : la préparation de la réforme de 1934 : l'arrivée des nazis au pouvoir a conduit à un certain nombre de réformes immédiates du système fiscal et notamment de l'impôt sur le revenu. Ces modifications peuvent être rassemblées en deux grandes catégories : d'une part des mesures qui constituent la continuation de mesures précédentes et qui visent à lutter contre le chômage de masse,

⁹³Nous n'avons pas trouvé le moyen d'estimer l'impact qu'a pu avoir cette mesure sur la mesure des revenus pas les statistiques fiscales. Notons toutefois qu'en période de crise, une telle mesure n'a pu que minimiser l'effondrement de certains revenus pour les années 1931 et 1932, années pour lesquelles nous ne disposons de toutes les façons pas de données.

⁹⁴Notons que ces suppléments, perçus à cette époque à côté de l'*ES* ne sont pas reportés dans les statistiques fiscales de même que la *Reichshilfe der Mitglieder des Aufsichtsrats*, impôt supplémentaire sur les revenus des membres de conseils de surveillance instauré en juillet 1930. Nous n'avons pas trouvé de données sur cet impôt sur le revenu parallèle et ciblé.

⁹⁵Le fonctionnement exact de ce système nous échappe encore : il s'agit visiblement d'un système de crédit d'impôt sous forme de bon négociables.

⁹⁶*Zuschlag für die Einkommen von mehr als 8.000 RM.*

⁹⁷*Zuschlag der Ledigen*

⁹⁸La partie perçue à la source de cet impôt (*Krisenlohnsteuer*) devient en 1931 la *Abgabe zur Arbeitslosenhilfe* ; le reste du dispositif (*Krisensteuer der Veranlagten*) demeure cependant.

objectif à court terme vital du nouveau pouvoir pour se maintenir (*Machtstabilisierung*) ; d'autre part, des mesures nettement marquées par des objectifs politiques national-socialistes.

Dans la première catégorie, on trouve principalement l'exonération des «dépenses volontaires pour la promotion du travail national» (*freiwillige Spende zur Förderung der nationalen Arbeit*), la réduction d'impôts pour personnel de maison (50 RM. déductibles par personne (pour un maximum de 3) et par mois)⁹⁹ et les baisses d'impôt pour la «construction et la finition de bâtiments productifs» (*Instandsetzungen und Ergänzungen an Betriebsgebäuden*).

La deuxième catégorie rassemble l'exonération des activités visant à la fabrication d'*Ersatz* (loi de juin 1933 sur la baisse du chômage), les baisses d'impôts concernant toutes les dépenses liées à la défense aérienne civile (octobre 1933) et la modification du barème de l'impôt par la suppression du supplément pour célibataires (*Ledigenzuschlag*) (qui n'est acquitté que pour moitié en 1933) et qui est remplacé par l'«aide à la vie conjugale» (*Ehestandshilfe*)¹⁰⁰.

[à compléter]

4 L'impôt de 1934 et son évolution jusqu'à la guerre

Principes généraux : le nouvel impôt mis en place par la loi d'octobre 1934 réorganisait de façon cohérente l'impôt en lui intégrant certaines des modifications qui avaient été faites depuis 1933. Les principes généraux étaient demeurés les mêmes que ceux de la loi de 1925.

Déductions : les réductions habituelles demeuraient bien que diminuées lorsque forfaitaires (pour le *LS* : (*Wk*), rebaptisés *Betriebsausgaben* à hauteur de 200 RM. ; (*Sl*), rebaptisées *Sonderausgaben* à hauteur de 200 RM.). Leur relèvement, ainsi que le plafonnement de ces relèvements en fonction de la situation de famille du contribuable furent également modifiés (voir tableau 20).

L'abattement forfaitaire de 720 RM. qui rassemblait ces différentes déductions jusqu'alors pour les revenus inférieurs à 10.000 RM. fut différencié selon le niveau de revenu et la situation familiale par le système de la *Steuertabelle*.

femme	300 RM.
premier enfant	300 RM.
deuxième enfant	400 RM.
troisième enfant	600 RM.
quatrième enfant	800 RM.
cinquième enfant et tout enfant supplémentaire	1.000 RM.

TAB. 20 – Augmentations des plafonds de *Sl* pour situation de famille

Barème et réductions pour situation de famille : le nouvel impôt adopte une approche tout à fait nouvelle par rapport aux impôts précédents, et qui constitue l'aboutissement naturel de l'évolution du début des années trente où le barème a été progressivement modifié par des réductions et des suppléments ciblés. Le barème a été supprimé et un «tableau», l'*Einkommensteuertabelle* est instauré à la place, qui combine la prise en compte de la situation de familiale, l'effet des «impôts annexes» (*Nebensteuern*) comme le supplément pour hauts revenus, l'impôt de crise et l'aide à la caisse chômage (*Abgabe zur Arbeitslosenhilfe*), ou encore l'«aide à la vie conjugale». Notons que ce système d'*Einkommensteuertabelle* avait déjà été mis en place à titre indicatif en 1932 et 1933 pour permettre aux contribuables de se retrouver dans l'accumulation complexe d'allègements et de suppléments qui avait eu lieu pendant la crise.

La prise en compte du nombre d'enfants se fait cependant sur le mode habituel. Jusqu'alors, pour chaque enfant mineur dans le foyer, 8% supplémentaires (au delà de l'abattement forfaitaire déjà déduit)

⁹⁹Mesure principale de la «Loi pour le transfert de la force de travail féminine vers l'économie domestique» (*Gesetz zur Überführung weiblicher Arbeitskräfte in die Hauswirtschaft*) ; quatrième partie de la loi sur la baisse du chômage de juin 1933.

¹⁰⁰Celle-ci est comptabilisée hors de l'*ES*, bien que perçue en même temps. Elle n'est donc pas comptabilisée dans les statistiques fiscales, comme les *Zuschläge der Aufsichtsratsmitglieder/Steuerabzug von Aufsichtsratsvergütungen*.

du revenu sont exonérés, pour un maximum de 600 RM. par enfant et un total ne pouvant pas dépasser 8.000 RM. (pour les salaires, les déductions étaient plus généreuses : 10% avec un plafond de 800 RM.). Avec la loi d'octobre 1934, ces montants sont sensiblement augmentés et, de plus, des montants forfaitaires minimum sont mis en place, présentés au tableau 21¹⁰¹. Les réductions pour enfants à charge peuvent de plus dorénavant être perçues jusqu'à ce que les enfants aient 25 ans, si ceux-ci restent à charge.

enfant	part du revenu exonérée	montant forfaitaire minimal	plafond
premier enfant	15%	240 RM.	1.000 RM.
deuxième enfant	35%	540 RM.	2.200 RM.
troisième enfant	55%	1.080 RM.	4.800 RM.
quatrième enfant	75%	1.800 RM.	6.200 RM.
cinquième enfant	95%	3.000 RM.	7.600 RM.
sixième enfant	100%	—	9.000 RM.
chaque enfant supplémentaire	—	—	+1.400 RM.

TAB. 21 – Déductions pour enfants à charge. Loi d'octobre 1934

Cas particulier des salaires : Les rapports entre l'imposition standard au titre de l'*ES* et la retenue à la source sur les salaires ont été modifiés.

Autres dispositions : l'année fiscale (*Steuerabschnitt*) devient unique et coïncide avec l'année civile (*Kalenderjahr*). Par ailleurs, les mesures telles que les provisions d'impôts, le rapport de pertes, l'exonération des revenus employés à la fabrication d'*Ersatz*, qui avaient été introduits au cours des années trente sont maintenus.

L'imposition des revenus de l'agriculture suit en 1934 et 1935 le même schéma que depuis 1932. Ensuite, les revenus agricoles doivent être taxés dans leur ensemble pour les contribuables dont le revenu dépasse 8.000 RM. Dans le cas contraire seul les 3.000 premiers RM. sont exonérés.

Evolution jusqu'en 1938¹⁰² : en février 1938 une loi portant modification à celle de 1934 fut promulguée pour modifier les taux d'imposition et adapter le régime des réductions pour enfants à charge aux lois raciales de 1935. En particulier, les enfants juifs ne donnaient pas droit aux réductions.

¹⁰¹En fait, ces montants forfaitaires minimum remplacent le système précédent des *feste Abzüge*, alors que le système des *prozentuale Abzüge* est maintenu comme système par défaut.

¹⁰²L'étude du détail de l'évolution de l'impôt pendant les années de guerre dépasse le cadre de ce travail dans la mesure où nous ne disposons pas de données pour cette période. Seules les conséquences de l'évolution de l'impôt sur la distribution (et la composition) des revenus après-guerre peut ici nous intéresser. Toutefois, il est probable que les facteurs qui ont influencé la distribution des revenus de façon décisive entre 1938 et 1945 soient d'une toute autre nature que fiscale, sachant qu'à partir de 1942, la désorganisation de l'administration fiscale est allée croissante.

Annexe B

L'impôt sur le revenu en Allemagne 1891-1949 : chronologie

Les références des lois sont données dans les équivalents successifs du *Journal Officiel* :

avant 1919 : lois prussiennes : numéro (ou année) et numéro de page de la *preussische Gesetzsammlung* (p.Gs.). Disponible à la BNF (certaines années seulement) sous la cote 4-F-1828.

entre 1919 et 1945 : lois du Reich : numéro de page du *Reichsgesetzblatt* (R.G.Bl. de l'année en cours)¹⁰³. Le R.G.Bl. se trouve notamment en accès libre à la *Staatsbibliothek zu Berlin, Potsdamer Straße*, cote HB 10 Ea 285 ; à la BNF sous la cote 8-F-28179.

entre 1945 et 1949 : différents textes publiés par les autorités d'occupation. Cette période n'est pas prise en compte dans cette chronologie¹⁰⁴.

après 1949 : lois de la République Fédérale : numéro et numéro de page du *Bundesgesetzblatt* (B.G.Bl.)¹⁰⁵.

TAB. 22: Chronologie des lois concernant l'Impôt sur le Revenu : 1891-1949

1891	
24 juin	Loi prussienne d'impôt sur le revenu ¹⁰⁶
1906	
19 juin	Loi portant modification à la loi prussienne d'impôt sur le revenu ¹⁰⁷ : <ul style="list-style-type: none"> – modification des réductions pour situation de famille – mise en place d'un dispositif de contrôle des salaires versés – S.A.R.L. deviennent imposables
1907	
18 juin	Loi portant modification à la loi prussienne d'impôt sur le revenu ¹⁰⁸ : <ul style="list-style-type: none"> – renforcement du dispositif de contrôle des salaires versés
1909	
26 mai	Loi portant modification à la loi prussienne d'impôt sur le revenu ¹⁰⁹ : <ul style="list-style-type: none"> – modification des réductions pour situation de famille – introduction de suppléments d'impôts
1916	
8 juillet	Loi portant modification à la loi prussienne d'impôt sur le revenu ¹¹⁰ : suite page suivante...

¹⁰³Certaines précisions peuvent se trouver dans le *Reichssteuerblatt*, publication fiscale officielle spécifique qui contient notamment à la fin des années 1930 les différentes *Steuertabelle*. Nous n'avons pas exploité systématiquement ces publications.

¹⁰⁴Voir Annexe A-??, pour les raisons qui nous ont poussé à ne pas approfondir l'évolution de la législation fiscale durant cette période de transition

¹⁰⁵Certaines précisions peuvent se trouver dans le *Bundessteuerblatt*, équivalent dans l'Allemagne Fédérale du *Reichssteuerblatt*.

¹⁰⁶*Preussisches Einkommensteuergesetz*, p.Gs. n° 19, p.175.

¹⁰⁷*Preussisches Einkommensteuergesetz in der Fassung vom 19. Juni 1906*, p.Gs. n° 39, p.260.

¹⁰⁸*Preussisches Gesetz betreffend die Abänderung des Einkommensteuergesetzes*, p.Gs., 1907, p.139.

¹⁰⁹*Preussisches Gesetz betreffend die Abänderung des Einkommensteuergesetzes*, p.Gs., 1909, p.349.

¹¹⁰*Preussisches Gesetz betreffend die Erhöhung der Zuschläge zur Einkommensteuer und zur Ergänzungssteuer*, p.Gs., 1916, p.109.

suite...	
30 décembre	<ul style="list-style-type: none"> – augmentation des suppléments d'impôts <p>Loi portant modification à la loi prussienne d'impôt sur le revenu¹¹¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> – mesures pour l'imposition efficace des bénéfices de guerre
1919	
1 avril	<p>Loi portant modification à la loi prussienne d'impôt sur le revenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> – augmentation des suppléments d'impôts
1920	
29 & 31 mars	Loi Erzberger instituant l'ES¹¹²
21 juillet	<p>Organisation du LS¹¹³ :</p> <ul style="list-style-type: none"> – établissement des seuils liés à la situation familiale – barème progressif (taux <i>a</i>)
1921	
24 mars	<p>Loi portant modification à la loi de mars 1920 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – adaptation du barème à la dépréciation du <i>Mark</i> (taux <i>b</i>) – suppression du revenu minimum imposable (<i>ES</i>) – instauration des réductions d'impôt pour situation de famille (<i>ES</i>) – modification des seuils du LS ; fin du barème progressif.
11 juillet	«Séparation» du LS et du ES ; remplacement des réhaussements de seuil par des réductions d'impôt pour personnes à charge dans le mécanisme du LS ¹¹⁴
20 décembre	<p>Loi portant modification à la loi de mars 1920¹¹⁵ :</p> <ul style="list-style-type: none"> – nouvelle adaptation du barème à la dépréciation du <i>Mark</i> (taux <i>c</i>) – adaptation des réductions du seuil d'imposition pour situation de famille (<i>ES</i> & <i>LS</i>) – établissement de l'assiette pour l'année civile et non plus fiscale
1922	
8 avril	«Compromis Fiscal»
20 juillet	<p>Nouvelle loi sur l'ES¹¹⁶ :</p> <ul style="list-style-type: none"> – nouvelle adaptation du barème à la dépréciation du <i>Mark</i> (taux <i>d</i>) – adaptation des réductions du seuil d'imposition pour situation de famille (<i>ES</i> & <i>LS</i>) – suppression du revenu minimum imposable (<i>LS</i>)
suite page suivante...	

¹¹¹ *Preussisches Gesetz betreffend die Ergänzung des preussischen Einkommensteuergesetzes, p.Gs., 1917, p.1.*

¹¹² *R.G.Bl., p.353*

¹¹³ *R.G.Bl., p.1463*

¹¹⁴ *R.G.Bl., p.845*

¹¹⁵ *R.G.Bl., p.1580*

¹¹⁶ *R.G.Bl., p.607*

suite...

23 décembre	Nouvelle modification du barème ¹¹⁷
1923	
20 mars	Loi relative à la prise en considération de la dépréciation monétaire dans l'application des lois fiscales ¹¹⁸
9 juillet	Augmentation des paiements provisionnels pour l'ES ¹¹⁹
11 août	idem <i>upparrows</i> ¹²⁰
15 octobre	Création du <i>Rentenmark</i> , début de la période d'assainissement
7 décembre	Première Ordonnance fiscale de circonstance
19 décembre	Deuxième Ordonnance fiscale de circonstance ¹²¹
1924	
14 février	Troisième Ordonnance fiscale de circonstance
14 septembre	Première Ordonnance d'allègements fiscaux ¹²²
10 novembre	Seconde Ordonnance d'allègements fiscaux
1925	
29 mai	Loi de transition fiscale ¹²³
10 août	Nouvel impôt sur le revenu ¹²⁴
19 décembre	Loi sur la baisse de la retenue sur salaires ¹²⁵ : – hausse du <i>s/E</i> : 700 RM. – hausse de l'abattement forfaitaire pour <i>SL</i> : 240 RM.
1926	
26 février	Ordonnance pour dispositif transitoire de prise en compte de la situation familiale des contribuables pour l'année 1925.
3 août	Ordonnance pour dispositif transitoire de prise en compte de la situation familiale des contribuables pour la première moitié de 1926.
1927	
22 décembre	Première diminution d'impôts – réduction de 15% sous un plafond de 8.000 RM. – augmentation du plafond des <i>SL</i>
1928	
23 juillet	Deuxième diminution d'impôts ¹²⁶ Relèvement de la réduction à 25% sous un plafond de 15.000 RM.
1929	
29 juin	Introduction du «rapport de pertes» ¹²⁷
1930	

suite page suivante...

¹¹⁷ *R.G.Bl.*, p.978¹¹⁸ *Geldentwertungsgesetz* ; *R.G.Bl.*, p.198¹¹⁹ *R.G.Bl.*, p.556¹²⁰ *R.G.Bl.*, p.773¹²¹ *Steuernotverordnung* ; *R.G.Bl.*, p.1203¹²² *Steuerermilderungsverordnung*¹²³ *Steuerüberleitungsgesetz* ; *R.G.Bl.*, p.75¹²⁴ *R.G.Bl.*, p.189¹²⁵ *Gesetz über die Senkung der Lohnsteuer*¹²⁶ *R.G.Bl.*, p.290¹²⁷ *R.G.Bl.*, p.123

suite...

26 juillet	Loi instaurant des suppléments d'impôt pour les célibataires et les hauts revenus ainsi que l'impôt sur les revenus des membres de conseils de surveillance ¹²⁸
1 décembre	Exonérations des revenus agricoles et de la construction de maisons d'habitation ¹²⁹
1931	
5 juin	Instauration de l'impôt de crise et des «provisions d'impôt» ¹³⁰
23 décembre	Exonération des revenus agricoles (ordonnance d'application) ¹³¹
1933	
18 mars	Suppléments d'impôt rétroactifs pour 1932 ¹³²
1 juin	Loi sur la baisse du chômage ¹³³
15 juillet	Réductions d'impôt ¹³⁴
24 juillet	Ordonnance d'application de la loi sur le chômage ¹³⁵
21 décembre	Loi sur l'imposition du revenu pour 1933 ¹³⁶
1934	
14 octobre	Nouvelle loi sur l'impôt sur le revenu ¹³⁷
1935	
12 mars	Exonération totale et définitive de Hitler
1938	
1 février	Loi portant modification à la loi de 1934 ¹³⁸

¹²⁸ *Verordnung des Reichspräsidenten zur Behebung finanzieller, wirtschaftlicher und sozialer Notstände*; R.G.Bl., p.311

¹²⁹ *Erste Verordnung des Reichspräsidenten zur Sicherung von Wirtschaft und Finanzen*; R.G.Bl., p.517

¹³⁰ *Zweite Verordnung des Reichspräsidenten zur Sicherung von Wirtschaft und Finanzen. Steuerlich begünstigte Rücklagen*; R.G.Bl., p.311; *Krisensteuer*; R.G.Bl., p.279ff

¹³¹ *Anpassungsverordnung*; R.G.Bl., p.779

¹³² *Verordnung des Reichspräsidenten über Maßnahmen auf dem Gebiete der Finanzen, der Wirtschaft und der Rechtspflege*; R.G.Bl., p.109

¹³³ *Gesetz zur Verminderung der Arbeitslosigkeit / Arbeitspendengesetz*, R.G.Bl., p.323ff

¹³⁴ *Gesetz über die Steuererleichterungen*, R.G.Bl., p.491

¹³⁵ *Durchführungsverordnung zum Arbeitspendengesetz*, R.G.Bl., p.549

¹³⁶ *Gesetz über die Einkommenbesteuerung für 1933*, R.G.Bl., 1934, p.1

¹³⁷ *Einkommensteuergesetz*, R.G.Bl., p.

¹³⁸ *Gesetz zur Änderung des Einkommensteuergesetzes*

Annexe C

Résultats des estimations

1 Revenus moyens et seuils des fractiles

Voir les tableaux 23, 24, 25 et 26 ci-après.

Date	P99,99-100	P99,9-100	P99,5-100	P99-100	P95-100	P90-100	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99	P90	P95	P99	P99,5	P99,9	P99,99
1913	466 154,2	116 278,3	40 909,5	25 573,4	8 579,2	5 479,5	2 379,9	4 330,7	10 237,4	22 067,3	77 403,2	1 788,0	2 721,2	7 577,0	12 439,2	41 661,6	167 436,3
1914	463 206,2	119 870,9	42 697,5	26 813,1	8 997,9	5 677,2	2 356,6	4 544,1	10 928,8	23 404,2	81 722,6	1 691,1	2 818,0	8 073,3	13 368,6	43 985,0	175 254,0
1915	296 085,8	91 307,6	35 790,7	22 981,9	7 977,1	5 096,0	2 214,9	4 226,0	10 173,1	21 911,5	68 554,5	1 599,9	2 606,7	7 512,4	12 423,8	41 820,6	94 650,7
1916	526 755,3	141 441,2	48 274,5	29 610,1	9 444,4	5 935,5	2 426,6	4 403,0	10 945,7	24 982,8	98 628,5	1 760,1	2 687,5	8 006,9	13 654,5	49 574,1	154 582,3
1917	597 766,1	141 178,5	55 946,0	34 406,2	10 696,7	6 682,5	2 668,3	4 769,3	12 866,5	34 637,9	90 446,5	1 968,5	2 838,3	9 144,8	17 031,4	84 726,9	207 766,8
1918	800 832,5	214 764,9	72 193,0	43 416,8	13 123,2	8 186,5	3 249,9	5 549,8	14 640,6	36 550,1	149 646,3	2 515,8	3 491,1	9 843,9	19 092,2	77 916,2	352 453,1
1919	761 770,5	214 764,9	74 581,9	45 542,4	14 270,2	8 999,4	3 728,7	6 452,1	16 502,9	39 622,4	153 603,3	2 889,4	4 091,0	11 538,6	21 442,5	81 863,4	357 739,7
1920	2 092 379,3	604 080,3	225 193,7	143 691,1	52 797,1	35 449,0	18 101,0	30 073,6	62 188,6	130 472,0	438 713,8	17 168,0	21 051,8	51 313,8	83 783,9	243 222,8	1 021 502,2
1921																	
1922																	
1923																	
1924																	
1925	221 972,0	68 889,0	29 198,0	20 038,0					10 878,0	19 275,2	51 879,8		2 435,0	8 733,8	13 303,2	33 529,9	110 732,8
1926	246 086,3	72 444,8	29 703,5	20 136,0	8 371,6	5 837,2	3 302,9	5 430,5	10 568,6	19 018,2	53 151,2	2 753,6	3 886,7	8 887,0	13 079,0	32 474,5	117 909,5
1927	270 487,0	81 235,9	33 274,9	22 575,5					11 876,1	21 284,6	60 208,0		2 521,7	9 371,8	14 671,3	37 789,9	132 503,0
1928	276 638,8	82 277,9	34 061,1	23 197,7	9 746,2	6 779,3	3 812,4	6 383,4	12 334,3	22 006,9	60 682,2	3 200,7	4 652,5	10 312,0	15 293,8	38 169,1	133 171,4
1929	275 689,0	79 581,8	33 161,5	22 671,7					12 181,8	21 556,4	57 792,1		2 566,6	10 204,6	15 089,7	36 475,9	127 417,5
1930																	
1931																	
1932	147 592,3	45 147,6	19 593,6	13 341,1	6 452,0	4 694,2	2 936,4	4 729,7	7 088,6	13 205,0	33 764,9	2 540,2	3 491,4	5 943,4	8 728,9	21 726,2	74 427,9
1933	146 469,5	44 788,3	19 426,9	12 776,9					6 126,8	13 086,6	33 490,4		1 082,6	4 525,5	8 654,6	21 553,3	73 861,7
1934	170 440,1	52 120,0	22 156,1	15 224,1	7 019,0	5 259,3	3 499,7	4 967,7	8 292,1	14 665,1	38 973,4	2 629,3	3 746,2	6 903,8	10 291,5	24 693,9	83 967,6
1935	236 104,2	65 658,1	26 542,7	17 824,7					9 106,7	16 763,8	46 719,7		1 633,6	7 536,2	11 476,0	28 871,9	102 214,2
1936	367 748,7	91 150,3	34 314,3	22 494,6	8 938,9	6 196,2	3 453,5	5 550,0	10 674,8	20 105,4	60 417,2	3 025,8	4 173,2	8 783,7	13 443,9	35 953,0	143 404,1
1937	466 186,3	114 526,9	42 377,6	27 447,2					12 516,8	24 340,3	75 453,6		2 806,2	10 214,2	15 936,5	44 684,8	180 528,1
1938	527 824,6	137 483,4	51 480,6	33 281,1					15 081,6	29 979,9	94 112,2		3 326,7	12 207,4	19 660,7	55 136,6	220 074,5
1939																	
1940																	
1941																	
1942																	
1943																	
1944																	
1945																	
1946																	
1947																	
1948																	
1949	310 514,1	81 515,1	34 247,6	23 606,1	9 903,3			6 477,7	12 964,6	22 430,7	56 070,8		4 433,8	11 058,4	15 963,8	34 475,6	130 142,4
1950	465 744,0	114 178,5	44 492,2	30 062,4	12 756,2	9 209,0	5 661,7	8 429,7	15 632,7	27 070,6	75 115,7	4 871,5	6 034,6	12 578,6	18 582,3	46 189,2	199 112,7

TAB. 23 – Seuils et revenus moyens nominaux des fractiles

Date	P99,99-100	P99,9-100	P99,5-100	P99-100	P95-100	P90-100	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99	P90	P95	P99	P99,5	P99,9	P99,99
1913	466 154,2	116 278,3	40 909,5	25 573,4	8 579,2	5 479,5	2 379,9	4 330,7	10 237,4	22 067,3	77 403,2	1 788,0	2 721,2	7 577,0	12 439,2	41 661,6	167 436,3
1914	449 714,8	116 379,5	41 453,9	26 032,2	8 735,8	5 511,9	2 287,9	4 411,7	10 610,5	22 722,5	79 342,3	1 641,8	2 736,0	7 838,1	12 979,2	42 703,8	170 149,5
1915	229 523,9	70 781,1	27 744,7	17 815,4	6 183,8	3 950,4	1 717,0	3 275,9	7 886,1	16 985,6	53 143,0	1 240,3	2 020,7	5 823,6	9 630,9	32 419,1	73 372,6
1916	309 856,1	83 200,7	28 396,8	17 417,7	5 555,6	3 491,5	1 427,4	2 590,0	6 438,7	14 695,8	58 016,8	1 035,4	1 580,9	4 710,0	8 032,1	29 161,2	90 930,8
1917	236 271,2	55 801,8	22 113,0	13 599,3	4 227,9	2 641,3	1 054,7	1 885,1	5 085,6	13 690,9	35 749,6	778,1	1 121,9	3 614,5	6 731,8	33 488,9	82 121,3
1918	255 857,0	68 615,0	23 064,9	13 871,2	4 192,7	2 615,5	1 038,3	1 773,1	4 677,5	11 677,3	47 810,3	803,8	1 115,4	3 145,0	6 099,7	24 893,4	112 604,8
1919	183 559,1	51 750,6	17 971,5	10 974,1	3 438,6	2 168,5	898,5	1 554,7	3 976,6	9 547,6	37 012,8	696,2	985,8	2 780,4	5 166,9	19 726,1	86 202,3
1920	205 538,2	59 339,9	22 121,2	14 115,0	5 186,4	3 482,2	1 778,1	2 954,2	6 108,9	12 816,5	43 095,7	1 686,4	2 068,0	5 040,6	8 230,2	23 892,2	100 344,0
1921																	
1922																	
1923																	
1924																	
1925	156 318,3	48 513,4	20 562,0	14 111,3					7 660,6	13 574,1	36 535,1			6 150,6	9 368,4	23 612,6	77 980,8
1926	173 300,2	51 017,4	20 918,0	14 180,3	5 895,5	4 110,7	2 326,0	3 824,3	7 442,6	13 393,1	37 430,5	1 939,1	2 737,1	6 258,4	9 210,6	22 869,4	83 034,8
1927	182 761,5	54 889,1	22 483,0	15 253,7					8 024,4	14 381,5	40 681,1			6 332,3	9 913,0	25 533,7	89 529,1
1928	181 999,2	54 130,2	22 408,6	15 261,6	6 412,0	4 460,1	2 508,2	4 199,6	8 114,7	14 478,2	39 922,5	2 105,7	3 060,8	6 784,2	10 061,7	25 111,2	87 612,8
1929	179 018,8	51 676,5	21 533,4	14 721,9					7 910,3	13 997,7	37 527,3			6 626,3	9 798,5	23 685,6	82 738,6
1930																	
1931																	
1932	121 977,1	37 312,1	16 193,0	11 025,7	5 332,2	3 879,5	2 426,8	3 908,8	5 858,4	10 913,3	27 904,9	2 099,4	2 885,5	4 911,9	7 214,0	17 955,5	61 510,6
1933	124 126,7	37 956,2	16 463,5	10 827,9					5 192,2	11 090,3	28 381,7			3 835,2	7 334,4	18 265,5	62 594,6
1934	140 859,5	43 074,4	18 310,8	12 581,9	5 800,8	4 346,6	2 892,3	4 105,5	6 853,0	12 119,9	32 209,4	2 173,0	3 096,1	5 705,6	8 505,3	20 408,2	69 394,7
1935	191 954,6	53 380,6	21 579,4	14 491,6					7 403,8	13 629,1	37 983,5			6 127,0	9 330,0	23 473,1	83 101,0
1936	296 571,5	73 508,3	27 672,9	18 140,8	7 208,8	4 997,0	2 785,1	4 475,8	8 608,7	16 214,0	48 723,5	2 440,2	3 365,5	7 083,7	10 841,9	28 994,3	115 648,5
1937	372 949,1	91 621,5	33 902,1	21 957,7					10 013,4	19 472,2	60 362,9			8 171,3	12 749,2	35 747,8	144 422,5
1938	418 908,4	109 113,8	40 857,6	26 413,6					11 969,5	23 793,5	74 692,2			9 688,4	15 603,8	43 759,2	174 662,3
1939																	
1940																	
1941																	
1942																	
1943																	
1944																	
1945																	
1946																	
1947																	
1948																	
1949	148 457,7	38 972,6	16 373,9	11 286,1	4 734,8			3 097,0	6 198,4	10 724,2	26 807,6		2 119,8	5 287,0	7 632,3	16 482,9	62 221,4
1950	236 947,5	58 088,4	22 635,4	15 294,3	6 489,7	4 685,1	2 880,4	4 288,6	7 953,1	13 772,2	38 215,1	2 478,4	3 070,1	6 399,4	9 453,8	23 498,8	101 298,7

Tab. 24 – Seuils et revenus moyens réels des fractiles

Date	P99,99-100	P99,9-100	P99,5-100	P99-100	P95-100	P90-100	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99
1913	3,22%	8,02%	14,11%	17,64%	29,59%	37,80%	8,21%	11,95%	3,53%	6,09%	4,81%
1914	3,71%	9,60%	17,11%	21,48%	36,05%	45,49%	9,44%	14,56%	4,38%	7,50%	5,89%
1915	2,03%	6,25%	12,25%	15,73%	27,31%	34,89%	7,58%	11,57%	3,48%	6,00%	4,22%
1916	2,70%	7,26%	12,38%	15,19%	24,23%	30,45%	6,23%	9,04%	2,81%	5,13%	4,55%
1917	2,06%	4,87%	9,65%	11,87%	18,45%	23,06%	4,60%	6,58%	2,22%	4,78%	2,81%
1918	2,23%	5,97%	10,03%	12,07%	18,24%	22,75%	4,52%	6,17%	2,03%	4,06%	3,74%
1919	1,83%	5,17%	8,98%	10,97%	17,18%	21,67%	4,49%	6,22%	1,99%	3,82%	3,33%
1920	1,71%	4,93%	9,19%	11,73%	21,56%	28,95%	7,39%	9,82%	2,54%	4,26%	3,22%
1921											
1922											
1923											
1924											
1925	1,40%	4,35%	9,22%	12,65%					3,43%	4,87%	2,95%
1926	1,53%	4,50%	9,22%	12,50%	25,99%	36,25%	10,26%	13,49%	3,28%	4,72%	2,97%
1927	1,55%	4,64%	9,51%	12,90%					3,39%	4,86%	3,10%
1928	1,50%	4,46%	9,23%	12,57%	26,41%	36,74%	10,33%	13,84%	3,34%	4,77%	2,96%
1929	1,45%	4,17%	8,69%	11,89%					3,19%	4,52%	2,73%
1930											
1931											
1932	1,18%	3,60%	7,82%	10,64%	25,74%	37,45%	11,71%	15,09%	2,83%	4,21%	2,42%
1933	1,17%	3,58%	7,77%	10,23%					2,45%	4,19%	2,41%
1934	1,21%	3,71%	7,89%	10,84%	25,00%	37,46%	12,46%	14,15%	2,95%	4,18%	2,50%
1935	1,53%	4,24%	8,58%	11,52%					2,94%	4,33%	2,72%
1936	2,15%	5,34%	10,05%	13,17%	26,18%	36,29%	10,11%	13,00%	3,13%	4,71%	3,18%
1937	2,44%	6,01%	11,11%	14,39%					3,28%	5,11%	3,56%
1938	2,49%	6,49%	12,16%	15,72%					3,56%	5,66%	4,00%
1939											
1940											
1941											
1942											
1943											
1944											
1945											
1946											
1947											
1948											
1949	1,10%	2,88%	6,05%	8,34%	17,49%			9,15%	2,29%	3,17%	1,78%
1950	1,53%	3,75%	7,30%	9,86%	20,93%	30,22%	9,29%	11,06%	2,56%	3,55%	2,22%

TAB. 25 – Revenus moyens des fractiles en part du revenu total

Date	P99,99-100	P99,9-100	P99,5-100	P99-100	P95-100	P90-100	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-P99,99	P90	P95	P99	P99,5	P99,9	P99,99
1913	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1914	115,4	119,8	121,2	121,8	121,8	120,4	115,0	121,9	124,0	123,2	122,6	109,9	120,3	123,8	124,8	122,6	121,6
1915	63,0	77,9	86,8	89,2	92,3	92,3	92,4	96,9	98,6	98,6	87,9	88,8	95,1	98,4	99,1	99,6	56,1
1916	84,1	90,5	87,8	86,1	81,9	80,6	75,8	75,6	79,5	84,2	94,8	73,2	73,5	78,6	81,7	88,5	68,7
1917	64,1	60,7	68,4	67,3	62,4	61,0	56,1	55,1	62,9	78,5	58,5	55,1	52,2	60,4	68,5	101,7	62,1
1918	69,2	74,4	71,1	68,4	61,6	60,2	55,0	51,6	57,6	66,7	77,9	56,7	51,7	52,3	61,8	75,4	84,8
1919	57,1	64,5	63,7	62,2	58,1	57,3	54,7	52,0	56,3	62,7	69,3	56,4	52,5	53,2	60,2	68,6	74,6
1920	53,1	61,5	65,2	66,5	72,9	76,6	90,0	82,2	71,9	70,0	67,1	113,7	91,6	80,2	79,7	69,1	72,2
1921																	
1922																	
1923																	
1924																	
1925	43,6	54,2	65,3	71,7					97,2	79,9	61,3			105,5	97,9	73,6	60,5
1926	47,5	56,1	65,4	70,9	87,8	95,9	124,9	112,9	92,9	77,6	61,8	138,6	128,6	105,6	94,7	70,2	63,4
1927	48,1	57,9	67,4	73,1					96,1	79,9	64,4			102,5	97,7	75,1	65,6
1928	46,6	55,6	65,4	71,3	89,3	97,2	125,9	115,8	94,7	78,4	61,6	140,7	134,3	106,9	96,6	72,0	62,5
1929	45,0	52,0	61,6	67,4					90,5	74,3	56,8			102,4	92,2	66,6	57,9
1930																	
1931																	
1932	36,6	44,9	55,4	60,3	87,0	99,1	142,7	126,3	80,1	69,2	50,5	164,3	148,4	90,7	81,2	60,3	51,4
1933	36,5	44,7	55,1	58,0					69,4	68,8	50,2			69,3	80,7	60,0	51,2
1934	37,8	46,3	55,9	61,5	84,5	99,1	151,9	118,5	83,6	68,6	52,0	151,9	142,2	94,1	85,4	61,2	51,8
1935	47,4	52,9	60,8	65,3					83,3	71,2	56,5			93,2	86,4	64,9	57,2
1936	67,0	66,6	71,2	74,7	88,5	96,0	123,2	108,8	88,5	77,4	66,3	143,7	130,2	98,4	91,8	73,3	72,7
1937	76,0	74,9	78,7	81,6					92,9	83,8	74,1			102,5	97,4	81,5	82,0
1938	77,5	81,0	86,2	89,1					100,9	93,0	83,3			110,3	108,2	90,6	90,0
1939																	
1940																	
1941																	
1942																	
1943																	
1944																	
1945																	
1946																	
1947																	
1948																	
1949	34,1	35,9	42,9	47,3	59,1			76,6	64,9	52,1	37,1		83,4	74,7	65,7	42,4	39,8
1950	47,5	46,7	51,7	55,9	70,7	79,9	113,2	92,6	72,6	58,4	46,2	129,6	105,5	79,0	71,1	52,7	56,6

TAB. 26 – Seuils et revenus moyens des fractiles rapportés au revenu moyen : base 100 en 1913

2 Composition

Tableau récapitulatif P90-100	1928	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
Agriculture	2,26	0,02		0,08		1,46			4,58
Artisanat et commerce, industrie etc.	27,77	8,74		16,00		26,18			24,85
Indépendants	4,79	2,63		4,11		5,92			4,97
Salaires	59,37	84,70		72,62		57,36			45,36
Capitaux mobiliers imposés	2,74	2,04		4,19		4,60			4,71
Capitaux immobiliers	2,62	1,46		2,26		3,66			14,34
Autres	0,45	0,42		0,74		0,83			1,19

Tableau récapitulatif P95-100	1928	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
Agriculture	1,87	0,06		0,16		3,39			4,56
Artisanat et commerce, industrie etc.	32,80	14,84		24,41		36,90			32,52
Indépendants	8,77	8,60		8,98		11,04			6,87
Salaires	47,33	66,17		54,31		35,26			28,32
Capitaux mobiliers imposés	5,08	6,56		7,66		7,31			7,48
Capitaux immobiliers	3,52	2,93		3,38		4,98			18,72
Autres	0,64	0,84		1,10		1,12			1,52
Capitaux	8,60	9,49		11,04		12,29			26,20

Tableau récapitulatif P99-100	1928	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
Agriculture	1,49	0,87	0,92	1,64	2,26	3,23	2,70	2,53	2,70
Artisanat et commerce, industrie etc.	40,16	18,80	25,00	34,12	39,36	48,13	57,59	62,96	40,28
Indépendants	12,20	16,37	15,10	14,26	13,63	10,95	9,28	8,48	6,32
Salaires	29,64	45,02	40,49	32,19	28,27	22,60	17,83	15,01	11,86
Capitaux mobiliers imposés	11,28	13,57	13,07	12,67	11,36	9,91	8,27	7,27	14,08
Capitaux immobiliers	4,27	4,03	4,10	3,82	3,90	3,97	3,41	3,00	23,18
Autres	0,96	1,33	1,32	1,30	1,22	1,20	0,92	0,73	1,58

Tableau récapitulatif P99,5-100	1928	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
Agriculture	1,57	0,88	1,11	1,77	2,94	3,44	2,70	2,59	2,41
Artisanat et commerce, industrie etc.	41,87	21,28	28,66	38,08	44,61	52,79	62,43	68,69	40,80
Indépendants	10,80	15,46	13,65	11,23	9,58	8,21	6,71	5,51	5,51
Salaires	27,07	40,38	35,52	29,38	25,19	20,07	15,56	12,42	10,87
Capitaux mobiliers imposés	13,49	16,70	15,63	14,57	12,91	10,64	8,69	7,61	15,18
Capitaux immobiliers	4,16	3,94	3,99	3,53	3,46	3,46	2,87	2,37	23,70
Autres	1,04	1,36	1,44	1,44	1,31	1,39	1,04	0,80	1,52

Tableau récapitulatif P99,9-100	1928	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
Agriculture	2,30	1,00	1,22	2,35	3,16	2,43	1,67	1,90	2,56
Artisanat et commerce, industrie etc.	45,90	26,69	35,55	44,65	54,09	67,62	79,48	85,72	42,03
Indépendants	7,65	10,52	8,45	6,76	5,33	2,98	1,53	0,35	3,92
Salaires	20,23	35,02	30,35	24,24	18,93	10,34	4,98	1,93	7,29
Capitaux mobiliers imposés	19,37	21,78	19,75	18,01	14,41	11,45	9,29	8,47	17,91
Capitaux immobiliers	3,14	3,46	3,33	2,47	2,42	1,75	1,05	0,65	25,31
Autres	1,41	1,54	1,34	1,52	1,66	3,43	2,00	0,97	0,99

Tableau récapitulatif P99,5-99,9	1928	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
Agriculture	1,49	0,87	0,93	1,60	2,17	3,07	2,68	2,52	2,76
Artisanat et commerce, industrie etc.	39,65	18,73	25,21	33,63	38,63	46,36	56,20	61,91	40,17
Indépendants	12,43	16,36	15,10	14,37	14,19	12,15	10,01	9,04	6,48
Salaires	30,41	45,19	40,12	32,84	28,69	23,56	18,50	15,48	12,06
Capitaux mobiliers imposés	10,83	13,48	13,22	12,43	11,15	9,54	8,16	7,20	13,86
Capitaux immobiliers	4,24	4,03	4,10	3,83	3,96	4,13	3,56	3,12	23,07
Autres	0,95	1,33	1,33	1,30	1,21	1,20	0,90	0,72	1,59

Tableau récapitulatif P99,99,5	1928	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
Agriculture	1,64	0,07	0,10	0,29	0,65	3,00	2,57	2,25	3,50
Artisanat et commerce, industrie etc.	35,23	17,54	47,72	29,26	33,23	38,37	45,20	51,99	32,16
Indépendants	11,78	11,11	15,35	11,93	12,34	12,77	13,38	12,93	6,46
Salaires	39,72	58,16	16,42	43,50	39,20	32,05	26,31	21,28	29,46
Capitaux mobiliers imposés	6,84	8,51	11,37	9,72	8,83	7,70	6,99	6,56	8,47
Capitaux immobiliers	4,01	3,58	6,89	3,99	4,44	4,93	4,65	4,19	18,40
Autres	0,77	1,03	2,15	1,30	1,30	1,17	0,90	0,80	1,56

Tableau récapitulatif P95-99	1928	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
Agriculture	2,33	0,02		0,07		0,69			4,51
Artisanat et commerce, industrie etc.	26,71	8,74		14,80		22,63			22,69
Indépendants	4,22	2,66		3,37		4,42			4,41
Salaires	61,49	84,66		75,31		64,65			50,20
Capitaux mobiliers imposés	2,38	2,04		3,67		3,70			4,01
Capitaux immobiliers	2,45	1,46		2,10		3,19			13,09
Autres	0,42	0,42		0,69		0,73			1,10

Tableau récapitulatif P90-95	1928	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1950
Agriculture	3,23	0,03		0,09		0,57			6,21
Artisanat et commerce, industrie etc.	20,32	8,97		16,67		15,99			20,48
Indépendants	1,49	1,18		2,26		1,71			2,90
Salaires	72,18	86,31		74,96		77,00			56,71
Capitaux mobiliers imposés	0,88	1,60		2,96		1,91			2,41
Capitaux immobiliers	1,62	1,44		2,25		2,20			11,22
Autres	0,29	0,48		0,82		0,62			1,08

TAB. 27 – Récapitulatif de l'évolution de la composition des revenus moyens des fractiles

Annexe D

Séries annexes

1 Séries de population et du nombre de foyers

Les séries de population et du nombre de foyers sont données dans le tableau 28 et la figure 28. Nous expliquons ici brièvement comment nous avons constitué ces séries.

Séries de population Il convient d'abord de remarquer qu'un certain nombre de discontinuités sont venues perturber l'évolution de la population allemande au cours de la période étudiée. Ces discontinuités sont de deux types : décès massifs au cours des deux conflits mondiaux d'une part et modifications sensibles des frontières d'autre part.

Une première discontinuité importante est ainsi constituée par la Première Guerre mondiale et le Traité de Versailles qui ampute sensiblement le territoire allemand. Cependant cette discontinuité intrinsèque correspond à une discontinuité contingente à nos données : celle du passage de données prussiennes jusqu'en 1919 à des données à l'échelle de toute l'Allemagne à partir de 1920.

Une seconde série de discontinuités commence avec la reprise du contrôle de la Sarre en 1936, suivi en 1938 par l'*Anschluß*¹³⁹.

Les annexions au cours de la guerre ne nous concernent pas dans la mesure où nous ne disposons pas de données pour cette période.

La dernière discontinuité que nous avons à traiter est celle des morts de la Seconde Guerre mondiale, à laquelle s'ajoute des modifications de frontières après la capitulation et la sortie de la Zone d'occupation soviétique (future R.D.A.) du champ de notre étude.

Pour résoudre ces problèmes, nous avons utilisé la série de population donnée dans [Maddison, 1995] pour la R.F.A. et homogénéisées en amont de 1949. Ainsi, si l'on suppose que la croissance démographique a été homogène au cours du siècle sur le territoire allemand, on dispose grâce à la série de Madison du taux de croissance annuel de la population.

Nous avons ensuite utilisé ce taux de croissance pour extrapoler l'évolution de la population prussienne de 1913 à 1919 en utilisant le niveau de 1914 donné dans [Bd312] comme point de départ¹⁴⁰.

Pour la population du Reich entre 1920 et 1945, nous avons utilisé la série fournie par [Hoffmann, 1965].

Enfin, pour les années 1949 et 1950, nous avons utilisé directement la série de [Maddison, 1995].

Toutefois, pour exploiter les statistiques fiscales, il est nécessaire de connaître le nombre de contribuables potentiels dans la population donc le nombre de foyers.

Dérivation du nombre de foyers Nous disposons en effet pour certaines années (1910, 1925, 1933, 1939, 1970) ainsi que du nombre absolu j de jeunes entre 0 et 20 ans dans cette population ([Petzina *et alii*], p.28). Le nombre de foyers F s'obtient comme suit :

$$F = \underbrace{N \times \frac{t}{2}}_{\text{nombre de couples mariés dans la population d'intérêt}} + \underbrace{N \times (1 - t) - \frac{N}{N_{ref}} \times j}_{\text{nombre de célibataire moins les enfants}}$$

où N est la population tirée de la série de population fabriquée ci-dessus.

¹³⁹Annexion de l'Autriche, désormais dénommée *Ostmark*.

¹⁴⁰L'hypothèse que la croissance de la population était homogène sur l'ensemble du territoire allemand au cours du siècle est forte, quand on connaît la disparité en 1913, notamment en termes d'urbanisation, entre le territoire prussien et celui de la future R.F.A. Par ailleurs, l'effet de la Première Guerre mondiale sur la population n'a certainement pas été homogène (fermeture du front de l'est avant celui de l'ouest d'une part ; recrutement de l'armée sans doute inégal entre régions et entre zones rurales et urbaines d'autre part). Cette hypothèse d'homogénéité mériterait d'être relâchée, pour une autre plus tenable, il semble peu probable qu'elle modifie de façon radicale nos résultats surtout dans la mesure où elle ne concerne que les années 1913-1919.

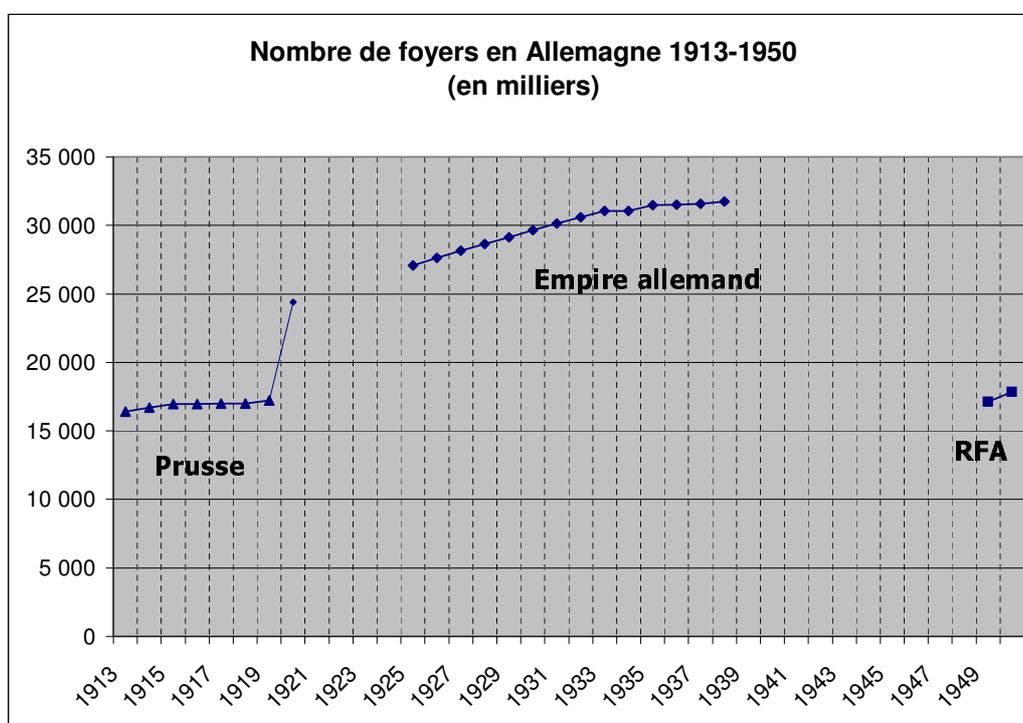


FIG. 28 – Evolution du nombre de foyers en Prusse, dans l'Empire allemand puis en R.F.A. – 1913-1950

	Population Madison RFA	Population Hoffman Deustches Reich	Population Prusse(Proco1913; Bd312 1914/20)	Population ajustée	Ménages	
1913	37 843	65 082	40 751	41 687	16 391	Prusse
1914	38 301	65 870	42 104	42 104	16 691	
1915	38 637			42 473	16 976	
1916	38 260			42 059	16 948	
1917	38 063			41 842	16 999	
1918	37 749			41 497	16 997	
1919	37 966	58 146	37 806	41 736	17 234	
1920	38 184	58 618		58 618	24 404	Reich
1921	38 610					
1922	38 815					
1923	39 070					
1924	39 314					
1925	39 608	62 411		62 411	27 064	
1926	39 899	62 866		62 866	27 616	
1927	40 146	63 252		63 252	28 136	
1928	40 378	63 618		63 618	28 647	
1929	40 595	63 958		63 958	29 144	
1930	40 811	64 294		64 294	29 637	
1931	41 024	64 627		64 627	30 127	
1932	41 207	64 909		64 909	30 592	
1933	41 402	65 218		65 218	31 066	
1934	41 642	65 592		65 592	31 060	
1935	41 932	66 871		66 871	31 480	
1936	42 208	67 349		67 349	31 523	
1937	42 534	67 831		67 831	31 568	
1938	42 990	68 558		68 558	31 728	
1939	43 446	69 286				
1940	43 792					
1941	44 047					
1942	44 417					
1943	44 151					
1944	43 809					
1945	45 000					
1946	46 190					
1947	46 992					
1948	48 251					
1949	49 198			49 198	17 130	RFA
1950	49 983			49 983	17 858	

TAB. 28 – Population et nombre de foyers en Prusse, dans l'Empire allemand puis en R.F.A. – 1913-1950

2 Série d'indice de prix à la consommation

Plusieurs séries de prix à la consommation et d'indices du coût de la vie sont disponibles pour la période qui nous intéresse. Malheureusement, rare sont celle qui couvrent l'intégralité de la période et l'on doit souvent se contenter de trois segments distincts : jusqu'en 1913 inclus ; de 1925 à 1938 et après 1948. Dans ces conditions, nous avons choisi d'utiliser la seule série à notre disposition qui soit renseignée pour la Première Guerre mondiale : celle publiée dans [Bry, 1960] (Table A-1, p.325 et suivantes) et qui est issue des annuaires statistiques allemands de l'entre-deux-guerres¹⁴¹.

Cette série ne dépasse pas 1945 et nous l'avons prolongée pour 1949 et 1950 à l'aide des indices du coût de la vie publiés après-guerre¹⁴² pour 1948-1952. Les indices de coût de la vie pour l'immédiat après-guerre ont fait l'objet de débats méthodologiques¹⁴³ qui ont débouché sur l'adoption d'un indice semestriel différencié selon des classes de revenus (panier de biens différent pour chaque classe). Nous n'avons pas approfondi le détail de la construction de cet indice et nous nous sommes contentés de réaliser une moyenne arithmétique sur les trois groupes à chaque date¹⁴⁴ après quoi nous avons pris la moyenne des indices sur les deux semestres¹⁴⁵. Les résultats de ces manipulations sont présentés dans le tableau 29. La série finale employée dans ce travail est présentée dans le tableau 30.

Date	«Bas revenus»	«Revenus moyens»	«Hauts revenus»	Simplification retenue
1938	100	100	100	100
septembre 1948	159	166	173	—
mars 1949	164	169	173	166
septembre 1949	161	163	165	
mars 1950	155	156	157	156
septembre 1950	154	156	157	

TAB. 29 – Indices du coût de la vie après-guerre d'après [Müller, 1954] ; simplifications opérées.

¹⁴¹Voir par exemple pour une série récapitulative sur l'entre-deux-guerres l'*Annuaire Statistique de la R.F.A. (Statistisches Jahrbuch der Bundesrepublik Deutschland)* pour l'année 1952, p. 406. Nous n'avons pas cherché à reconstituer à l'aide des annuaires la série avant 1925 et nous avons utilisé la série de Bry telle quelle. Le professeur A. Ritschl (Humboldt Universität, Berlin), dans un travail à paraître, a constitué une nouvelle série d'indice du coût de la vie, qui diffère sensiblement de celle que nous utilisons. Malheureusement, elle ne concerne que la période 1925-1938 (voir tableau 30). Nous avons préféré utiliser une série homogène de part et d'autre de la Première Guerre mondiale (ou en tous cas présentée comme telle par Bry) même si sans doute quelque peu dépassée.

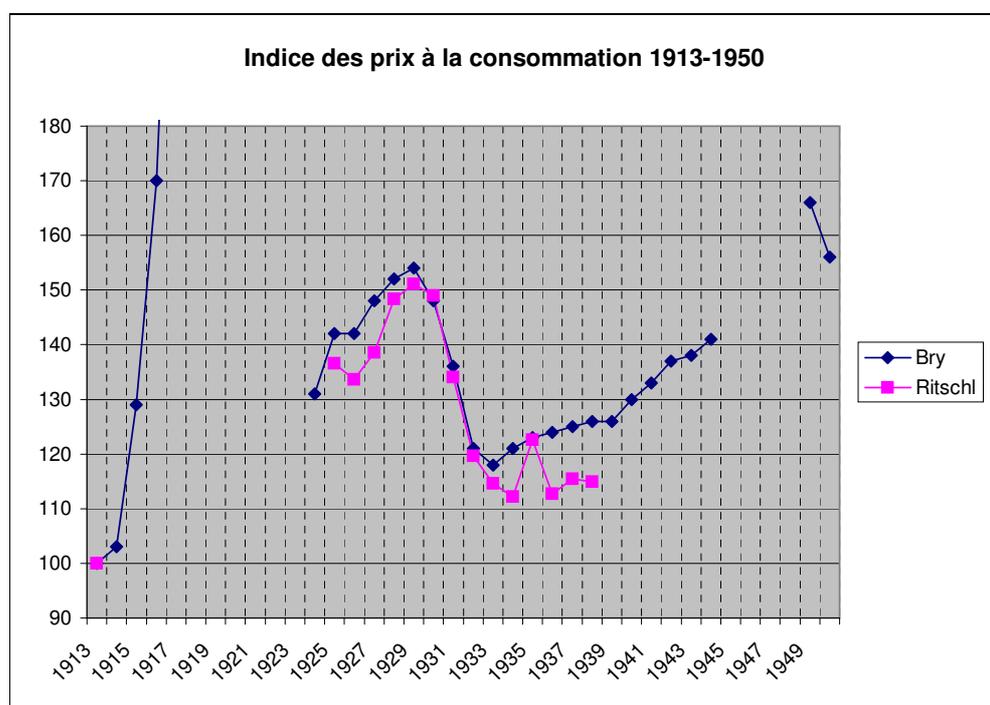
¹⁴²*Wirtschaft und Statistik*, 1952, p.448 et suivantes ; reproduites dans [Müller, 1954], p.120.

¹⁴³Voir par exemple [Müller, 1954], p.112 et suivantes.

¹⁴⁴Cette opération risque de surpondérer l'indice des «riches» (*a priori* relativement moins nombreux, et donc de surestimer l'indice final. Toutefois, comme les indices pour chaque classe de revenu sont définis en fonctions de paniers de biens et que les classes de revenu auxquelles correspondent ces paniers ne sont pas spécifiées dans les publications auxquelles nous avons eu accès, il nous a été impossible de pondérer la moyenne par l'importance relative des différentes classes dans la population à chaque date.

¹⁴⁵Nous avons renoncé à utiliser des méthodes plus fines (moyennes mobiles) étant donné le faible nombre de points dont nous disposons et dans la mesure où le point pour 1948 est annuel et non semestriel.

	Bry	Ritschl
1913	100	100
1914	103	
1915	129	
1916	170	
1917	253	
1918	313	
1919	415	
1920	1 018	
1921	1 340	
1922	15 040	
1923		
1924	131	
1925	142	136,6
1926	142	133,6
1927	148	138,6
1928	152	148,4
1929	154	151,1
1930	148	149
1931	136	134,1
1932	121	119,6
1933	118	114,6
1934	121	112,2
1935	123	122,6
1936	124	112,7
1937	125	115,4
1938	126	114,9
1939	126	
1940	130	
1941	133	
1942	137	
1943	138	
1944	141	
1945		
1946		
1947		
1948		
1949	166	
1950	156	



TAB. 30 – Série d'indice de prix à la consommation, 1913-1950

3 Série de revenu total et de revenu moyen des ménages

Pour estimer la part des différents fractiles dans le revenu fiscal total, il nous faut disposer d'une série de revenu fiscal total des ménages. La constitution d'une telle série n'est *a priori* évidente¹⁴⁶ et celle que nous avons construite pour les besoins de ce travail est loin d'être satisfaisante même si nous avons essayé de faire en sorte qu'elle soit biaisée dans un sens défavorable à nos principaux résultats.

Le revenu des ménages au sens de la comptabilité nationale est – comme dans le cas français – un concept beaucoup plus large que celui de revenu fiscal total pour deux raisons principales. Le revenu fiscal ne comprend pas les coûts liés à l'usure du capital (il s'agit d'un revenu net) ; le revenu fiscal ne comprend pas un certain nombre de transferts, notamment la majorité des prestations sociales.

Nous disposons d'une série de Revenu des ménages¹⁴⁷.

Par ailleurs, nous disposons pour les années 1913, 1926, 1928, 1932, 1934 et 1936 de la valeur du revenu «imposable»¹⁴⁸ total¹⁴⁹.

A partir de ces points de référence, nous avons calculé le rapport Revenu imposable/Revenu des ménages, relativement constant, au cours de la période (voir tableau 31). Nous avons ensuite supposé que ce rapport évoluait linéairement entre ces points de référence¹⁵⁰

1913	0.7733
1926	0.7834
1928	0.7747
1932	0.9198
1934	0.9010
1936	0.9033

TAB. 31 – Evolution du rapport Revenu imposable/Revenu des ménages

Notons que l'augmentation brutale du rapport entre 1928 et 1932 (le «revenu imposable» rejoint le «revenu des ménages») peut être due d'une part à une diminution importante du revenu fiscal déductible (tous les frais professionnels), relativement naturelle en période de contraction de l'activité, et d'autre part à une diminution de l'écart entre revenu fiscal et revenu des ménages, due au fait que la diminution des frais liés à l'usure du capital a fait plus que compenser l'augmentation des transferts en faveur de la partie de la population qui échappe à l'impôt (les chômeurs principalement à cette époque)¹⁵¹.

Pour construire notre série de revenu imposable total et de revenu imposable par ménage, nous avons ensuite appliqué les rapports revenu imposable/revenu des ménages année par année à la série de revenu des ménages, après avoir prolongée celle-ci entre 1913 et 1919, et en 1949, à l'aide d'indice de PIB ([Maddison, 1995])¹⁵². Les résultats sont donnés figure 29 et tableau 32.

¹⁴⁶Voir à ce sujet [Piketty, 2001], annexe G-1 et chapitre 1, section 4.1.

¹⁴⁷Il s'agit d'une série intitulée «Revenu des ménages privés» (*Einkommen der privaten Haushalte*) dans [Hoffmann & Müller, 1959], p.40,56 et 57 et qui correspond à un revenu après transferts (type Revenu disponible brut (RDB) de la comptabilité nationale française et non Revenu Primaire Brut).

¹⁴⁸Il s'agit du «revenu imposable» au sens auquel nous employons ce terme dans ce travail, sens différent de celui de [Piketty, 2001] dans la mesure où seuls les *SL* et *WK* sont déduits du revenu fiscal alors que d'autres déductions et abattements ne le sont pas.

¹⁴⁹Voir par exemple «Die Einkommenschichtung im Deutschen Reich» dans *Wirtschaft und Statistik*, 1939, p.660, reproduit dans *Statistisches Jahrbuch für das deutsche Reich*, 1941/42, p.606.

¹⁵⁰Une hypothèse analogue (évolution linéaire du rapport Revenu fiscal/RPB) est faite par [Piketty, 2001] pour construire une série de revenu fiscal en France entre 1949 et 1970. Toutefois les résultats des enquêtes régulières «Revenus fiscaux» permettent de vérifier le bien fondé de l'hypothèse d'évolution linéaire dans le cas français alors que nous n'avons pas de sources indépendantes à mettre en regard des résultats obtenus avec cette hypothèse dans le cas allemand. Deux moments posent particulièrement problème : la variation brutale du rapport entre 1928 et 1932 d'une part et l'évolution du rapport après 1936 d'autre part.

Nous prenons le risque de faire l'hypothèse entre 1928 et 1932 en supposant que sur une petite période, même une évolution aussi brutale est progressive.

En revanche, en ce qui concerne l'après-guerre, il n'apparaît pas tenable d'extrapoler à partir des valeurs de 1934 et 1936, qui sont clairement liées à la situation particulière des années 1930. Dans ces conditions, il conviendrait d'étendre la période de ce travail pour trouver un point de référence au delà de 1950. Comme cela dépasserait le cadre de la présente étude, et étant donné la grande stabilité du rapport en situation économique «stable» (1913 et 1928), nous avons choisi de supposer qu'en 1950, le rapport était revenu à une valeur de l'ordre de 0.7750. Cette hypothèse mériterait bien sûr d'être vérifiée.

¹⁵¹La sortie des revenus de l'agriculture de l'impôt précisément en 1932 pose quand même problème dans la mesure où cela fait

	GDP Index Maddison	RPB Hoffmann 59	RPB/Revenu Imp	RPB extrapolé	Revenu imposable	Revenu imposable moyen	PIB/tête
		millions de Marks		millions de Marks	millions de Marks		
1913	100	47 949	0,7737	47 949	37 100	1 450	739
1914	85,2		0,7745	40 853	31 640	1 212	
1915	80,9		0,7752	38 791	30 072	1 132	
1916	81,7		0,7760	39 174	30 398	1 146	
1917	81,8		0,7767	39 222	30 465	1 146	
1918	82		0,7775	39 318	30 568	1 150	
1919	72,3		0,7782	34 667	26 978	1 001	
1920	78,6		0,7790	37 688	29 357	1 203	
1921	87,5						
1922	95,2						
1923	79,1						
1924	92,6						
1925	103	38 579	0,7827	38 579	30 195	1 116	643
1926	98,8	39 975	0,7834	39 975	31 318	1 134	662
1927	117,2	42 706	0,7791	42 706	33 271	1 182	707
1928	119,9	44 886	0,7747	44 886	34 774	1 214	737
1929	121,3	44 514	0,8107	44 514	36 089	1 238	720
1930	113,9	42 643	0,8467	42 643	36 108	1 218	679
1931	102,3	39 084	0,8828	39 084	34 502	1 145	592
1932	92,8	34 488	0,9188	34 488	31 688	1 036	523
1933	102,5	36 151	0,9099	36 151	32 894	1 059	553
1934	110,4	39 997	0,9010	39 997	36 037	1 160	617
1935	120,4	43 904	0,9021	43 904	39 608	1 258	673
1936	133	48 056	0,9033	48 056	43 408	1 377	744
1937	141	53 254	0,9044	53 254	48 164	1 526	824
1938	151,9	58 869	0,9055	58 869	53 308	1 680	906
1939	166,2	64 059		64 059			
1940	167,4						
1941	178						
1942	180,4						
1943	184						
1944	188,7						
1945	134,2						
1946	79,7						
1947	89,5						
1948	106						
1949	123,5		0,7750	29 915	23 184	1 353	
1950	147,5	35 728	0,7750	35 728	27 689	1 551	823

TAB. 32 – Revenu disponible des ménages, revenu imposable total, revenu imposable moyen par ménage en Allemagne ; 1913-1950

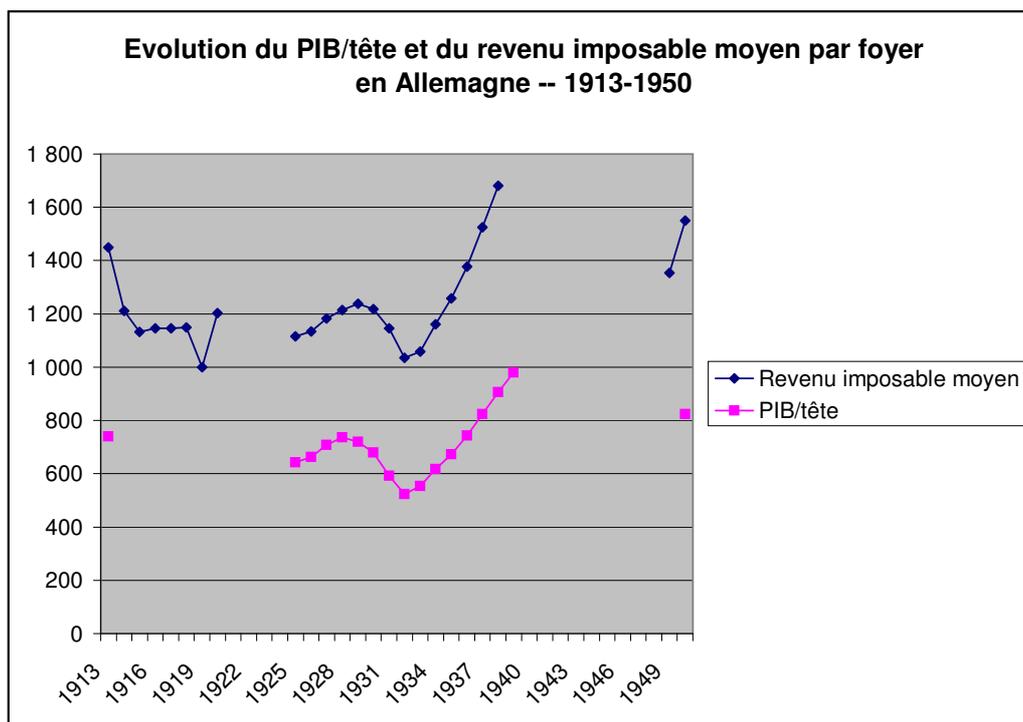


FIG. 29 – Evolution du revenu imposable moyen par foyer et du PIB par tête en Allemagne ; 1913-1950

un facteur supplémentaire qui devrait tendre à élargir l'écart entre revenu des ménages et revenu fiscal.

¹⁵²Il est bien entendu discutable de procéder de la sorte puisque l'intérêt d'utiliser une série de revenu des ménages est *précisément* qu'elle ne varie pas comme une série de PIB. Malheureusement, devant la pauvreté des données dont nous disposons pour la période de la Première Guerre mondiale, cela nous a semblé être la moins pire des méthodes.

Annexe E

Exemples des documents utilisés

Tabelle 14.

Steuerpflichtige, Steuerbares Einkommen, Jahressteuer, Steuerschuld im Reiche nach Einkommensgruppen.*)

Einkommensgruppen	Zahl der Pflichtigen		Steuerbares Einkommen		Jahressteuer			Steuerschuld		
	überhaupt	v. H. der Reichs-summe	überhaupt P.M.	v. H. der Reichs-summe	überhaupt P.M.	v. H. der		überhaupt P.M.	v. H. der	
						Reichs-summe	Sp. 4		Reichs-summe	Sp. 11
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Deutsches Reich.....	25 444 936	100	233 368 442 152	100	34 837 845 992	100	14,93	28 569 875 547	100	12,24
Gruppe:										
a) bis 5000 Papiermark.....	10 350 713	40,68	25 731 157 197	11,03	2 550 608 210	7,32	9,91	1 149 234 081	4,02	4,47
b) über 5000—14 000 Papiermark	11 469 587	45,07	102 860 301 681	44,08	10 247 481 829	29,41	9,96	6 817 238 348	23,86	6,53
c) » 14 000—24 000 »	2 643 316	10,39	48 716 452 941	19,59	4 568 145 654	13,11	9,99	3 481 418 373	12,19	7,62
d) » 24 000—30 000 »	359 343	1,41	9 585 170 597	4,11	1 060 473 032	3,04	11,05	906 485 050	3,17	9,46
e) » 30 000—40 000 »	248 701	0,98	8 567 163 501	3,67	1 181 502 385	3,39	13,79	1 079 346 993	3,79	12,60
f) » 40 000—50 000 »	119 087		5 332 655 266	2,29	959 136 056	2,75	17,99	911 795 782	3,19	17,10
g) » 50 000—60 000 »	66 182	0,47	3 628 833 464	1,55	807 941 340	2,32	22,26	782 686 781	2,74	21,57
h) » 60 000—120 000 »	119 046		9 736 633 653	4,17	2 893 399 760	8,31	29,72	2 872 512 403	10,05	29,50
i) » 120 000—200 000 »	34 999		5 389 801 655	2,31	2 040 548 863	5,86	37,86	2 040 548 863	7,14	37,86
k) » 200 000—400 000 »	21 885		6 037 246 204	2,59	2 690 000 118	7,72	44,56	2 690 000 118	9,42	44,56
l) » 400 000—1 Mill. »	9 433	1,00	5 572 059 852	2,39	2 882 382 228	8,27	51,73	2 882 382 228	10,09	51,73
m) » 1 Mill. bis 3 Mill. »	2 259		3 440 229 889	1,47	1 938 126 675	5,57	56,34	1 938 126 675	6,78	56,34
n) » 3 » » 10 » »	252		1 215 173 328	0,52	705 802 186	2,03	58,08	705 802 186	2,47	58,08
o) » 10 » » 20 » »	25		334 681 878	0,14	194 225 578	0,56	58,03	194 225 578	0,68	58,03
p) » 20 » Papiermark.....	8		220 880 646	0,09	118 072 078	0,34	53,46	118 072 078	0,41	53,46

*) Ohne Finanzamt Stade.

Note : la raison pour laquelle le taux moyen d'imposition des deux dernières tranches (o) et (p) est inférieur à celui des tranches précédentes en l'absence des réductions habituelles (colonnes 6 (impôt dû avant réductions) et 9 (impôt effectivement dû) identiques) est que parmi les individus imposés dans ces tranches, des compensations spéciales ont été octroyées par suite de dommages extraordinaires aux biens forestiers en vertu du §24 de la loi de 1920, [Bd312], p.58 ; [Bd348], p.9.

FIG. 30 – Un exemple de données brutes : pour 1920

Übersicht 1

Steuerpflichtige, Einkommen und festgesetzte Steuer nach Einkommensgruppen im Deutschen Reich¹⁾

Einkommensgruppen in P.M.	1935						1936						Veranlagung für 1935 = 100				
	Steuerpflichtige		Einkommen		Festgesetzte Steuer		Steuerpflichtige		Einkommen		Festgesetzte Steuer		Steuerpflichtige	Einkommen	Festgesetzte Steuer		
	Zahl	vH	in 1000 P.M.	vH	in 1000 P.M.	vH des Einkommens	Zahl	vH	in 1000 P.M.	vH	in 1000 P.M.	vH des Einkommens					
unter 1 500	633 631	26,3	704 896	6,4	22 305	1,6	3,2	628 597	22,5	708 053	5,0	22 639	1,2	3,2	99,2	100,4	101,5
1 500 bis » 3 000	840 889	34,8	1 787 753	16,3	90 898	6,4	5,1	972 187	34,8	2 089 144	14,7	106 479	5,5	5,1	115,6	116,9	117,1
3 000 » » 5 000	420 561	17,4	1 614 287	14,7	119 575	8,4	7,4	534 028	19,1	2 051 817	14,5	148 840	7,7	7,3	127,0	127,1	124,5
5 000 » » 8 000	235 615	9,8	1 473 542	13,5	136 835	9,6	9,3	289 861	10,4	1 810 763	12,8	166 903	8,6	9,2	123,0	122,9	122,0
8 000 » » 12 000	138 368	5,7	1 332 953	12,2	146 144	10,3	11,0	177 480	6,4	1 709 355	12,0	186 382	9,6	10,9	128,3	128,2	127,5
12 000 » » 16 000	56 350	2,3	774 761	7,1	98 885	7,0	12,8	70 649	2,5	971 799	6,9	124 199	6,4	12,8	125,4	125,4	125,6
16 000 » » 25 000	48 459	2,0	949 161	8,7	147 969	10,4	15,6	62 376	2,2	1 223 446	8,6	190 807	9,9	15,6	128,8	128,9	129,0
25 000 » » 50 000	28 606	1,2	962 418	8,8	212 514	15,0	22,1	38 678	1,4	1 306 018	9,2	288 178	14,9	22,1	135,2	135,7	135,6
50 000 » » 100 000	8 828	0,4	596 038	5,4	175 649	12,4	29,5	12 593	0,5	858 198	6,0	248 492	12,9	29,0	142,6	144,0	141,5
100 000 und mehr.....	3 272	0,1	755 798	6,9	268 939	18,9	35,6	5 692	0,2	1 459 669	10,3	449 535	23,3	30,8	174,0	193,1	167,2
Insgesamt....	2 414 559	100	10 951 597	100	1 419 713	100	13,0	2 792 141	100	14 188 262	100	1 932 454	100	13,6	115,6	129,6	136,1

¹⁾ 1935 ohne, 1936 mit Saarland.

FIG. 31 – Un autre exemple moins favorable : pour 1935

Références

- [Atkinson, 2002] , «Top Incomes in the United Kingdom over the Twentieth Century», Working Paper, 2002
- [Barkai, 1998] BARKAI, A., *Das Wirtschaftssystem des Nationalsozialismus*, Francfort, Fischer, 1988.
- [Borchardt, 1990] BORDCHARDT, K., «A Decade of Debate about Brüning's Economic Policy» in *Economic Crisis and Political Collapse. The Weimarer Republic 1924-1933* édité par J. v. KRUEDENER, Berg, Oxford, 1990, pp.99-151.
- [Bry, 1960] BRY, G., *Wages in Germany 1871-1945*, Princeton University Press, Princeton, 1960.
- [Bühner, 1990] BÜHNER, P., *Die Einkommensteuer in den drei Besatzungszonen der West-Alliierten (1945-1949), Ein Beitrag zur Effizienz des Systemgedankens im Steuerrecht*, Müller Botermann Verlag, Cologne, 1990.
 Sur l'évolution séparée des fiscalités entre la capitulation du Reich et la fondation de la RFA.
 Cote Staatsbibliothek zu Berlin (Potsdamer Straße) : 1A97079.
- [Dumke, 1991] DUMKE, R., «Income inequality and industrialization in Germany, 1850-1913 : the Kuznets hypothesis re-examined», in *Income Distribution and Historical Perspective*, édité par Y. BRENNER, H. KAELBLE et M. THOMAS, pp.117-148, Cambridge University Press, pp.117-148
 Cote BNF : 8-R-104315
- [Gerloff, 1942] GERLOFF, Wilhelm, *Die öffentliche Finanzwirtschaft*, Francfort, 1942.
 Cote Staatsbibliothek zu Berlin (Potsdamer Straße) : Ag 457/555-6
- [Gerloff & Meisel, 1927] GERLOFF, Wilhelm et Franz MEISEL, *Handbuch der Finanzwissenschaft*, Mohr Verlag, Tübingen, 1927.
 Cote Staatsbibliothek zu Berlin (Potsdamer Straße) : 4"ff 1035/70
- [Grant, 2002] GRANT, Oliver W., *Does Industrialization push up Inequality ? New evidence on the Kuznets Curve from Nineteenth Century Prussian Tax Statistics*, Working Paper, 2002.
 Tiré du Chapitre 8 du Ph.D. de l'auteur *Internal Migration in Germany 1870-1913*
- [Grumbach, 1957] GRUMBACH, F., *Statistische Untersuchungen über die Entwicklung der Einkommenverteilung in Deutschland - Unpublished doctoral dissertation, University of Münster, 1957.*
 Grumbach a calculé les α de Pareto pour la Prusse, la Saxe, le Bade, Brême, Hambourg, la Bavière et l'Allemagne entière à partir de 1925 (avec un point en 1913). Il utilise les mêmes données que nous ; il n'a pas de points supplémentaires mais son calcul d'un unique coefficient de Pareto pour l'ensemble de la distribution pour chaque date lui fait perdre une énorme quantité d'information.
 Les coefficients sont reproduits dans [Hoffmann, 1965] pp.512-15
 Cote Deutsche Bücherei : U.56.7278
- [HautCom., 1925-1] SERVICE FINANCIER DU HAUT COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DANS LES PROVINCES DU RHIN, *Les Impôts du Reich de 1919 à 1923, 1925.*
 Documents pour l'étude des finances allemandes, publiés lors de l'occupation de la Ruhr. Exposé très détaillé du premier système fiscal allemand commun à tout le Reich.
 Cote CEDEF : 3827
- [HautCom., 1925-2] SERVICE FINANCIER DU HAUT COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DANS LES PROVINCES DU RHIN, *Le système fiscal du Reich pendant la période d'assainissement – 15 octobre 1923 — 10 août 1925, 1925.*
 Cote CEDEF : 6224
- [Helfferich, 1913] HELFFERICH, C., *Deutschlands Volkswohlstand 1888-1913*, Georg Stilke Verlag, Berlin, 1913.
- [Hentschel, 1978] HENTSCHEL, V., *Wirtschaft und Wirtschaftspolitik im Wilhelminischen Deutschland*, Klett-Cotta Verlag, Stuttgart, 1978.

- [Hoffmann & Müller, 1959] HOFFMANN, W. G. et J. H. MÜLLER, *Das deutsche Volkseinkommen 1851-1957*, Mohr Verlag, Tübingen, 1959.
- [Hoffmann, 1965] HOFFMANN, W.G. *Das Wachstum der Deutschen Wirtschaft seit der Mitte des 19. Jahrhunderts*, 1965.
Libre accès BNF : RJ 330.943 HOFFw (salle N)
- [Holtfrerich, 1980] HOLTFRERICH, C., *Die deutsche Inflation 1914-1924*, de Gruyter Verlag, Berlin, 1980.
- [Holtfrerich, 1990] HOLTFRERICH, C., «Was the Policy of Deflation in Germany Unavoidable ?» in *Economic Crisis and Political Collapse. The Weimarer Republic 1924-1933* édité par J. v. KRUEDENER, Berg, Oxford, 1990, pp.63-80.
- [Jeck, 1968] JECK, Albert, «The trends of Income Distribution in West Germany», in J. MARCHAL et B. DUCROS, *The Distribution of National Income*, MacMillan, 1968.
- [Jeck, 1970] JECK, Albert *Wachstum und Verteilung des Volkseinkommen – Untersuchungen und Materialien zur Entwicklung der Einkommensverteilung in Deutschland, 1870–1913*, Mohr Verlag, Tübingen, 1970.
Beaucoup plus intéressé de fonctionnelle Verteilung que de personelle Verteilung ; Prusse, Bavière Bade et Württemberg sont traités
Cote LSE :
- [Jostock, 1943] , JOSTOCK, P., «Über den Umfang des der Besteuerung entgehenden Einkommens. Ein Beitrag zur Volkseinkommenstatistik», *Weltwirtschaftliches Archiv*, 57(1943), pp.27-80.
- [Kaelble, 1986] KAELBLE, Helmut , *Industrialization and Social Inequality in 19th Century Europe*, Berg, ?, 1986
Traduction anglaise de la version allemande de 1983.
- [Ketterle, 1994] KETTERLE, J., *Die Einkommensteuer in Deutschland, Modernisierung und Anpassung einer direkten Steuer von 1890-91 bis 1920*, Botermann & Botermann Verlag, Cologne, 1994.
Complet sur l'évolution de la législation à l'orée de la période qui nous intéresse. Traite non seulement de la Prusse mais aussi de la Saxe, de la Bavière, du Württemberg, du Bade, de la Hesse et de nombreux autres petits Etats (Hambourg, Brême et même l'Alsace-Lorraine).
Cote Staatsbibliothek zu Berlin (Potsdamer Straße) : 1A198253.
- [Kraus, 1981] KRAUS, F. «The Historical Development of Income Inequality in Western Europe and the United States», in *The Development of Welfare States in Europe and America*, édité par P. FLORA et A. HEIDENHEIMER, pp.187-236, Transaction Books, 1981, p.187-236)
Reprend [Müller & Geisenberger, 1972]
- [Maddison, 1995] MADDISON, Angus, *Monitoring the World Economy, 1920-1992*, OCDE, Paris, 1995.
- [Minefi, 1922] MINISTÈRE DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *Les nouvelles lois fiscales allemandes, 1922(?)*.
Fascicule publié par le Minefi a propos de la loi du 8 avril 1922 portant modification du système fiscal.
Cote CEDEF : 4706
- [Minefi, 1894] MINISTÈRE DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *L'impôt sur le revenu et l'impôt sur les revenus dans les pays étrangers*, Imprimerie Nationale, Paris, 1894.
Gros volume publié par la Direction Générale des Contributions Directes. Contient, en ce qui concerne l'Allemagne, des tableaux statistiques fiscaux où les contribuables sont ventilés par tranches de revenus pour la Saxe (exercices 1886, 1892), la Bavière (exercice 1890-1893) et la Prusse (exercices 1892/93 et 1893/94).
Cote CEDEF : 627
- [Morisson, 2000] MORISSON, C. «Historical Perspectives in Income Distribution : the Case of Europe», in *Handbook of Income Distribution* édité par A. ATKINSON et F.BOURGUIGNON, North-Holland, 2000, pp.217-260.

[Müller & Geisenberger, 1972] MÜLLER, J.H. et S. GEISENBERGER, *Die Einkommenstruktur in verschiedenen deutschen Länder, 1874-1914*, Duncker & Humblot, Berlin, 1972.

Elaboration des séries pour la Prusse, la Saxe, la Hesse et le Bade entre 1874 et 1913. Les résultats sont donnés via un Verteilungskoeffizient qui laisse penser que les auteurs ont eu accès à la vraie distribution, ce qui semble suprenant dans la mesure où ils utilisent des sources fiscales. Plus probablement, ils ont eu recours à une technique d'estimation qu'ils n'explicitent pas. Plus gênant, la majorité des résultats est donnée sous forme de graphes : les tableaux de résultats sont incomplets. On dispose donc finalement d'une part, et pour la Prusse seulement, de P99,9-100, P99-100 et P95-100 pour toutes les années de 1874 à 1913 (p.60) et d'autre part pour les quatre états étudiés cette fois, de P99,9-100, P99-100 et P95-100, de 1873 à 1913 toujours mais en moyenne sur trois années cette fois. Les chiffres obtenus pour la Prusse sont cohérents avec ceux de Procopovitch.
Cote LSE : HC 288 m9H

[Müller, 1954] MÜLLER, J.H., *Nivellierung und Differenzierung der Arbeitseinkommen in Deutschland seit 1925*, Berlin, 1954.

[Müller, 1959] MÜLLER, J.H., «Trends in the Distribution of Income by Size in Germany, 1913-1959», papier soumis au *1959 Meeting of the International Association for Research in Income and Wealth*, Portoroz, Yougoslavie.

Introuvable

[Overy, 1986] OVERY, R. J., *The Nazi Economic Recovery 1932-1938*, Cambridge University Press, Cambridge, 2nd ed., 1986.

[Overy, 1994] OVERY, R. J., *War and Economy in the Third Reich*, Oxford, 1994.

[Procopovitch, 1926] PROCOPOVITCH, S. N., «The Distribution of National Income», *The Economic Journal*, vol. 36, n° 141 (mars 1926), pp.69-82.

[Petzina et alii] PETZINA, D., W. ABELHAUSER et A. FAUST, *Materialien zur Statistik des Deutschen Reichs 1914-1945 (Sozialgeschichtliches Arbeitsbuch)*.

[Peukert, 1987] PEUKERT, D., *La République de Weimar*, Francfort, Suhrkamp, 1987.

[Piketty, 2001] PIKETTY, T., *Les hauts revenus en France au XX^e siècle - 1901-1998*, Paris, Grasset, 2001

[Piketty & Saez, 2001] PIKETTY, T., et E. SAEZ, «Income Inequality in the United States, 1913-1998», NBER Working Paper n°8467, 2001.

[Ritschl, 1990] RITSCHL, Albrecht, «Zu hohe Löhne in der Weimarer Republik ? ; Eine Auseinandersetzung mit Holtfrerichs Berechnungen zur Lohnposition der Arbeiterschaft 1925-1932», *Geschichte und Gesellschaft* 16(1990), pp.375-402.

[Ritschl, 1998] RITSCHL, Albrecht, «Measuring National Product in Germany, 1925-1938 : the State of the Debate and some New Results» in *Business Cycles since 1820* édité par T. DICK, Elgar, Cheltenham, 1998, pp.91-109

[Roeske, 1978] «Die amtliche Statistik des Deutschen Reichs 1872 bis 1939, Historische Entwicklung, Organisationsstruktur, Veröffentlichungen», *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, 1978, IV, p.85-107.

[Roeske, 1985] «Das amtliche Quellenwerk der deutschen Reichsstatistik», *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, 1985, I, p.213-243.

Publication d'Allemagne de l'Est. Outre des développements instructifs sur la «Statistique bourgeoise» du Troisième Reich, très bon récapitulatif de toutes les publications statistiques officielles.

[Sweezy, 1939] SWEEZY, Maxine Y., «Distribution of Wealth and Income under the Nazis», *The Review of Economic Statistics*, vol. XXI(1939), pp.178-184.

La première étude sur le sujet à mettre en évidence une augmentation des inégalités sous le Troisième Reich, sources identiques aux nôtres mais peu de précisions sur le détail de leur exploitation. Travail qui semblait devoir se prolonger par la publication d'une thèse (cf. p.182, note 1).

[Wehler, 1973] WEHLER H.-U., *Das deutsche Kaiserreich 1871-1918*, Vanddenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1973.

La série *Statistik des deutschen Reichs (StDR)* a constitué notre source principale pour l'entre-deux-guerres. Pour l'avant-1919, les données prussiennes sont disponibles dans les annuaires des différentes années¹⁵³, de même qu'après 1949¹⁵⁴

Références

- [Bd312] *Die deutsche Einkommenbesteuerung vor und nach dem Kriege, StDR*, vol.312.
- [Bd348] *Ergebnisse der Einkommenveranlagung für 1925, StDR*, vol.348.
- [Bd359] *Der Steuerabzug vom Arbeitslohn für 1926, StDR*, vol.359.
- [Bd375] *Ergebnisse der Einkommenveranlagung für 1926-1927, StDR*, vol.375.
- [Bd378] *Der Steuerabzug vom Arbeitslohn für 1928, StDR*, vol.378.
- [Bd391] *Ergebnisse der Einkommenveranlagung für 1928, StDR*, vol.391.
- [Bd430] *Ergebnisse der Einkommenveranlagung für 1929, StDR*, vol.430.
- [Bd482] *Ergebnisse der Einkommenveranlagung für 1932-1933, StDR*, vol.482.
- [Bd492] *Der Steuerabzug vom Arbeitslohn für 1932 und 1934, StDR*, vol.492.
- [Bd499] *Ergebnisse der Einkommenveranlagung für 1934, StDR*, vol.499.
- [Bd528] *Die Finanzwirtschaft der öffentlichen Verwaltung im Deutschen Reich, StDR*, vol.528.
- [Bd530] *Der Steuerabzug vom Arbeitslohn für 1936, StDR*, vol.530.
- [Bd534] *Ergebnisse der Einkommenveranlagung für 1935-1936, StDR*, vol.534.
- [Bd580] *Ergebnisse der Einkommenveranlagung für 1937-1938, StDR*, vol.580.

¹⁵³ *Statistisches Jahrbuch für den Staat Preußen.*

¹⁵⁴ *Statistisches Jahrbuch für die Bundesrepublik Deutschland.*

Liste des tableaux

1	Tableau récapitulatif année par année des données disponibles	6
2	Résultats comparés [Müller & Geisenberger, 1972] et [Procopovitch, 1926]	8
3	Résultats de la présente étude comparés avec [Kraus, 1981]	9
4	Récapitulatif des abattements, déductions et exonérations pour l' <i>ES</i>	17
5	Récapitulatif des abattements, déductions et exonérations pour le <i>LS</i>	18
6	Tableau récapitulatif des déduction effectuées sur les revenus déclarés	19
7	Tableau récapitulatif des plafonds de déduction des (<i>SI</i>) et du (<i>sfE</i>)	20
8	Tableau récapitulatif des plafonds des déductions pour situation de famille	20
9	Ecarts nominaux maximum entre revenu fiscal et revenu imposable dans les données fiscales allemandes	21
10	Tableau récapitulatif année par année de la prise en compte des exonérations	22
11	Evolution comparée de la distribution des salaires et des taux d'imposition pour les Juifs et les Chrétiens en Allemagne, 1934-1936.	39
12	Evolution du système de réduction d'impôt pour situation de famille, Prusse, 1891-1909	48
13	Seuils d'exonération pour le <i>Lohnsteuer</i> d'après les lois de 1920 et 1921	51
14	Barèmes du <i>Einkommensteuer</i> d'après les lois de 1920 et 1921	52
15	Mécanisme d'augmentation de l'abattement forfaitaire pour situation de famille prévu par les lois de 1925	53
16	Mécanisme d'augmentation de l'abattement forfaitaire pour situation de famille prévu par la loi de transition de 1926	53
17	Barème du <i>Einkommensteuer</i> d'après la loi de 1925	54
18	Relèvement du seuil d'exonération en fonction de la situation de famille	54
19	Augmentations d'abattement forfaitaire pour charge de famille dans le cas de la retenue sur salaires (<i>LS</i>)	55
20	Augmentations des plafonds de <i>SI</i> pour situation de famille	57
21	Déductions pour enfants à charge. Loi d'octobre 1934	58
22	Chronologie des lois concernant l'Impôt sur le Revenu : 1891-1949	59
23	Seuils et revenus moyens nominaux des fractiles	64
24	Seuils et revenus moyens réels des fractiles	65
25	Revenus moyens des fractiles en part du revenu total	66
26	Seuils et revenus moyens des fractiles rapportés au revenu moyen : base 100 en 1913	67
27	Récapitulatif de l'évolution de la composition des revenus moyens des fractiles	68
28	Population et nombre de foyers en Prusse, dans l'Empire allemand puis en R.F.A. – 1913-1950	71
29	Indices du coût de la vie après-guerre d'après [Müller, 1954] ; simplifications opérées.	72
30	Série d'indice de prix à la consommation, 1913-1950	73
31	Evolution du rapport Revenu imposable/Revenu des ménages	74
32	Revenu disponible des ménages, revenu imposable total, revenu imposable moyen par ménage en Allemagne ; 1913-1950	75

Table des figures

1	L'inflation en Allemagne 1913-1923	12
2	Le <i>Mark</i> au début des années 1920	13
3	Evolution de la part des foyers présents dans les statistiques fiscales en Allemagne ; 1913–1950	15
4	La part du décile supérieur (P90-100) dans le revenu total, 1913-1950	26
5	La part des fractiles P90-95 et P95-99 dans le revenu total, 1913-1950	27
6	La part du centile supérieur (P99-100) dans le revenu total, 1913-1950	28
7	La part des fractiles P99-99.5 et P99-99.9 dans le revenu total	29
8	La part du fractile P99.99-100 dans le revenu total, 1913-1950	30
9	Niveaux réels des revenus moyens du dernier décile (P90-100) et des fractiles P90-95 et P95-99 (marks 1913)	30
10	Niveaux réels des revenus moyens du dernier centile (P99-100) et des fractiles P99-99.5 et P99.5-99.9 (marks 1913)	31
11	Niveau réel du revenu moyen des fractiles P99.9-100 et P99.99-100 (marks 1913)	31
12	Composition des revenus au fil du dernier décile en 1928	33
13	Part des salaires dans les différents fractiles, 1928-1950	33
14	Part des revenus du commerce, de l'industrie etc. dans les différents fractiles, 1928-1950	34
15	Composition des revenus au fil du dernier décile en 1932	35
16	Composition des revenus au fil du dernier décile en 1936	36
17	Evolution des revenus des capitaux mobiliers imposables, 1928-1950	38
18	Evolution comparée de la part du décile supérieur (P90-100) dans le revenu total : Allemagne & Etats-Unis, 1913-1950	41
19	Evolution comparée de la part du fractile P99.99-100 dans le revenu total : Allemagne & Etats-Unis, 1913-1950	42
20	Part des revenus des classes moyennes et des classes moyennes supérieures dans le revenu total en Allemagne et aux Etats-Unis, 1913-1950	42
21	Part des revenus du centile supérieur (P99-100) et du fractile P99.9-100 dans le revenu total en Allemagne et aux Etats-Unis, 1913-1950	43
22	Evolution comparée de la part du fractile P99.9-100 dans le revenu total : Allemagne&Royaume-Uni, 1913-1950	43
23	Evolution comparée de la part du décile supérieur (P90-100) dans le revenu total : Allemagne & France, 1913-1950	44
24	Part des revenus des classes moyennes et des classes moyennes supérieures dans le revenu total en Allemagne et en France, 1913-1950	44
25	Part des revenus du centile supérieur (P99-100) et du fractile P99.9-100 dans le revenu total en Allemagne et en France, 1913-1950	45
26	Evolution comparée de la part du fractile P99.99-100 dans le revenu total : Allemagne & France, 1913-1950	46
27	Taux théoriques moyens d'imposition de l'impôt sur le revenu prussien 1891-1909	49
28	Evolution du nombre de foyers en Prusse, dans l'Empire allemand puis en R.F.A. – 1913-1950	70
29	Evolution du revenu imposable moyen par foyer et du PIB par tête en Allemagne ; 1913-1950	76
30	Un exemple de données brutes : pour 1920	77
31	Un autre exemple moins favorable : pour 1935	77

Table des matières

1	Introduction	3
2	La constitution des séries de revenus : données et méthodologie	5
2.1	Les sources	5
2.2	La littérature existante sur le sujet	7
2.3	L'évolution de l'impôt sur le revenu en Allemagne, 1913-1950	9
2.3.1	Fiscalité des Etats et fiscalité d'Empire avant la Première Guerre mondiale	10
2.3.2	République de Weimar et Troisième Reich : affirmation et évolution de l'impôt sur le revenu	11
2.3.3	Après la capitulation : vers le système de la République Fédérale	14
2.4	Problèmes d'exploitation des sources et estimation de la distribution des hauts revenus	14
2.4.1	L'estimation de la part des hauts revenus dans le revenu total	14
2.4.2	Récapitulatif des principes généraux des cinq impôts sur le revenus successifs : revenu fiscal et revenu imposable	16
2.4.3	Problèmes et solutions adoptées	19
2.4.4	Autres sources potentielles de biais : les doubles comptes	22
2.5	La composition des hauts revenus et son évolution	23
2.5.1	Méthode employée	23
2.5.2	Difficultés d'interprétation des données de composition des revenus	23
3	L'évolution mouvementée des hauts revenus en Allemagne entre 1913 et 1950	25
3.1	Tendances générales	25
3.2	De la Première Guerre mondiale jusqu'à la stabilisation monétaire de 1925	26
3.2.1	Un effondrement brutal mais saccadé des hauts revenus	26
3.2.2	L'hyperinflation des années vingt, désastreuse pour les hauts revenus ?	28
3.3	Stabilisation de la République de Weimar et Crise	32
3.3.1	Une stabilité retrouvée dont les hauts revenus n'ont pas profité	32
3.3.2	La crise : un effet différencié à l'intérieur du dernier décile	34
3.4	Les hauts revenus dans le Troisième Reich	35
3.4.1	La <i>Machtstabilisierung</i> et le retour au plein emploi	36
3.4.2	Réarmement et rétablissement des hauts revenus	36
3.4.3	Salaires et appartenance confessionnelle : les lois de Nuremberg dans les statistiques fiscales	37
3.5	La guerre et la défaite	40
3.6	Tentative de comparaisons internationales	40
3.6.1	L'Allemagne et les Etats-Unis	40
3.6.2	L'Allemagne et le Royaume-Uni	43
3.7	Une comparaison continentale : l'Allemagne et la France	45
4	Conclusion générale	47
	ANNEXES	48
A	Précisions sur les impôts sur le revenu successifs	48
1	L'impôt prussien de 1891 et son évolution jusqu'en 1919	48
2	L'impôt Erzberger de 1920 et son évolution jusqu'en 1924	50
3	L'impôt de 1925 et son évolution jusqu'en 1933	51

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	86
4 L'impôt de 1934 et son évolution jusqu'à la guerre	57
B L'impôt sur le revenu en Allemagne 1891-1949 : chronologie	59
C Résultats des estimations	63
1 Revenus moyens et seuils des fractiles	63
2 Composition	68
D Séries annexes	69
1 Séries de population et du nombre de foyers	69
2 Série d'indice de prix à la consommation	72
3 Série de revenu total et de revenu moyen des ménages	74
E Exemples des documents utilisés	77
Liste des tableaux	83
Liste des figures	83
Bibliographie	84